
JOURNAL OFFICIEL

DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

SERVICE DE L'IMPRIMERIE – 18 AVENUE PAUL DOUMER – 98800 NOUMÉA

PARAIT LES MARDI ET JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

LE NUMERO : 140 FRANCS

SOMMAIRE GENERAL

Sommaire analytique page suivante

PROVINCES

Province Sud

 Délibérations

4627

 Arrêtés et décisions

4646

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

4648

PUBLICATIONS LEGALES

4649

SOMMAIRE ANALYTIQUE

NOUVELLE-CALÉDONIE

Conseil économique, social et environnemental

Rapports et avis

Erratum au sommaire du J.O.-N.C. n° 9365 du 10 janvier 2017 - page 556

Au lieu de :

Rapport et avis n° 30/2016 du 29 décembre 2016 concernant la proposition de délibération portant modification de la délibération n° 79 du 15 juin 2005 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 556).

Lire :

Rapport et avis n° 32/2016 du 29 décembre 2016 concernant la proposition de délibération portant modification de la délibération n° 79 du 15 juin 2005 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 556).

PROVINCES

Province Sud

Délibérations et vœux

Délibération n° 235-2017/BAPS/DDR du 4 avril 2017 modifiant l'annexe 4 du dispositif de soutien à la politique publique agricole provinciale (p. 4627).

Délibération n° 4-2017/APS du 31 mars 2017 prorogeant les délais d'approbation du plan d'aménagement de la zone d'aménagement concerté « Ecoquartier de la vallée de Sakamoto » (p. 4629).

Délibération n° 11-2017/APS du 31 mars 2017 modifiant la délibération n° 33-2016/APS du 16 septembre 2016 instituant le dispositif de soutien à la politique publique agricole provinciale (DISPPAP) (p. 4629).

Délibération n° 23-2017/APS/DENV du 31 mars 2017 portant diverses modifications du code de l'environnement de la province Sud (p. 4629).

Délibération n° 28-2017/APS du 31 mars 2017 relative à l'agrément des familles d'accueil et à l'organisation des placements familiaux (p. 4636).

Vœu n° 4-2017/APS du 31 mars 2017 sollicitant l'homologation législative des peines d'emprisonnement instituées par le code de l'environnement de la province Sud (p. 4645).

Arrêtés et décisions

Arrêté n° 768-2017/ARR/DPASS du 14 mars 2017 modifiant l'arrêté n° 1156-2016/ARR/DPASS du 14 juin 2016 relatif à l'agrément de Mme Chikli Sylvia en qualité de famille d'accueil de mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance de la province Sud (p. 4646).

Arrêté n° 762-2017/ARR/DPASS du 17 mars 2017 relatif au renouvellement de l'agrément de Mme Mermoud France-Line en qualité de famille d'accueil de mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance (p. 4646).

Arrêté n° 763-2017/ARR/DPASS du 17 mars 2017 relatif au renouvellement de l'agrément de Mme Toutikian Marie-Bernard en qualité de famille d'accueil de mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance (p. 4646).

Arrêté n° 765-2017/ARR/DPASS du 17 mars 2017 relatif au renouvellement de l'agrément de M. Damour Vincent en qualité de famille d'accueil de mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance (p. 4647).

Arrêté n° 767-2017/ARR/DPASS du 20 mars 2017 relatif à l'agrément de M. Waheo Wabaroi en qualité de famille d'accueil de mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance (p. 4647).

Déclarations d'associations (p. 4648).

Publications légales (p. 4649).

PROVINCES

PROVINCE SUD

DÉLIBÉRATIONS ET VOEUX

**Délibération n° 235-2017/BAPS/DDR du 4 avril 2017
modifiant l'annexe 4 du dispositif de soutien à la politique
publique agricole provinciale**

Le bureau de l'assemblée de la province Sud,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 33-2016/APS du 16 septembre 2016 instituant le dispositif de soutien à la politique publique agricole provinciale (DISPPAP) ;

Vu l'avis de la commission du développement rural réunie le 17 mars 2017 ;

Vu le rapport n° 5756-2017/1-ACTS la commission du développement rural du 14 février 2017,

A adopté en sa séance publique du 4 avril 2017 les dispositions dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Conformément aux dispositions prévues par l'article 55 de la délibération du 16 septembre 2016 susvisée, il est apporté une modification à la liste des équipements novateurs ou économiseurs d'eau subventionnés qui vise à limiter, pour les structures de stockage de fourrage conservé, l'intervention provinciale à un coût maximum d'investissement de vingt mille (20 000) francs CFP/m².

La nouvelle annexe 4 « Matériels novateurs ou économiseurs d'eau subventionnés » ainsi modifiée est jointe en annexe à la présente délibération.

Article 2 : La présente délibération sera transmise à M. le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le président,
PHILIPPE MICHEL

La première vice-présidente,
MARTINE LAGNEAU



**Dispositif de soutien à la
politique publique agricole provinciale (PPAP)**

Annexe 04 - Matériels novateurs ou économiseurs d'eau subventionnés

Enjeux	Désignation des équipements	Production	Filière	Objectif
Technique et économique	Nacelle et sécateur électrique	Végétale	Arboriculture	Entretien
	Parapluie de récolte	Végétale	Arboriculture	Optimisation de la récolte
	Désherbeur thermique ou vapeur	Végétale	Maraîchage Arboriculture	Lutte contre les mauvaises herbes
	Appareil de suivi de la fertilisation	Végétale	Maraîchage Arboriculture	Optimisation de la fertilisation
	Filets anti-ravageurs	Végétale	Maraîchage Arboriculture	Protection
	Système de guidage pour épandage des intrants	Végétale	Grandes cultures Céréales	Optimisation des traitements
	Semoir spécifique	Végétale	Grandes cultures Céréales	Optimisation de l'enherbement
	Pondoir dernière génération	Animale	Aviculture	Taux de ponte et bien être animal
	Mireuse d'œufs	Animale	Aviculture	Optimisation de l'incubation
	Structure de stockage de fourrage conservé dans la limite de 20 000 francs/m ²	Animale	Bovine et autres élevages	Sécurisation de l'alimentation et élévation des performances
	Système de production de fourrage hors sol	Animale	Ovine et autres élevages	Sécurisation de l'alimentation et élévation des performances
Irrigation	Pailleuse	Végétale	Maraîchage Arboriculture	Répartition homogène du paillage
	Équipement solaire de pompage	Végétale Animale	Toutes filières	Économie d'énergie fossile
	Système d'automatisation de l'arrosage	Végétale	Toutes filières	Irrigation raisonnée
	Système économiseur d'eau (ex. Aqualone)	Végétale	Toutes filières	Irrigation raisonnée
Technique et sanitaire	Nébulisateur	Animale	Aviculture	Automatisation de la vaccination
	Ultrason	Animale	Aviculture	Désinfection des œufs à couver
	Tunnel d'échaudage	Animale	Aviculture	Économie d'eau / Limitation des risques sanitaires
	Machine à injection automatique	Animale	Hors sol	Automatisation de la vaccination au couvoir et en élevage
	Caillebotis d'élevage	Animale	Porcine	Bien être animal / Limitation des risques sanitaires
Environnemental	Aire de remplissage et de lavage du pulvérisateur	Végétale	Toutes filières	Recyclage des bouillies de traitement
	Séparateur de phase	Animale	Hors sol	Gestion des lisiers
	Générateur d'air chaud	Animale	Hors sol	Limitation de l'utilisation de gaz
	Lampes spécifiques	Animale	Hors sol	Optimisation de l'éclairage

Délibération n° 4-2017/APS du 31 mars 2017 prorogeant les délais d'approbation du plan d'aménagement de la zone d'aménagement concerté « Ecoquartier de la vallée de Sakamoto »

L'assemblée de la province Sud,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 48/CP du 10 mai 1989 réglementant les zones d'aménagement concerté en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 53-2012/APS du 18 décembre 2012 relative à la création de la zone d'aménagement concerté « Ecoquartier de la vallée de Sakamoto » ;

Vu la délibération n° 704-2011 du 22 juin 2011 du conseil municipal de la ville de Nouméa fixant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation dans le cadre de la création de la zone d'aménagement concerté dite « de la vallée de Sakamoto » ;

Vu la délibération n° 1088-2012 du 16 octobre 2012 du conseil municipal de la ville de Nouméa approuvant le bilan de la concertation dans le cadre de la création de la ZAC « Ecoquartier de la vallée de Sakamoto » à Nouméa ;

Vu la délibération n° 1089-2012 du 16 octobre 2012 du conseil municipal de la ville de Nouméa approuvant le dossier de création de la ZAC « Ecoquartier de la vallée de Sakamoto » à Nouméa ;

Vu la délibération n° 1090-2012 du 16 octobre 2012 du conseil municipal de la ville de Nouméa habilitant le maire à proposer à l'assemblée de la province Sud l'approbation du dossier de création de la ZAC « Ecoquartier de la vallée de Sakamoto » ;

Vu la délibération n° 1309-2016 du 13 décembre 2016 du conseil municipal de la ville de Nouméa habilitant la députée-maire à demander à l'assemblée de la province Sud la prorogation du dossier de la création de la ZAC « Ecoquartier de la vallée de Sakamoto » ;

Vu l'exécution de l'ensemble des formalités de publicité au 28 mai 2015 ;

Vu l'avis du comité d'aménagement et d'urbanisme de la province Sud du 9 mars 2017 ;

Vu l'avis de la commission de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire réunie le 17 mars 2017 ;

Vu le rapport n° 6601-2017/1-ACTS du 17 février 2017,

A adopté en sa séance publique du 31 mars 2017 les dispositions dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Le délai de deux ans durant lequel le plan d'aménagement de zone (PAZ) de la zone d'aménagement concerté « Ecoquartier de la vallée de Sakamoto » doit être approuvé est prorogé d'une durée de deux ans à compter de la publication de la présente délibération. Cette prorogation emporte celle du délai de validité du dossier de création.

Article 2 : La présente délibération est affichée pendant une durée d'un mois à la mairie de Nouméa et mention en est insérée en caractères apparents dans deux journaux locaux.

Article 3 : La présente délibération est transmise à M. le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le président,
PHILIPPE MICHEL

Délibération n° 11-2017/APS du 31 mars 2017 modifiant la délibération n° 33-2016/APS du 16 septembre 2016 instituant le dispositif de soutien à la politique publique agricole provinciale (DISPPAP)

L'assemblée de la province Sud,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 33-2016/APS du 16 septembre 2016 instituant le dispositif de soutien à la politique agricole provinciale (DISPPAP) ;

Entendu le rapport n° 11-2017/APS de la commission du développement rural ;

Vu l'avis de la commission du développement rural réunie le 17 mars 2017 ;

Vu le rapport n° 5729-2017/1-ACTS de la commission du développement rural du 14 février 2017,

A adopté en sa séance publique du 31 mars 2017 les dispositions dont la teneur suit :

Article 1^{er} : L'article 86 de la délibération du 16 septembre 2016 susvisée est complété d'un alinéa ainsi rédigé :

« L'aide et la prime forfaitaire sont doublées pour les projets portés par des associations. ».

Article 2 : Au premier alinéa de l'article 94 de la délibération du 16 septembre 2016 susvisée, les mots : « , pendant cinq années, » sont insérés après les mots : « La province Sud peut prendre en charge ».

Article 3 : La présente délibération sera transmise à M. le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le président,
PHILIPPE MICHEL

Délibération n° 23-2017/APS/DENV du 31 mars 2017 portant diverses modifications du code de l'environnement de la province Sud

L'assemblée de la province Sud,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le code de l'environnement de la province Sud ;

Vu l'avis du comité pour la protection de l'environnement du 7 février 2017 ;

Vu l'avis de la commission de l'environnement réunie les 8 et 21 mars 2017 ;

Vu le rapport n° 7279-2017/1-ACTS/DENV du 24 février 2017,

A adopté en sa séance publique du 31 mars 2017 les dispositions dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Le code de l'environnement de la province Sud est modifié conformément aux dispositions des articles 2 à 86 de la présente délibération.

Chapitre 1

Dispositions relatives à l'évaluation environnementale

Article 2 : L'article 130-6 est ainsi modifié :

Les mots « Les précisions apportées par le président de l'assemblée de province n'empêchent » sont remplacés par les mots « Cette phase de cadrage préalable n'empêche » et le mot « préjugent » est remplacé par le mot « préjuge ».

Chapitre 2

Dispositions relatives aux aires protégées

Article 3 : L'article 211-11 est ainsi modifié:

1) Au premier alinéa le mot « précités » est remplacé par les mots « fixés à l'article 211-10 » et les mots « sur les espèces et les habitats » sont remplacés par les mots « relatives aux espèces et aux habitats qu'elle abrite ».

2) Au III est inséré un premier alinéa ainsi rédigé :

« Les interdictions fixées aux points 1° a) à d) du I ne concernent pas les agents en charge du contrôle de l'application du présent titre ou de la gestion de la réserve naturelle dans l'exercice de leurs fonctions ni les opérations de police, de recherche, de sauvetage, de lutte contre l'incendie et de lutte contre les pollutions ».

3) Le III est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« En outre, il peut être recouru en tout temps aux feux tactiques que le commandant des opérations de secours estime nécessaires dans le cadre d'une opération de lutte contre un incendie ».

Article 4 : Les dispositions de l'article 211-13 sont remplacées par les dispositions suivantes :

« I. – Sont interdits sur toute l'étendue d'une aire de gestion durable des ressources :

- a) toute activité liée à la chasse ou à la pêche ;
- b) à l'aide d'un véhicule ou non, l'abandon, le dépôt, le jet, le déversement ou le rejet de tout déchet, détritiques ou produit de nature à nuire à la qualité de l'eau, du sol, de l'air ou du site ou à l'intégrité de la faune ou de la flore ;
- c) le fait de porter atteinte, détenir ou transporter, de quelque manière que ce soit, des animaux non domestiques, des végétaux non cultivés quel que soit leur stade de développement ou des parties de ceux-ci, des minéraux ou des fossiles ;
- d) le fait d'introduire, à l'intérieur de l'aire protégée, des animaux ou des végétaux vivants, quel que soit leur stade de développement ;
- e) le fait de faire circuler toute espèce animale domestique ;
- f) le fait de troubler ou déranger volontairement des animaux, par quelque moyen que ce soit et notamment en les nourrissant ;
- g) le fait de réaliser des inscriptions, signes ou dessins sur des pierres, arbres ou tout autre bien meuble ou immeuble, à l'exception de toute opération effectuée à des fins de balisage ;
- h) le fait d'emporter en dehors de l'aire protégée, mettre en vente, vendre ou acheter des animaux non domestiques, des végétaux non cultivés, quel que soit leur stade de développement, ou des parties de ceux-ci, des minéraux ou des fossiles en provenance de l'aire protégée ;
- i) le fait d'allumer du feu en dehors des aménagements destinés à cet effet ;
- j) le fait de ne pas respecter les prescriptions dont peuvent être assorties les autorisations délivrées pour des travaux, constructions, installations ou aménagements ;

k) le fait de se poser avec un engin motorisé en dehors des zones identifiées à cette fin sauf dérogation expresse accordée par arrêté du président de l'assemblée de province.

II. – Des dérogations aux interdictions fixées au I, ainsi qu'aux articles 214-4, 214-8, 214-9 et 214-10, peuvent être autorisées par arrêté du président de l'assemblée de province, spécifiant la durée et la finalité desdites dérogations. Elles ne peuvent porter que sur les activités suivantes :

1° Mener des travaux ou des terrassements compatibles avec les objectifs de gestion de l'aire de gestion durable des ressources considérée ;

2° Effectuer un prélèvement de faune, flore ou minéraux à des fins scientifiques ou de régulation d'espèces envahissantes ou nuisibles ;

3° Exercer une activité de chasse ou de pêche ou y détenir toute arme ou engins de chasse ou de pêche dans le cadre d'opérations scientifiques ou de régulation d'espèces envahissantes ou nuisibles ;

4° Y introduire une espèce indigène ou endémique à des fins de restauration de sites dégradés ou de conservation d'espèces rares et menacées ;

5° Nourrir les animaux à des fins pédagogiques ;

6° Mener des activités commerciales, touristiques ou de loisirs, ou nécessitant des installations permanentes compatibles avec les objectifs de gestion de l'aire de gestion durable des ressources considérée.

Des activités commerciales conformes au plan de gestion approuvé peuvent cependant être organisées sans autorisation préalable dans les aires de gestion durable des ressources.

III. – Les interdictions fixées au I, ainsi qu'aux articles 214-4, 214-8, 214-9 et 214-10 ne concernent pas les agents en charge du contrôle de l'application du présent titre ou de la gestion de l'aire concernée, dans l'exercice de leurs fonctions ou pendant la mise en œuvre d'actions prévues par le plan de gestion. Les dérogations prévues au II s'appliquent de plein droit aux agents en charge du contrôle de l'application du présent titre ou de la gestion de l'aire concernée dans l'exercice de leurs fonctions ou pendant la mise en œuvre d'actions prévues par le plan de gestion et à ceux mettant en œuvre des opérations de police, de recherche, de sauvetage, de lutte contre l'incendie et de lutte contre les pollutions.

En outre, il peut être recouru en tout temps aux feux tactiques que le commandant des opérations de secours estime nécessaires dans le cadre d'une opération de lutte contre un incendie.

IV. – Par dérogation aux dispositions du présent article, les actes et travaux rendus nécessaires pour les mesures de suivi environnemental ou compensatoires prescrites par la province Sud ne sont soumises qu'à une obligation d'information préalable auprès de la direction provinciale en charge de l'environnement.

Cette information contient un descriptif détaillé de l'objet des mesures et des conditions de leur mise en œuvre, comprenant notamment la période et le lieu de leur réalisation, ainsi que la référence de l'autorisation les prescrivant.

S'il apparaît que les actes et travaux décrits dans cette information induisent des impacts sur le patrimoine commun tel que décrit à l'article 110-2 du présent code qui n'étaient pas connus lors de leur prescription, le président de l'assemblée de province prescrit la mise en œuvre des mesures propres à faire disparaître ces impacts.

Passé le délai de 45 jours à compter de la réception de l'information, à défaut de décision du président de l'assemblée de province, les actes et travaux décrits sont réputés ne pas induire d'impact sur le patrimoine commun tel que décrit à l'article 110-2 du code susvisé qui n'était pas connu lors de leur prescription. »

Article 5 : Les dispositions de l'article 211-15 sont abrogées.

Article 6 : L'article 214-1 est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Par dérogation aux interdictions fixées au I de l'article 211-13, y est autorisé le fait de faire circuler des chevaux, à des fins touristiques ou de loisirs, ou des chiens tenus en laisse. ».

Article 7 : L'article 214-2 est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Par dérogation aux interdictions fixées au I de l'article 211-13, y est autorisé le fait de faire circuler des chevaux, à des fins touristiques ou de loisirs, ou des chiens tenus en laisse. ».

Article 8 : L'article 214-4 est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Sans préjudice des interdictions fixées au I de l'article 211-13, y sont interdits le bivouac et le camping. ».

Article 9 : L'article 214-6 est ainsi modifié :

1) Le pénultième alinéa est abrogé.

2) Le dernier alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« Par dérogation aux interdictions fixées au I de l'article 211-13, y est autorisée toute activité de pêche à pied ou à la gaulle sur le récif Ricaudy à des fins vivrières ou de loisirs. ».

Article 10 : Les dispositions de l'article 214-8 sont complétées par un alinéa ainsi rédigé :

« Sans préjudice des interdictions fixées au I de l'article 211-13, y est interdit le fait d'utiliser une chose qui, par son bruit, est de nature à troubler le calme et la tranquillité des lieux, sauf dérogation expresse accordée par arrêté du président de l'assemblée de province. ».

Article 11 : Les alinéas 2 à 10 de l'article 214-9 sont remplacés par les dispositions suivantes :

« Sans préjudice des interdictions fixées au I de l'article 211-13, y sont interdits :

a) toute activité forestière, industrielle ou minière ;

b) le fait d'utiliser une chose qui, par son bruit, est de nature à troubler le calme et la tranquillité des lieux.

Par dérogation aux mêmes interdictions, y est autorisée toute activité de pêche à la ligne ou à la canne. ».

Article 12 : Les alinéas 2 à 10 de l'article 214-10 sont remplacés par les dispositions suivantes :

« Sans préjudice des interdictions fixées au I de l'article 211-13, y sont interdits :

a) toute activité forestière, industrielle ou minière ;

b) le fait d'utiliser une chose qui, par son bruit, est de nature à troubler le calme et la tranquillité des lieux.

Par dérogation aux mêmes interdictions, y est autorisée toute activité de pêche à la ligne ou à la canne. ».

Article 13 : L'article 215-2 est ainsi modifié :

1) Au III 1° sont ajoutés les mots «, dans le cadre d'activités écotouristiques compatibles avec les objectifs du parc ».

2) Le III est complété par deux alinéas ainsi rédigés :

« 5° Introduire et circuler avec des animaux domestiques à des fins de transport de personnes ou de matériel ;

6° Mener des activités commerciales à titre permanent ou nécessitant des installations permanentes compatibles avec les objectifs de gestion du parc. »

3) Au IV les mots « ni les opérations de police, de recherche, de sauvetage, de lutte contre l'incendie et de lutte contre les pollutions. » sont insérés après les mots « dans l'exercice de leurs fonctions ».

Article 14 : L'article 215-4 est ainsi modifié :

1) Au I 1° sont ajoutés les mots «, à l'exception de prises de vue d'animaux captifs ».

2) Au II est ajouté l'alinéa suivant :

« 3° Mener des activités commerciales à titre permanent ou nécessitant des installations permanentes compatibles avec les objectifs de gestion du parc. »

3) Au III les mots « ni les opérations de police, de recherche, de sauvetage, de lutte contre l'incendie et de lutte contre les pollutions. » sont insérés après les mots « dans l'exercice de leurs fonctions ».

Article 15 : L'article 216-2 est ainsi modifié :

1) Au I le montant « 3 579 000 » est remplacé par le montant « 8 949 880 ».

2) Au I 1° les mots « des dispositions » sont insérés après les mots « En méconnaissance », le mot « et » après la référence à l'article « 211-9, » est supprimé et les références aux articles « 211-13, 214-4, 214-8, 214-9 et 214-10, » sont insérées après la référence à l'article « 211-11, ».

3) Au I 2° les mots « des dispositions » sont insérés après les mots « En méconnaissance », le mot « et » après la référence à l'article « 211-11 » est supprimé, la référence à l'article « 211-13 » est insérée entre les références aux articles « 211-11 » et « 211-18 » et les références aux articles « 214-4, 214-8, 214-9 et 214-10, » sont ajoutées après la référence à l'article « 211-18, ».

4) Au I 2° les mots « dans une aire de gestion durable des ressources » sont insérés après les mots « dans une réserve naturelle, ».

5) Au II 3° la référence à l'article « 211-13 » est insérée après la référence à l'article « 211-11 ».

Chapitre 3

Dispositions relatives aux espèces rares ou menacées

Article 16 : Au II de l'article 240-3 est ajouté un 4° ainsi rédigé :

« « perturbation intentionnelle de requins » tout comportement volontaire, à l'exception de l'utilisation de tout dispositif d'éloignement des requins visant à prévenir les dangers ou risques pour la sécurité des personnes, susceptible de perturber un spécimen ou un groupe de spécimens de requins dans leur milieu naturel, notamment toute activité, réalisée à titre gratuit ou onéreux, basée sur l'observation des requins préalablement attirés par l'homme par le biais de nourriture, communément appelée « shark feeding ».

Article 17 : Au I de l'article 240-5 est ajouté un 4° ainsi rédigé :
« Lorsque des intérêts relatifs à la protection de la vie humaine le justifient et en l'absence de solution alternative satisfaisante ».

Article 18 : A l'article 240-8, les mots « y compris par imprudence, négligence ou manquement à une obligation de prudence ou de sécurité imposée par la loi ou le règlement » sont insérés après les mots « 1 780 000 francs d'amende le fait, ».

Chapitre 4

Dispositions relatives à la chasse

Article 19 : L'article 330-1 est ainsi modifié :

1) Au premier alinéa, le mot « cynégétique » est remplacé par le mot « environnemental ».

2) Le quatrième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« Caractérise la recherche de gibier et constitue un acte de chasse, le fait de circuler de jour, en étant porteur d'une arme à feu non déculassée ou d'une arme d'archerie, dans un véhicule utilisé comme moyen pour débusquer le gibier, notamment hors des voies de circulation publiques, ou de nuit, dans les mêmes conditions, notamment avec utilisation d'une source lumineuse issue de phares de véhicule ».

3) Le dernier alinéa est abrogé.

Article 20 : L'article 331-2 est ainsi modifié :

1) Le premier alinéa est abrogé.

2) Au deuxième alinéa, les mots « par le président de l'assemblée de province » sont insérés après les mots « du permis de chasser ».

3) Le deuxième alinéa est complété par les dispositions suivantes « la fourniture, par le demandeur, des pièces suivantes ».

4) Au troisième alinéa, les mots « de l'intéressé » sont remplacés par les mots « de capacité et de non-condamnation ».

5) Aux quatrième et cinquième alinéas, les mots « La présentation » sont remplacés par les mots « Une copie ».

6) Il est ajouté un 4° ainsi rédigé : « Une photographie d'identité ».

7) Il est complété par un dernier alinéa ainsi rédigé : « Le renouvellement annuel du permis de chasser est subordonné à l'apposition sur celui-ci du cachet de l'administration, sur fourniture, par son titulaire, de la déclaration mentionnée au 1° et d'une copie de l'attestation mentionnée au 3°, tous deux à jour ».

Article 21 : Le deuxième alinéa de l'article 331-3 est abrogé.

Article 22 : Le 2° du I de l'article 331-6 est complété par les dispositions suivantes : « ou qui se sont vu retirer leur droit de solliciter la délivrance d'un permis de chasser sur une période donnée ».

Article 23 : Les dispositions de l'article 332-2 sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Au sein des périmètres, ouverts à la chasse, du domaine de la province Sud ou gérés par elle, celle-ci se réserve la possibilité de définir toutes modalités utiles pour l'exercice de la chasse, visant notamment la protection et le maintien de l'intégrité des écosystèmes ».

Article 24 : Les dispositions du premier alinéa de l'article 333-1 sont remplacées par les dispositions suivantes : « Les espèces figurant dans la liste ci-dessous sont chassées selon les modalités prévues à la section 2 du présent chapitre ».

Article 25 : A l'article 333-2 les mots « sont interdits » sont remplacés par les mots « est interdit ».

Article 26 : Il est inséré après le premier alinéa de l'article 333-3 un alinéa ainsi rédigé :

« La nuit s'entend de la période qui s'écoule entre les heures de coucher et de lever du soleil, telles que fixées par le service de la météorologie de Nouvelle-Calédonie ».

Article 27 : L'article 333-4 est ainsi modifié :

1) Les mots « Le bureau de l'assemble de province peut par délibération interrompre » sont remplacés par les mots « Peut être interrompu ».

2) Une virgule est ajoutée après le mot « chasse ».

3) Les mots « en fixant la période d'interruption avec la possibilité de la renouveler » sont remplacés par les mots « pour une période d'interruption donnée, éventuellement renouvelable ».

Article 28 : L'article 333-6 est ainsi modifié :

Au dernier alinéa, le mot « et » est remplacé par une virgule, le mot « ou » est remplacé par le mot « et », il est inséré « tout ou partie de » après les mots « l'achat de » et sont ajoutés les mots « toute l'année » après le mot « interdits ».

Article 29 : L'article 333-8 est ainsi modifié :

Au dernier alinéa, le mot « et » est remplacé par une virgule, le mot « ou » est remplacé par le mot « et », il est inséré « tout ou partie de » après les mots « l'achat de » et sont ajoutés les mots « toute l'année » après le mot « interdits ».

Article 30 : L'article 333-12 est ainsi modifié :

1) Avant le premier alinéa est inséré un alinéa ainsi rédigé : « Une espèce est dite nuisible lorsqu'elle est susceptible de provoquer des dommages majeurs aux activités agricoles, forestières ou aquacoles, ou lorsqu'elle présente un risque pour la santé ou la sécurité publiques, la faune ou la flore. »

2) Au 1° du I le mot « sauvages » est remplacé par le mot « ensauvagés ».

3) Au 2° du I le mot « sauvages » est remplacé par le mot « harets ».

4) Après le 4° du I sont insérés quatre alinéas ainsi rédigés :

« 5° les lapins ensauvagés (*Oryctolagus cuniculus*) ;

6° les cerfs sauvages (*Cervus timorensis rusa*) ;

7° les cochons ferals (*Sus scrofa*) ;

8° les chèvres ensauvagées (*Capra hirtus*). »

5) Le I est complété par les dispositions suivantes : « Sont considérées comme ensauvagés, les lapins, cerfs, cochons et chèvres non domestiques ou ne faisant pas partie d'un élevage déclaré ».

6) Au II, les mots « Les animaux sauvages tels que le cerf sauvage (*Cervus timorensis rusa*), le cochon sauvage (*Sus scrofa*), le loriquet calédonien (*Trichoglossus haematodus*), le lapin (*Oryctolagus cuniculus*), le cormoran pie (*Phalacrocorax melanoleucos*), la poule sultane (*Porphyrio porphyrio caledonicus*), le canard colvert (*Anas platyrhynchos*), le merle des Moluques (*Acridotheres tristis*) ou toute autre espèce » sont remplacés par les mots « Tous les animaux sauvages ».

Article 31 : L'article 333-17 est ainsi modifié :

1) Au premier alinéa, les mots « battues administratives » sont remplacés par les mots « opérations de régulation d'espèces nuisibles » et le mot « publique » est remplacé par le mot « publiques ».

2) Au deuxième alinéa le mot « publique » est remplacé par le mot « publiques ».

3) Au troisième alinéa le mot « battue » est remplacé par les mots « opérations de régulation ».

Article 32 : L'article 333-18 est ainsi modifié :

1) Les mots « des battues administratives » sont remplacés par les mots « opérations de régulation d'espèces nuisibles ».

2) Les mots « garde-chasse » sont remplacés par les mots « agent provincial ».

3) Les mots « , à l'exception des opérations se déroulant sur des parcelles de domaine provincial données à bail » sont ajoutés après le mot « terrain ».

Article 33 : L'article 333-20 est complété par les dispositions suivantes : « , uniquement de jour ».

Article 34 : L'article 333-21 est ainsi modifié :

1) Les mots « garde-chasse » sont remplacés par les mots « agent provincial ».

2) Le mot « battue » est remplacé par les mots « opérations de régulation d'espèces nuisibles ».

Article 35 : Les titres des sections 1 et 2 du chapitre IV du titre III du livre III sont abrogés.

Article 36 : L'article 334-1 est ainsi modifié :

1) Au premier alinéa :

– Les mots « cynégétiques » sont remplacés par les mots « de chasse » ;

– Les mots « qui ont ces activités dans leur » sont remplacés par les mots « dont l' ».

2) Le premier alinéa est complété par les dispositions suivantes : « se rapporte à la réalisation des activités suivantes ».

3) Au 1° le mot cynégétique est supprimé.

4) Au 2° les mots « cynégétiques des territoires de chasse de la province Sud » sont remplacés par les mots « des activités de chasse sur un territoire » et les mots « battues administratives » sont remplacés par les mots « régulation d'espèces nuisibles ».

Article 37 : Les articles 334-2 et 334-3 sont abrogés.

Article 38 : L'article 335-5 est ainsi modifié :

1) Au 1° du I les mots « à une maison habitée ou servant d'habitation » sont remplacés par les mots « , soit à une maison habitée ou servant à l'habitation, soit à des bâtiments fermés ou ouvrages immobiliers destinés à l'entreposage des récoltes et des animaux, soit à des hangars ou abris fixes couverts à usage agricole, ».

2) Au II les mots « du 6° » sont abrogés.

3) Au III les mots « au sens de l'article 335-7 » sont abrogés.

Article 39 : Les dispositions de l'article 335-7 sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe le fait de contrevenir aux dispositions réglementaires relatives à l'emploi de modes, de moyens, d'engins ou d'instruments pour la destruction des espèces nuisibles. ».

Article 40 : Le septième alinéa de l'article 335-12 est ainsi modifié :

1) Les mots « d'animaux des » sont remplacés par les mots « de spécimens d' ».

2) Le mot « animales » est inséré après le mot « espèces ».

Article 41 : A l'article 335-14, la référence à l'article « 334-3 » est remplacée par la référence à l'article « 335-16 ».

Article 42 : Les dispositions de l'article 335-16 sont remplacées par les dispositions suivantes : « Sont habilités à constater les infractions aux dispositions du présent titre, outre les agents et officiers de police judiciaire et les agents des douanes, les fonctionnaires et agents assermentés et commissionnés à cet effet ».

Article 43 : L'article 336-1 est ainsi modifié :

1) Après les mots « habilité à » sont insérés deux alinéas ainsi rédigé :

1° délimiter les périmètres mentionnés à l'article 332-2 ;

2° interrompre l'exercice de la chasse dans les conditions prévues à l'article 333-4 ; ».

2) Il est inséré avant le mot « modifier » un « 3° ».

Chapitre 4

Dispositions relatives à la pêche

Article 44 : L'article 341-2 est ainsi modifié :

1) Au 3° le mot « maritime » est inséré avant les mots « dont le produit ».

2) Le 5° est complété par les dispositions suivantes : « et soumise à autorisation délivrée par arrêté du président de l'assemblée de province ».

3) Au 7°, les termes latins sont rédigés en italique.

4) Les dispositions du 8° sont remplacées par les dispositions suivantes : « pêche non professionnelle », pêche maritime exercée sans autorisation de pêche côtière ou hauturière, notamment à des fins vivrières ou de loisirs ».

5) Les dispositions du 9° sont abrogées.

6) Au 13° le mot « poisson » est remplacé par le mot « poissons ».

7) Au 17° le mot « longueur » est remplacé par le mot « longueurs ».

8) Après le dernier alinéa, est ajouté un alinéa ainsi rédigé : « 19° « Palangre dormante », ligne de pêche comportant plusieurs hameçons, reliée à une ou plusieurs bouées nommées signaux, et destinée à être laissée plusieurs heures en action de pêche avant d'être relevée ».

Article 45 : L'article 341-4 est complété par un alinéa ainsi rédigé : « Le produit de la pêche est marqué selon les modalités prévues à l'article 341-29-1. ».

Article 46 : A l'article 341-5, les mots « Est prohibé l'usage de toute substance susceptible » sont remplacés par les mots « Sont prohibés l'usage et la détention, pour tout pêcheur à pieds ou à bord de tout navire, de substances susceptibles ».

Article 47 : Aux articles 341-6 et 341-7 les mots « professionnelle ou de plaisance » sont supprimés.

Article 48 : L'article 341-8 est ainsi modifié :

1) Au premier alinéa, les mots « de plaisance » sont remplacés par les mots « opérant une pêche non professionnelle ».

2) La numérotation 1° à 7° est remplacée par la numérotation a) à g).

3) Au dernier alinéa, les mots « autorisés à bord des navires de plaisance » sont remplacés par les mots « listés ci-dessus ».

Article 49 : L'article 341-11 est ainsi modifié :

- 1) Les mots « nasses ou casiers doivent » sont remplacés par les mots « nasses, casiers ou filet doivent ».
- 2) Après les mots « posés et » sont insérés les mots «, pour les nasses ou casiers, ».
- 3) Les mots « le numéro de la nasse ou du casier » sont remplacés par les mots « leur numéro ».

Article 50 : L'article 341-14 est complété par un alinéa ainsi rédigé : « L'usage de la palangre dormante est interdit pour la capture des spécimens de vivaneaux. ».

Article 51 : Au deuxième alinéa de l'article 341-15 les mots « de plaisance » sont remplacés par les mots « opérant une pêche non professionnelle ».

Article 52 : L'article 341-16 est complété par un alinéa ainsi rédigé : « Il est interdit aux navires de pêche hauturière disposant d'une autorisation de pêche côtière, en application des dispositions de l'article 341-20, de poser une ou plusieurs palangres à une distance inférieure à 3 milles nautiques du point de pose d'un dispositif de concentration de poissons ».

Article 53 : Au troisième alinéa de l'article 341-20, le mot « titre » est remplacé par le mot « chapitre ».

Article 54 : L'article 341-22 est ainsi modifié :

- 1) Au premier alinéa, le mot « des » est remplacé par les mots « par le biais de ».
- 2) Au deuxième alinéa, les mots « au titre d'un » sont remplacés par les mots « utilisant un », les mots « lors de » sont remplacés par le mot « avant » et les mots « . Elles pourront être accordées au titre du présent texte » sont supprimés.

Article 55 : L'article 341-24-1 est ainsi modifié :

- 1) Au deuxième alinéa, le mot « titre » est remplacé par le mot « chapitre ».
- 2) Au cinquième alinéa, le mot « effectuer » est remplacé par le mot « demander » et le mot « Il » est remplacé par le mot « et ».

Article 56 : Au deuxième alinéa de l'article 341-26, le mot « titre » est remplacé par le mot « chapitre ».

Article 57 : Au titre de la section 4 du chapitre I du titre IV du livre III les mots « de plaisance » sont remplacés par les mots « non professionnelle ».

Article 58 : L'article 341-29 est ainsi modifié :

- 1) Les mots « de plaisance » sont remplacés par les mots « non professionnelle ».
- 2) Les mots « Le colportage, » sont insérés avant les mots « la commercialisation ».

Article 59 : Il est inséré après l'article 341-29 un article 341-29-1 ainsi rédigé :

« Tout spécimen de crustacé, à l'exception des crabes, pêché dans le cadre d'une pêche non professionnelle doit faire l'objet d'un marquage consistant en l'ablation d'une partie de la queue (uropode). Ce marquage doit être nettement visible.

Les spécimens capturés par des pêcheurs embarqués ou des pêcheurs sous-marins opérant à partir d'un navire sont marqués dès la mise à bord.

Pour les pêcheurs pratiquant à partir du rivage, ce marquage doit intervenir dès qu'ils ont rejoint le rivage. ».

Article 60 : L'article 341-30 est ainsi modifié :

1) Au I, les mots « de plaisance » sont remplacés par les mots « opérant une pêche non professionnelle », les mots « ou pêcheur à pieds » sont insérés avant les mots « et par sortie », les mots « et en cas de plusieurs sorties dans la même journée, par jour » sont insérés après les mots « par sortie », les mots « une fois le poisson vidé » sont remplacés par les mots « poissons pris en l'état » et les mots « doit être respecté » sont remplacés par les mots « ne peut être dépassé ».

2) Au II, le mot « poisson » est remplacé par les mots « spécimens des espèces », les mots « et par sortie » sont remplacés par les mots « par sortie, et en cas de plusieurs sorties dans la même journée, par jour », et les mots « doit être respecté » sont remplacés par les mots « ne peut être dépassé ».

Article 61 : L'article 341-35 est ainsi modifié :

1) Au premier alinéa, les mots « grainées et de celles » sont remplacés par les mots «, cigales de mer (*Scyllarides* spp., *Arctides* spp.) et popinées (*Parribacus* spp.) grainées, ainsi que des langoustes ».

2) Au deuxième alinéa les mots « le transport » sont supprimés, le mot « entières » est remplacé par les mots « cigales de mer et popinées entières et non marquées » et les mots «, par les pêcheurs professionnels » sont insérés après le mot « autorisés ».

Article 62 : A l'article 341-36, les mots « *Scylla serrata* » sont indiqués en italique.

Article 63 : A l'article 341-37, les mots « de plaisance » sont remplacés par les mots « opérant une pêche non professionnelle ».

Article 64 : L'article 341-39 est ainsi modifié :

- 1) Au premier alinéa, les mots « et la consommation » sont supprimés.
- 2) Le deuxième alinéa est abrogé.
- 3) Les mots latins sont rédigés en italique.

Article 65 : L'article 341-41 est ainsi modifié :

1) Au premier alinéa, les mots « les commandants, commandants en second ou officiers des bâtiments de la marine nationale, les commandants d'aéronefs militaires, ainsi que » sont insérés après les mots « des douanes ».

2) Au sixième alinéa, les mots « de six mois d'emprisonnement et » sont insérés après le mot « puni », les mots « aux contrôles et aux visites » sont remplacés par les mots « à tout contrôle, notamment », les mots « aux contrôles et aux visites à bord des navires de pêche » sont remplacés par les mots « des navires en mer, à quai ou aux mises à l'eau, » et les mots « des locaux et des véhicules » sont remplacés par les mots « ou des locaux professionnels et de tout véhicule ».

Article 66 : Il est inséré après l'article 341-41-1 un article 341-41-2 ainsi rédigé :

« Le capitaine de tout navire de pêche professionnelle effectuant des opérations de pêche doit être en mesure de justifier de l'ensemble des autorisations requises lors de tout contrôle effectué en mer ou lors du débarquement.

En cas de manquement à cette disposition, la suspension de toute autorisation délivrée en application du présent chapitre peut être prononcée à son encontre, au terme d'une procédure contradictoire ».

Article 67 : L'article 341-42 est ainsi modifié :

1) Au 7° du I, les mots « en connaissance de cause, acheter les produits de la pêche provenant des navires de plaisance » sont remplacés par les mots « acheter en connaissance de cause, tout produit issu de la pêche non professionnelle »

2) Les dispositions du 8° du I sont remplacées par les dispositions suivantes : « Ne pas se conformer aux obligations déclaratives concernant les opérations de pêche, les captures et les produits qui en sont issus, l'effort de pêche réalisé, et la commercialisation et le transport des produits de la pêche ».

Article 68 : L'article 341-44 est ainsi modifié :

1) Au premier alinéa, les mots « de plaisance » sont remplacés par les mots « opérant une pêche non professionnelle ».

2) Avant le dernier alinéa, il est inséré un 10° ainsi rédigé : « Enfreindre les exigences liées au marquage des captures ».

Article 69 : L'article 341-48 est ainsi modifié :

1) Au premier alinéa, le mot « section » est remplacé par le mot « sections ».

2) Au deuxième alinéa, les mots « les périodes et les » sont remplacés par les mots « leurs périodes et leurs ».

Chapitre 5

Dispositions relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement

Article 70 : L'article 413-4 est ainsi modifié :

1) Au I 5° les mots « de l'exploitant » sont remplacés par les mots « du demandeur lui permettant de conduire son projet dans le respect des intérêts protégés énoncés à l'article 412-1 et d'être en mesure de satisfaire aux obligations lors de la cessation d'activités de l'exploitation ; ».

2) Les 1° et 2° du II sont remplacés par les dispositions suivantes :

« 1° Dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, de l'avis du maire et du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur ;

2° Dans les dix jours suivant sa présentation, d'un justificatif de dépôt d'une demande de permis de construire, lorsque l'implantation de l'installation en nécessite l'obtention et d'un justificatif de compatibilité de l'installation faisant l'objet de la demande avec les documents d'urbanisme opposables. L'octroi du permis de construire ne vaut pas autorisation au sens du présent chapitre ;

3° Dans les dix jours suivant sa présentation, d'un justificatif de dépôt d'une demande d'autorisation de défrichement, lorsque l'implantation de l'installation en nécessite l'obtention. L'octroi de l'autorisation de défrichement ne vaut pas autorisation au sens du présent chapitre. ».

Article 71 : L'article 413-31 est ainsi modifié :

1) Le premier alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« Pour les installations à haut risque chronique, l'étude d'impact comprend, outre les informations indiquées à l'article 413-4 :

1° une analyse des méthodes utilisées pour évaluer les effets de l'installation sur l'environnement, mentionnant, le cas échéant, les difficultés éventuelles de nature technique ou scientifique rencontrées lors de cette évaluation.

2° lorsque l'activité implique l'utilisation, la production ou le rejet de substances ou de mélanges dangereux et un risque de contamination du sol et des eaux souterraines sur le site de

l'exploitation, un rapport de base. Ce rapport contient les informations nécessaires pour comparer l'état de pollution du sol et des eaux souterraines avec l'état du site d'exploitation lors de la mise à l'arrêt définitif de l'installation. Il comprend au minimum :

a) des informations relatives à l'utilisation actuelle et, si elles existent, aux utilisations précédentes du site ;

b) les informations disponibles sur les mesures de pollution du sol et des eaux souterraines à l'époque de l'établissement du rapport ou, à défaut, de nouvelles mesures de cette pollution eu égard à l'éventualité d'une telle pollution par les substances ou mélanges mentionnés dans le rapport de base fourni dans le cadre de l'étude d'impact. ».

Article 72 : L'article 413-43 est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Un justificatif de l'accomplissement de ces formalités est transmis par le demandeur à l'inspection des installations classées. ».

Article 73 : A l'article 414-3 les mots « formulaire de déclaration au titre de la réglementation relative aux ICPE contre attestation de dépôt » ainsi que le formulaire type sont supprimés.

Article 74 : L'article 416-2 est ainsi modifié :

1) Au premier alinéa, le mot « Livre » est remplacé par le mot « Titre ».

2) A l'alinéa 2, les mots « suspendre l'exploitation de l'installation » sont supprimés et après les mots « mesures conservatoires », sont insérés les mots « et, en tant que de besoin, suspendre l'exploitation de l'installation ».

3) A l'alinéa 3, les mots « et 2° » sont remplacés par les mots « , 2° et 4° ».

Article 75 : L'article 416-16 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Le fait de faire obstacle aux fonctions exercées par les fonctionnaires et agents habilités à exercer des missions de contrôle administratif ou de recherche et de constatation des infractions en application du présent titre est puni de six mois d'emprisonnement et d'une amende de 1 780 000 francs CFP. ».

Article 76 : A l'article 416-20 6°, les mots « et 415-9 à 415-12 » sont remplacés par les mots « , 415-10 et 415-12 ».

Article 77 : Le premier alinéa de l'article 417-1 est complété par les dispositions suivantes :

« à la seule condition que l'exploitant se soit fait connaître du président de l'assemblée de province ou se fasse connaître de lui dans l'année suivant la publication de la délibération. ».

Chapitre 6

Dispositions relatives aux déchets

Article 78 : L'article 421-2 est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Le bureau de l'assemblée de province est habilité à adopter, modifier ou compléter une liste unique des déchets. Toutes les informations relatives aux déchets prévues par le présent titre et ses textes d'application doivent être fournies en utilisant les codes indiqués dans cette liste. ».

Article 79 : A l'article 422-2 les mots « les dispositions réglementant les filières » sont remplacés par les mots « cahiers des charges annexés à la délibération n° 692-2013/BAPS/DENV du 7 octobre 2013 relative à la procédure d'agrément et portant cahiers des charges des éco-organismes et des opérateurs de collecte et de traitement des filières de gestion des piles et accumulateurs usagés, des accumulateurs usagés au plomb, des pneumatiques usagés, des huiles usagées des véhicules hors d'usage et des déchets d'équipements électriques et électroniques ».

Article 80 : A l'article 422-11, les mots « visés par le » sont remplacés par les mots « mentionnés au ».

Article 81 : Les dispositions des articles 422-23, 422-28 et 422-33 sont abrogées.

Article 82 : Les dispositions des articles 422-53, 422-57, 422-61, 422-70 et 422-71 sont abrogées.

Article 83 : L'article 423-4 est ainsi modifié :

1) Au 2°, après les mots « inertes autorisée » est inséré le mot « ou » et les mots « le traitement » sont remplacés par les mots « leur traitement ».

2) Les dispositions du 3° sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Pour les volumes supérieurs à trois mètres cubes de déchets inertes, imprimer à leurs frais des bordereaux de suivi des déchets, prendre en charge financièrement leur transport depuis le chantier vers une installation de stockage de déchets inertes autorisée, une installation de valorisation de déchets inertes autorisée conformément aux dispositions de la sous-section 2 ou un autre chantier dont le maître d'ouvrage accepte ces déchets ».

3) Les mots « bordereau de suivi des déchets inertes n° » ; sont supprimés.

Article 84 : L'article 425-1 est ainsi modifié :

1) Les mots « les articles des » sont remplacés par le mot « les », les mots « le chapitre 2 » sont remplacés par les mots « le chapitre II, et » et les mots «, ainsi que le modèle de bordereau figurant à l'article 423-4 » sont supprimés.

**Chapitre 6
Dispositions transitoires**

Article 85 : Les articles 20 et 59 sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.

Article 86 : La présente délibération sera transmise à M. le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le président,
PHILIPPE MICHEL

Délibération n° 28-2017/APS du 31 mars 2017 relative à l'agrément des familles d'accueil et à l'organisation des placements familiaux

L'assemblée de la province Sud,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le code civil, notamment ses articles 375 et suivants ;

Vu la délibération modifiée n° 288 du 17 décembre 1970 relative à l'aide sociale à l'enfance ;

Vu la délibération modifiée n° 49 du 28 décembre 1989 cadre relative à l'aide médicale et aux aides sociales ;

Vu la délibération modifiée n° 12-90/APS du 24 janvier 1990 prise pour l'application dans la province Sud de la délibération cadre du congrès n° 49 du 28 décembre 1989 relative à l'aide médicale et aux aides sociales ;

Vu la délibération n° 67-2007/APS du 13 décembre 2007 définissant les normes d'habitabilité auxquelles doivent répondre les logements et immeubles afin d'ouvrir droits pour les personnes privées y résidant, à l'octroi de l'aide au logement ou d'une bonification de prêts ;

Vu la délibération modifiée n° 66/CP du 17 novembre 2008 relative aux indemnités représentatives de frais alloués aux agents dans le cadre de l'exercice de leur fonction ;

Vu la délibération modifiée n° 35/CP du 7 octobre 2010 relative à l'organisation de l'action sociale et médico-sociale ;

Vu l'avis de la commission de la santé et de l'action sociale réunie le 21 mars 2017 ;

Vu le rapport n° 13739-2017/1-ACTS du 17 mars 2017,

A adopté en sa séance publique du 31 mars 2017 les dispositions dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Champ d'application de la délibération

La présente délibération a pour objet de fixer le cadre dans lequel une personne peut accueillir, à son domicile, une personne relevant de l'aide sociale à l'enfance.

Les personnes accueillies au titre de l'aide sociale à l'enfance sont :

- les mineurs définis par la délibération n° 288 du 17 décembre 1970 susvisée ;
- les mineurs émancipés confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;
- les jeunes majeurs de moins de 21 ans qui bénéficiaient de l'aide sociale à l'enfance de la province Sud avant leur majorité ;
- les dyades parent-enfant confrontées à des difficultés risquant de compromettre gravement l'éducation ou le développement physique, affectif, intellectuel et social ou de mettre en danger la santé, la sécurité ou la moralité de l'enfant de moins de deux ans.

Chapitre 1

Procédure d'agrément des familles d'accueil

Section 1

Conditions, modalités de délivrance, contenu et durée de l'agrément

Article 2 : Principe de l'agrément

Toute personne souhaitant accueillir à son domicile une personne relevant de l'aide sociale à l'enfance, dans le cadre d'un accueil permanent ou séquentiel, doit obtenir un agrément délivré dans les conditions prévues par la présente délibération.

Cet agrément atteste de la capacité de son titulaire à répondre aux conditions nécessaires à l'exercice de la fonction de famille d'accueil, sans créer à son bénéficiaire, un droit à accueillir un enfant ou un droit à percevoir une indemnité compensatrice en cas d'absence d'accueil.

Au sens de la présente délibération, la famille d'accueil est la cellule familiale formée par la personne agréée et l'ensemble des personnes vivant, de façon permanente, à son domicile, qui contribue à l'accueil d'une personne relevant de l'aide sociale à l'enfance.

Une délibération du bureau de l'assemblée de province fixe chaque année le nombre maximal de familles d'accueil pouvant être agréées, en fonction des besoins en matière de placements administratifs et judiciaires.

Article 3 : Conditions pour obtenir l'agrément

Pour obtenir l'agrément, les conditions suivantes doivent être remplies :

1°) Conditions relatives au candidat :

- être âgé d'au moins 25 ans au moment du dépôt de la demande ;
- être âgé de moins de 65 ans au moment du dépôt de la demande, lorsqu'il s'agit d'une première demande d'agrément ;
- disposer de ressources financières, de telle sorte que les indemnités liées à la fonction de famille d'accueil ne soient pas la seule source de revenus du ménage ;
- passer un examen médical auprès d'un médecin de la direction de l'action sanitaire et sociale, destiné à s'assurer que son état de santé lui permet d'accueillir, à son domicile, des personnes relevant de l'aide sociale à l'enfance et, notamment, qu'il ne souffre pas de certaines affections invalidantes ou dont le pronostic ou le potentiel sont évolutifs. Sont ainsi concernées les affections psychiatriques avérées entraînant une prise en charge chronique, les affections chroniques pouvant entraîner une indisponibilité régulière prévisible en raison de la fréquence des épisodes invalidants, des soins médicaux ou des hospitalisations, ainsi que les affections pour lesquelles le pronostic vital est engagé à court terme ;
- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine criminelle ou à une peine correctionnelle prononcée pour l'un des délits mentionnés sur la liste figurant à l'article 4 ;
- ne pas être ou avoir été déchu de son autorité parentale.

2°) Conditions relatives aux personnes vivant, de façon permanente, au domicile du candidat :

- passer un examen médical auprès d'un médecin de la direction de l'action sanitaire et sociale, destiné à s'assurer que leur état de santé leur permet d'accueillir des personnes relevant de l'aide sociale à l'enfance, dans le respect des restrictions fixées au 5^e alinéa du 1^o ci-dessus ;
- pour toute personne majeure, ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine criminelle ou à une peine correctionnelle prononcée pour l'un des délits mentionnés sur la liste figurant à l'article 4 ;
- pour toute personne majeure, ne pas être ou avoir été déchu de son autorité parentale.

3°) Conditions relatives au logement du candidat :

- vivre dans un logement répondant aux critères fixés par la délibération n° 67-2007/APS du 13 décembre 2007 susvisée et dont les dimensions, le nombre de pièces ainsi que leur destination, sont adaptés à l'accueil de personnes relevant de l'aide sociale à l'enfance, notamment au regard du nombre de personnes y vivant de façon permanente ;
- ne pas disposer à son domicile d'un animal susceptible d'être dangereux, notamment d'un chien dangereux. Au sens de la présente délibération, on entend par chien dangereux, tout chien appartenant à l'une des races « american staffordshire terrier », « mastiff », « tosa », « rottweiler », « dobermann » ou à toute race équivalente, ou qui, au vu de ses caractéristiques morphologiques, peut être assimilé à un chien appartenant à l'une de ces races, tels que notamment les types « american pit bull terrier » ou « boerbull ».

4°) Conditions relatives à la capacité du candidat et des personnes vivant, de façon permanente, à son domicile, à assurer le développement physique, intellectuel et affectif des personnes accueillies, dans le respect des droits de leur famille :

- sur le plan éducatif, être capable d'offrir un cadre adapté à la personne accueillie favorisant l'écoute, le respect, les apprentissages, l'épanouissement et le processus de résilience ;
- sur le plan de l'hygiène, assurer la gestion du quotidien et offrir à la personne accueillie un cadre garantissant l'équilibre alimentaire, la qualité du sommeil, la prévention des risques, notamment liés aux accidents domestiques, aux addictions et aux accidents de la route, ainsi que le suivi et le soutien de la scolarité ;
- sur le plan de la santé et de la prévention, être apte à prendre en compte les besoins de la personne accueillie et à assurer le suivi de ses soins médicaux, notamment au regard de sa vaccination ;
- sur le plan psychologique et émotionnel, être attentif et empathique vis-à-vis de la personne accueillie afin de comprendre son comportement et les problématiques qu'elle peut rencontrer ;
- être apte à se mobiliser dans l'intérêt de la personne accueillie et, si nécessaire, à remanier ses habitudes et son fonctionnement, ainsi que ses principes éducatifs ;
- être apte à collaborer avec la direction de l'action sanitaire et sociale, à entendre et à prendre en compte toute observation relative à un comportement jugé inadapté et nécessitant une modification de comportement, à rendre compte de ses actions et de ses observations sur l'évolution de la personne accueillie.

Article 4 : Condamnations pénales

Nul ne peut être agréé au titre des dispositions de la présente délibération si les bulletins n° 2 ou 3 de son casier judiciaire mentionnent une condamnation à une peine criminelle ou à une peine correctionnelle prononcée pour l'un des délits suivants :

1°) Délits d'atteinte à la personne humaine prévus :

- au chapitre I^{er}, à l'exception du premier alinéa de l'article 221-6, du titre II du livre II du code pénal applicable en Nouvelle-Calédonie, relatif aux atteintes à la vie de la personne ;
- au chapitre II, à l'exception du premier alinéa de l'article 222-19, du titre II du livre II du même code, relatif aux atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne ;

– aux chapitres III, IV, V et VII du titre II du livre II du même code, relatifs à la mise en danger de la personne, aux atteintes à ses libertés, aux atteintes à sa dignité et aux atteintes aux mineurs et à la famille.

2°) Délits d'atteinte aux biens prévus aux titres I et II du livre III du même code, relatifs aux appropriations frauduleuses et aux autres atteintes aux biens.

3°) Délits contre la nation, l'État et la paix publique prévus :

– au chapitre I^{er} du titre II du livre IV du même code, relatif aux actes de terrorisme ;

– aux paragraphes 2 et 5 de la section 3 du chapitre II du titre III du livre IV du même code, relatifs à la corruption passive et au trafic d'influence commis par des personnes exerçant une fonction publique, ainsi qu'à la soustraction et au détournement de biens ;

– à la section 1 du chapitre III du titre III du livre IV du même code, relative à la corruption active et au trafic d'influence commis par les particuliers ;

– à la section 2 du chapitre IV du titre III du livre IV du même code, relative aux entraves à l'exercice de la justice ;

– au chapitre I^{er} du titre IV du livre IV du même code, relatif aux faux ;

– au titre V du livre IV du même code, relatif à la participation à une association de malfaiteurs.

4°) Délit prévu à l'article L. 3421-1 du code de la santé publique applicable en Nouvelle-Calédonie, relatif à l'usage illicite de l'une des substances ou plantes classées comme stupéfiants.

Article 5 : Dépôt et composition du dossier de demande d'agrément

La personne souhaitant obtenir un agrément dépose, auprès de la direction de l'action sanitaire et sociale, un dossier contenant :

1°) Un formulaire précisant notamment :

– la liste, l'état civil et la situation des membres de sa famille ;
– les coordonnées de sa famille (adresse, numéro de téléphone, courriel) ;

– la liste des personnes vivant à son domicile à titre permanent ;
– les éléments de rémunération et le niveau d'endettement du ménage ;

– le type de logement occupé ;
– les principales motivations à accueillir des personnes relevant de l'aide sociale à l'enfance ;

– le nombre de personnes et le type d'accueil ou de séjour, tels que définis à l'article 20, souhaités ;

– les principales activités de sa famille ;
– les contraintes ponctuelles ou régulières en termes de disponibilité.

2°) Les pièces suivantes concernant le candidat :

– une copie d'une pièce d'identité ;
– un justificatif de domicile ;

– une copie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile pour les dommages que les personnes accueillies pourraient occasionner et ceux dont ils pourraient être victimes ;

– un certificat médical attestant de la réalisation de l'examen médical et de l'absence de contre-indications médicales, telles que prévues au 1° de l'article 3 ;

– un extrait du bulletin n° 3 du casier judiciaire ;

– une déclaration sur l'honneur de ne pas être ou avoir été déchu de son autorité parentale ;

– le cas échéant, une copie du permis de conduire en cours de validité ;

– un justificatif des revenus perçus ;

– un relevé d'identité bancaire.

3°) Les pièces suivantes concernant les personnes vivant, de façon permanente, au domicile du candidat :

– le cas échéant, une déclaration du conjoint du candidat attestant de son accord pour l'accueil de personnes relevant de l'aide sociale à l'enfance ;

– un certificat médical attestant de la réalisation de l'examen médical et de l'absence de contre-indications médicales, telles que prévues au 1° de l'article 3 ;

– un extrait du bulletin n° 3 du casier judiciaire de chaque personne majeure ;

– le cas échéant, une déclaration sur l'honneur de chaque personne majeure, de ne pas être ou avoir été déchu de leur autorité parentale ;

– le cas échéant, une copie du permis de conduire en cours de validité de chaque personne majeure susceptible de transporter les personnes accueillies.

Le dossier de demande d'agrément comprend en outre un extrait du bulletin n° 2 du casier judiciaire du candidat, ainsi que de chaque personne majeure vivant à son domicile, sollicité par le président de l'assemblée de province auprès du tribunal de première instance.

Article 6 : Délai d'instruction

La décision du président de l'assemblée de province rendue sur la demande d'agrément est notifiée dans un délai de six mois à compter du dépôt du dossier de demande.

À défaut de notification d'une décision dans ce délai, l'agrément est réputé refusé.

Article 7 : Procédure d'instruction

L'instruction de la demande d'agrément débute par l'examen du dossier déposé à la direction de l'action sanitaire et sociale, afin de s'assurer que le candidat remplit les conditions fixées au 1° de l'article 3.

Si ces conditions sont remplies, l'instruction de la demande d'agrément se poursuit par une phase d'évaluation destinée à s'assurer que le candidat et les personnes vivant, de façon permanente, à son domicile satisfont aux autres conditions fixées à l'article 3.

La phase d'évaluation comprend :

- des entretiens menés par un médecin de la direction de l'action sanitaire et sociale, un personnel socio-éducatif et un psychologue de la direction de l'action sanitaire et sociale ;
- une ou plusieurs visites à domicile effectuées par un agent de la direction de l'action sanitaire et sociale.

La direction de l'action sanitaire et sociale peut solliciter des entretiens avec d'autres professionnels, si elle l'estime nécessaire dans le cadre de l'instruction.

L'ensemble de ces entretiens font l'objet de rapports écrits.

Article 8 : Demande d'éléments complémentaires

Dans le cadre de l'instruction, la direction de l'action sanitaire et sociale peut demander tout complément d'informations destiné à compléter ou confirmer les éléments fournis par le candidat.

Article 9 : Refus d'agrément

L'agrément est refusé :

- si le candidat ne remplit pas l'une des conditions fixées à l'article 3 ;
- si le dossier de demande d'agrément est incomplet ;
- si, en raison de l'indisponibilité du candidat, il n'a pas été possible de procéder aux entretiens et visites prévues dans le cadre de la phase d'évaluation, dans le délai de deux mois à compter du dépôt de la demande.

Tout refus d'agrément fait l'objet d'un courrier motivé.

La commission d'agrément des candidats à la fonction de famille d'accueil est informée de tout refus d'agrément.

Article 10 : Délivrance, contenu et durée de l'agrément

L'agrément est délivré par arrêté du président de l'assemblée de province, après avis motivé de la commission d'agrément des candidats à la fonction de famille d'accueil, pour une durée de cinq ans.

L'agrément fixe le type d'accueil et de séjour pour lequel son titulaire est agréé, ainsi que le nombre et, le cas échéant, la tranche d'âge des personnes relevant de l'aide sociale à l'enfance qu'il est autorisé à accueillir simultanément.

Le nombre de personnes reçues ne peut être supérieur à trois. Lorsqu'une des personnes accueillies est en situation de handicap, ce nombre est limité à deux.

À titre exceptionnel, l'agrément peut être délivré même lorsqu'une des conditions de l'article 3 n'est pas remplie par le candidat, dès lors que l'arrêté d'agrément précise qu'il ne produira ses effets qu'à compter de la réalisation de la condition manquante. Cet arrêté précise la manière dont le titulaire de l'agrément devra justifier de la réalisation de cette condition et le délai maximal accordé pour cette réalisation.

Article 11 : Dérogations

En cas de situation particulière, notamment liée à l'urgence d'un placement à mettre en œuvre pour répondre à des besoins spécifiques, et sur proposition motivée de la direction de l'action sanitaire et sociale, le président de l'assemblée de province peut, par arrêté :

- étendre le périmètre d'un agrément en cours de validité afin d'autoriser l'accueil de plus de trois personnes ou de modifier le type d'accueil autorisé ;
- délivrer un agrément qui ne peut excéder trois mois à un candidat qui, au vu de l'état avancé de l'instruction de son dossier de demande, présente des garanties suffisantes pour l'accueil provisoire de personnes relevant de l'aide sociale à l'enfance.

Les dérogations accordées sont présentées à la commission d'agrément des candidats à la fonction de famille d'accueil lors de sa séance la plus proche, afin qu'elle puisse émettre un avis motivé sur l'extension du périmètre de l'agrément ou l'octroi de l'agrément à l'issue de la procédure complète d'instruction.

Article 12 : Obligation de transmission annuelle

La personne agréée est tenue, pour elle-même et pour toute personne vivant, de façon permanente, à son domicile, de fournir annuellement à la direction de l'action sanitaire et sociale :

- le certificat médical prévu à l'article 3, attestant que son état de santé physique et psychique demeure compatible avec l'accueil de personnes relevant de l'aide sociale à l'enfance ;
- une copie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité ;
- une attestation sur l'honneur de la composition des membres vivant de façon permanente à son domicile.

Section 2

Renouvellement, suspension et retrait de l'agrément

Article 13 : Renouvellement de l'agrément

Au moins cinq mois avant la date d'échéance de son agrément, son titulaire peut en demander le renouvellement en déposant, auprès de la direction de l'action sanitaire et sociale un dossier contenant :

1°) Les pièces suivantes concernant le titulaire :

- une copie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile pour les dommages que les personnes accueillies pourraient occasionner et ceux dont ils pourraient être victimes ;
- un certificat médical attestant de la réalisation de l'examen médical et de l'absence de contre-indications médicales, telles que prévues au 1° de l'article 3 ;
- un extrait du bulletin n° 3 du casier judiciaire ;
- une déclaration sur l'honneur de ne pas être ou avoir été déchu de son autorité parentale ;
- un justificatif des revenus perçus.

2°) Les pièces suivantes concernant les personnes vivant, de façon permanente, au domicile du titulaire :

- le cas échéant, une déclaration du conjoint du titulaire attestant de son accord pour l'accueil de personnes relevant de l'aide sociale à l'enfance ;

- un certificat médical attestant de la réalisation de l'examen médical et de l'absence de contre-indications médicales, telles que prévues au 1° de l'article 3 ;

- un extrait du bulletin n° 3 du casier judiciaire de chaque personne majeure ;

- le cas échéant, une déclaration sur l'honneur de chaque personne majeure, de ne pas être ou avoir été déchu de leur autorité parentale.

La demande de renouvellement d'agrément est instruite dans les mêmes conditions que la demande d'agrément initiale.

Article 14 : Suspension de l'agrément

Sur proposition motivée de la direction de l'action sanitaire et sociale, le président de l'assemblée de province peut suspendre un agrément, pour une durée maximale de six mois, lorsque la personne agréée :

- ne réunit plus, même de façon temporaire, les conditions définies à l'article 3 ;

- ne respecte pas les obligations définies aux articles 12 et 25 ;

- ne s'est pas présentée aux séances de formation identifiées comme obligatoires par la direction de l'action sanitaire et sociale, au cours de l'accompagnement de la famille d'accueil ;

- s'oppose aux contrôles sollicités par la direction de l'action sanitaire et sociale ou ne se rend pas disponible, de manière répétée, pour permettre ces contrôles ;

- s'oppose à l'organisation de rencontres entre la personne accueillie et sa famille ou, ne se rend pas disponible, de manière répétée, pour permettre ces rencontres ;

- tient des propos discréditant la famille de la personne accueillie ;

- s'oppose à la mise en œuvre du projet individualisé prévu à l'article 22 ;

- se rend auteur de tout acte incompatible avec les engagements pris dans le cadre du contrat de séjour prévu à l'article 21 ;

- ou toute personne majeure vivant, de façon permanente, à son domicile, en application du principe de précaution, est suspectée de manière sérieuse ou fait l'objet d'une procédure judiciaire, pour des faits de négligence ou de violence.

Le président de l'assemblée de la province notifie au titulaire de l'agrément, par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge, les motifs pour lesquels la suspension de l'agrément est envisagée et lui enjoint de faire connaître ses observations dans le délai d'un mois.

La commission d'agrément des candidats à la fonction de famille d'accueil est informée des décisions de suspension.

Si au terme du délai de suspension, le motif ayant entraîné la décision de suspension demeure, le président de l'assemblée de

province procède au retrait de l'agrément dans les conditions prévues à l'article 15.

Toute décision de suspension d'agrément est motivée et notifiée à la personne agréée.

Durant la période de suspension, aucune personne relevant de l'aide sociale à l'enfance ne peut être accueillie.

La suspension entraîne l'arrêt du versement des indemnités définies à l'article 32.

Article 15 : Retrait de l'agrément

L'agrément est retiré si :

- son titulaire ou l'une des personnes majeures vivant, de façon permanente, à son domicile a fait l'objet d'une ou plusieurs condamnations pénales mentionnées à l'article 4 ;

- à l'issue d'une période de suspension de l'agrément, le motif qui l'a justifié demeure.

Avant toute décision de retrait, le président de l'assemblée de province notifie au titulaire de l'agrément, par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge, le motif pour lequel le retrait de l'agrément est envisagé et lui enjoint de faire connaître ses observations dans le délai d'un mois.

Le retrait est décidé par le président de l'assemblée de province après avis motivé de la commission d'agrément des candidats à la fonction de famille d'accueil.

L'avis de la commission est rendu après que la personne agréée ait été invitée à formuler par écrit ses observations.

Par dérogation aux dispositions du présent article, le président de l'assemblée de province peut, à la demande de l'intéressé, retirer l'agrément sans solliciter l'avis de la commission.

Toute décision de retrait d'agrément est motivée et notifiée à la personne agréée.

À compter de la date de notification du retrait de l'agrément, aucune personne relevant de l'aide sociale à l'enfance ne peut être accueillie.

Le retrait entraîne l'arrêt du versement des indemnités définies à l'article 32.

Section 3

Commission d'agrément des candidats à la fonction de famille d'accueil

Article 16 : Rôle de de la commission

La commission d'agrément des candidats à la fonction de famille d'accueil rend un avis sur toute demande d'agrément, d'extension ou de renouvellement d'agrément et sur tout retrait, en ayant connaissance de l'intégralité du dossier sur la base duquel l'instruction a été effectuée.

Article 17 : Composition de la commission

La commission d'agrément des candidats à la fonction de famille d'accueil est composée :

- du président de l'assemblée de province ou de son représentant, président ;
- du directeur de l'action sanitaire et sociale ou de son représentant ;
- du chef du service de protection de l'enfance de la direction de l'action sanitaire et sociale ou de son représentant ;
- du chef de service de l'action sociale de la direction de l'action sanitaire et sociale ou de son représentant ;
- d'un psychologue de la direction de l'action sanitaire et sociale ;
- du médecin référent de la protection de l'enfance de la direction de l'action sanitaire et sociale ou de son représentant ;
- d'un représentant d'une association dont l'objet statutaire se rapporte à la protection de l'enfance ou de son suppléant, désignés par arrêté du président de l'assemblée de province pour une durée de trois ans ;
- d'un représentant d'une association dont l'objet statutaire se rapporte aux familles d'accueil ou de son suppléant, désignés par arrêté du président de l'assemblée de province pour une durée de trois ans.

Article 18 : Fonctionnement de la commission

Le secrétariat de la commission est assuré par la direction de l'action sanitaire et sociale.

La commission se réunit en tant que de besoin, et au moins trois fois par an, sur convocation écrite transmise à ses membres par le secrétariat, au moins quarante-huit heures avant sa réunion.

Cette convocation, indiquant le lieu, l'heure et l'ordre du jour de la séance, est accompagnée des documents qui s'y rapportent. L'ordre du jour peut être complété de questions diverses adressées par les membres de la commission à son secrétariat, au plus tard vingt-quatre heures avant sa réunion.

Quatre membres au moins, dont un représentant d'une association au moins, doivent être présents à l'ouverture de toute séance de la commission. Si ce quorum n'est pas atteint à l'heure fixée, la réunion est reportée d'une demi-heure sans conditions de quorum.

En cas d'absence du président, la présidence de la commission est assurée par le doyen d'âge présent.

Chaque affaire inscrite à l'ordre du jour fait l'objet d'un rapport de présentation préalablement établi par son rapporteur, désigné par la direction de l'action sanitaire et sociale parmi les membres de la commission.

Toute personne ayant participé à l'instruction ou procédé aux évaluations dans le cadre d'un dossier de demande peut être entendue par la commission.

Les avis de la commission sont rendus à la majorité des membres présents. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Si le président s'est abstenu et que

les voix sont également partagées, le vote est considéré comme négatif.

Les travaux de la commission font l'objet d'un compte-rendu transmis à ses membres au plus tard un mois après la réunion de celle-ci.

Toute personne assistant aux travaux de la commission est tenue à une obligation de secret, conformément aux dispositions de l'article 226-3 du code pénal, et ne peut, à ce titre, divulguer aucune information confidentielle relative aux faits, documents, débats et avis rendus, dont elle a connaissance en cette qualité.

Chapitre 2

Le placement au sein d'une famille d'accueil

Article 19 : Contenu et délivrance de l'arrêté de placement

Tout placement d'une personne relevant de l'aide sociale à l'enfance fait l'objet d'un arrêté du président de l'assemblée de province qui précise notamment l'identité de la personne accueillie, l'identité de la personne agréée, le lieu d'accueil, le type d'accueil et de séjour, ainsi que la date de début de placement.

Cet arrêté fixe, dans le cadre d'un accueil séquentiel, la date de fin du placement.

Il désigne également le chef de service de la protection de l'enfance de la direction de l'action sanitaire et sociale dont le rôle est d'organiser l'aide de la famille d'accueil à la compréhension et à la mise en œuvre de l'accueil conformément aux prescriptions fixées par le projet individualisé défini à l'article 22.

L'arrêté de placement est notifié à la personne agréée qui en accuse réception et qui se charge d'en informer toutes les autres personnes vivant, de façon permanente, à son domicile.

Article 20 : Types d'accueil et de séjour

L'accueil est qualifié de permanent lorsque la personne faisant l'objet d'une mesure de placement est accueillie dans une famille d'accueil pour une durée indéterminée de manière continue (tous les jours de la semaine, nuit et jour), avec ou sans intégration scolaire, indépendamment des droits de visite et d'hébergement définis par le juge des enfants ou dans le cadre du projet individualisé.

L'accueil est qualifié de séquentiel lorsque la personne faisant l'objet d'une mesure de placement est accueillie dans une famille d'accueil pour une durée déterminée. L'accueil séquentiel comprend plusieurs types de séjour :

- le séjour temporaire, qui est un séjour provisoire permettant d'effectuer un placement, soit dans l'attente d'un lieu d'accueil plus adapté aux besoins de la personne accueillie, soit lorsque cette dernière doit être prise en charge durant l'absence de la famille d'accueil auprès de laquelle elle est placée de manière permanente, soit, de manière partielle ou discontinue auprès de plusieurs familles d'accueil ;

– le séjour de rupture, qui est un séjour éducatif d'une durée maximale de trois mois, renouvelable une fois pour la même durée, destiné aux personnes de plus de douze ans et présentant des conditions d'accueil contrastant avec leur milieu de vie habituel ;

– le séjour de soutien, qui est un séjour d'une durée maximale de trois mois, renouvelable une fois pour la même durée, destiné aux parturientes et aux dyades mère-enfant ou père-enfant.

Article 21 : Contrat de séjour

A l'occasion de chaque placement, il est conclu un contrat de séjour établi entre la personne accueillie lorsqu'elle est majeure ou les titulaires de l'autorité parentale lorsqu'elle est mineure, la personne agréée et la province Sud.

Ce contrat précise notamment le rôle de la famille d'accueil et celui de la direction de l'action sanitaire et sociale. Il fixe les conditions de l'arrivée de la personne accueillie dans la famille d'accueil et de son départ, ainsi que du soutien éducatif dont il bénéficiera. Il indique les objectifs du placement et précise la contribution des différentes parties à la mise en œuvre du contrat de séjour et, lorsque la personne placée est un mineur non émancipé, au suivi du projet individualisé défini à l'article 22.

Le contrat de séjour reproduit les dispositions de l'article 23 relatives aux engagements inhérents à la fonction de famille d'accueil.

Il est porté à la connaissance des autres membres de la famille d'accueil.

Article 22 : Projet individualisé

Il est établi, pour chaque mineur non émancipé bénéficiant d'une mesure d'aide sociale à l'enfance, telle que le placement familial, ou d'une mesure de protection judiciaire, un document unique intitulé « projet individualisé ».

Ce document, qui vise à garantir le développement physique, psychique, affectif, intellectuel et social du mineur, l'accompagne tout au long de son parcours au titre de la protection de l'enfance.

Le projet individualisé est établi par la direction de l'action sanitaire et sociale, en lien avec le mineur, sa famille et la famille d'accueil, dans le délai de 4 mois à compter de la date de son premier placement.

Compte tenu des motifs du placement, des besoins du mineur et des objectifs du placement éventuellement fixés par la décision judiciaire ou administrative le concernant, le projet individualisé comprend :

- la nature et les objectifs des actions à mener en direction du mineur ;
- leur délai de mise en œuvre et leur durée ;
- le rôle de toute personne intervenant auprès de la personne accueillie et de sa famille ;
- l'identité du référent de la personne accueillie au sein de la direction de l'action sanitaire et sociale.

L'élaboration du projet individualisé peut comprendre une évaluation médicale et psychologique de la personne accueillie

afin d'identifier les nécessités de soins qui doivent être intégrées au document.

Le projet individualisé, qui fait l'objet d'évaluations régulières, est tenu à jour en fonction de l'évolution des besoins fondamentaux du mineur.

Article 23 : Engagements de la personne agréée

La personne agréée s'engage, vis-à-vis de la personne accueillie, à :

- concourir à son éducation dans les conditions appropriées à son âge et à sa situation, conformément aux prescriptions du projet individualisé défini à l'article 22 ;
- favoriser son développement et son épanouissement physique, intellectuel, affectif et moral ;
- lui offrir un cadre moral et matériel garantissant sa sécurité et sa protection ;
- concourir au maintien, voire au développement, de ses relations avec sa famille, dans le cadre défini par la direction de l'action sanitaire et sociale et, le cas échéant, l'autorité judiciaire ;
- lui permettre de trouver sa juste place parmi les personnes concourant à sa prise en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance, notamment les autorités judiciaires et la direction de l'action sanitaire et sociale, ainsi que sa famille ;
- ne jamais utiliser de sanction corporelle ou fondée sur l'humiliation, ni procéder à toutes formes de menaces ;
- permettre toute visite à domicile, ainsi que toute rencontre avec la ou les personnes accueillies, sollicitée par la direction de l'action sanitaire et sociale ;
- prendre toute disposition nécessaire pour demeurer joignable dans un délai maximum de vingt-quatre heures.

Article 24 : Levée de placement

Toute levée de placement fait l'objet d'un arrêté du président de l'assemblée de province qui précise notamment l'identité de la personne accueillie et la date de son départ de la famille d'accueil.

La levée de placement peut être décidée :

- à l'échéance de la durée de placement initialement prévue ;
- à titre conservatoire, lorsqu'une mesure de suspension ou de retrait d'agrément est envisagée à l'encontre de son titulaire ;
- lorsque les conditions d'accueil ne garantissent plus la sécurité, la santé et l'épanouissement de la personne accueillie ;
- pour tout autre motif justifié par l'intérêt de la personne accueillie.

Article 25 : Obligation de discrétion

La personne agréée est tenue à une obligation de secret concernant les informations dont elle a connaissance concernant la personne accueillie et sa famille.

Le non-respect de cette obligation peut être sanctionné sur le fondement des dispositions de l'article 226-13 du code pénal.

Chapitre 3
Formation, suivi, contrôle
et indemnités des familles d'accueil

Article 26 : Principe des formations

La direction de l'action sanitaire et sociale organise à l'intention des personnes agréées des formations destinées à l'amélioration de leurs connaissances et de leurs aptitudes, notamment en ce qui concerne :

- le développement physique, intellectuel et affectif des enfants et des adolescents ;
- la situation spécifique des mineurs ou des jeunes majeurs séparés de leur famille, lorsqu'ils sont placés en famille d'accueil ;
- les implications de la fonction de famille d'accueil ;
- le soutien nécessaire à la personne accueillie dont l'environnement social, culturel et économique peut différer de celui de la famille d'accueil ;
- le cadre institutionnel et administratif relatif à la prise en charge des personnes accueillies ;
- le travail partenarial avec la direction de l'action sanitaire et sociale ;
- la place de la famille des personnes placées en famille d'accueil ;
- le cas échéant, l'accueil spécifique des bébés nés sous le secret, des personnes en situation de handicap, des adolescents et des personnes placées en séjour de rupture ;
- les gestes de premiers secours et de sécurité.

Lorsqu'au cours de l'accompagnement prévu à l'article 28, des lacunes ou des difficultés sont décelées dans l'exercice de la fonction de famille d'accueil, la direction de l'action sanitaire et sociale identifie des séances de formation obligatoires auxquelles la personne agréée est tenue d'assister. Cette dernière en est informée par courrier.

Article 27 : Déroulement et prise en charge financière des formations

Les formations prévues à l'article 26 sont organisées et prises en charge par la province Sud.

L'accès à ces formations peut, sur autorisation préalable du président de l'assemblée de province et dans la limite des places disponibles, bénéficier au conjoint de la personne agréée.

Dans le cadre de toute formation se déroulant hors de sa commune de résidence, la personne agréée bénéficie, sur production des justificatifs correspondants, de la prise en charge des frais de repas et d'utilisation de son véhicule personnel, dans les conditions fixées aux articles 10 à 18 de la délibération n° 66/CP du 17 novembre 2008 susvisée.

Lors du déroulement des formations auxquelles la personne agréée doit assister, cette dernière peut bénéficier, sur sa demande écrite et sur production des justificatifs correspondants, de la prise en charge totale des frais de garde des mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance durant le temps de la formation. Pour bénéficier de cette prise en charge, les mineurs

doivent être placés dans une structure agréée conformément aux dispositions de la délibération n° 35/CP du 7 octobre 2010 susvisée.

Article 28 : Accompagnement de la direction de l'action sanitaire et sociale

La personne agréée bénéficie, pendant toute la durée des accueils auxquels elle participe, d'un accompagnement régulier assuré par la direction de l'action sanitaire et sociale, sous forme de conseil et de soutien, ainsi que d'entretiens individuels en cas de difficultés particulières rencontrées dans le cadre de l'accueil.

Article 29 : Contrôles de la direction de l'action sanitaire et sociale

La personne agréée fait l'objet de contrôles réguliers, pouvant avoir lieu de manière inopinée et destinés à s'assurer qu'elle continue de réunir les conditions et aptitudes requises pour l'accueil de personnes relevant de l'aide sociale à l'enfance.

Article 30 : Absences programmées de la personne agréée

La personne agréée peut s'absenter sur autorisation du président de l'assemblée de province, après en avoir préalablement fait la demande écrite, dans le respect d'un délai de prévenance de :

- quinze jours en cas d'absence de deux jours au plus ;
- un mois en cas d'absence de trois à quinze jours inclus ;
- deux mois en cas d'absence de seize à trente jours inclus ;
- trois mois en cas d'absence de plus de trente jours ou de départ hors de la Nouvelle-Calédonie avec la personne accueillie quelle que soit la durée de l'absence.

L'autorisation d'absence est subordonnée aux possibilités d'accueil provisoire pouvant être proposées par la direction de l'action sanitaire et sociale ou par la famille d'accueil.

Tout refus d'autorisation d'absence est motivé et notifié à l'intéressé.

Article 31 : Informations communiquées obligatoirement à la direction de l'action sanitaire et sociale

La personne agréée est tenue de déclarer à la direction de l'action sanitaire et sociale :

- sans délai, tout évènement marquant (fugue, hospitalisation, non-retour de week-end, etc.) relatif à la personne accueillie ;
- dans le délai de 48 heures, toute information importante relative à des changements de comportement de la personne accueillie ;
- sans délai et par écrit, toute poursuite ou condamnation pénale dont elle-même ou toute personne vivant, de façon permanente, à son domicile ferait l'objet, notamment dans le cadre des infractions mentionnées à l'article 4 ;
- dans le délai minimum d'un mois avant sa survenance, tout changement de lieu de domicile ;
- dans le délai d'une semaine à compter de sa survenance et par écrit, toute modification intervenue dans sa situation personnelle, familiale ou professionnelle ;

– sans délai, sur la base d'un certificat médical, toute maladie grave, évolutive ou contagieuse dont elle-même ou toute personne vivant, de façon permanente, à son domicile serait affectée et qui nécessiterait de mettre fin à l'accueil en cours ;

– tout renseignement utile aux personnes chargées de l'accompagnement et du contrôle prévus aux articles 28 et 29 ;

– toute suspension ou retrait du permis de conduire de la personne assurant le transport des personnes accueillies au sein de la famille d'accueil ;

– l'installation permanente d'une ou plusieurs nouvelles personnes au sein du foyer.

Article 32 : Indemnités de la famille d'accueil

La personne agréée perçoit plusieurs indemnités nécessaires aux soins de la personne accueillie :

1°) Une indemnité mensuelle d'accueil versée en contrepartie de l'activité d'accueil, qu'il soit permanent ou séquentiel. Le montant de cette indemnité varie en fonction du nombre de personnes accueillies et correspond à un pourcentage du salaire minimum garanti (SMG) fixé dans le tableau suivant :

Nombre de personnes accueillies (hors personnes en situation de handicap)	% du SMG
1	70
2	100
3	150

Lorsque, à titre exceptionnel, le nombre de personnes accueillies est supérieur à trois, une indemnité forfaitaire de 26 000 francs CFP est perçue pour chaque personne supplémentaire accueillie.

Par dérogation aux dispositions précédentes, lorsque la personne accueillie est en situation de handicap, le montant de l'indemnité mensuelle d'accueil varie en fonction du type d'accueil et correspond à un pourcentage du SMG fixé dans le tableau suivant :

Type d'accueil ou de séjour	% du SMG
Séjour temporaire dans le cadre d'un accueil séquentiel	80
Accueil permanent avec intégration scolaire, à temps plein ou partiel	100
Accueil permanent sans intégration scolaire	150

Lorsque, au titre d'un accueil séquentiel, la personne accueillie relève d'un séjour de rupture, le montant de l'indemnité mensuelle d'accueil est majoré de 40 %.

Lorsque, au titre d'un accueil séquentiel, la personne accueillie relève d'un séjour de soutien pour dyade, le montant de l'indemnité mensuelle d'accueil est majoré de 30 % si l'enfant de la dyade est âgé de moins de 6 mois ou de 50 % s'il est âgé de 6 mois à 2 ans.

L'indemnité mensuelle est versée à terme échu dès le premier mois d'accueil au prorata du temps de présence de la personne accueillie au domicile de la famille d'accueil.

2°) Une indemnité mensuelle d'entretien exclusivement destinée à pourvoir aux besoins quotidiens de la personne accueillie (notamment à son alimentation, son hygiène, son argent de poche et ses loisirs) et dont le montant varie en fonction de l'âge de celle-ci, tel que fixé dans le tableau suivant :

Âge	Montant (en francs CFP)
De 0 à 10 ans révolus	30 840
À partir de 11 ans	43 000

L'indemnité mensuelle d'entretien est versée à terme échu dès le premier mois d'accueil, au prorata du temps de présence de la personne accueillie au domicile de la famille d'accueil.

Le versement de cette indemnité mensuelle est conservé dès lors que l'absence de la personne accueillie du domicile de la famille d'accueil n'excède pas soit trois jours sur le mois considéré, en cas d'hospitalisation ou de droit de visite et d'hébergement exercé par sa famille, soit un jour au moins, pour tout autre motif.

3°) Une indemnité annuelle de trousseau exclusivement destinée à pourvoir aux besoins réguliers de la personne accueillie (relatifs notamment à l'achat de ses vêtements et de ses fournitures scolaires, ainsi qu'à ses activités extrascolaires) et dont le montant varie en fonction de l'âge de celle-ci, tel que fixé dans le tableau suivant :

Âge	Montant (en francs CFP)
De 0 à 5 ans révolus	38 430
De 6 à 10 ans révolus	44 850
À partir de 11 ans	57 430

L'indemnité annuelle de trousseau est versée en deux fois :

– 60 % en début de placement ;
– 40 % après 6 mois de prise en charge de la personne accueillie.

4°) Une indemnité annuelle de Noël exclusivement destinée à l'achat de cadeaux pour la personne accueillie à l'occasion de cet événement et dont le montant varie en fonction de l'âge de celle-ci, tel que fixé dans le tableau suivant :

Âge	Montant (en francs CFP)
De 0 à 5 ans révolus	4 020
De 6 à 10 ans révolus	6 340
À partir de 11 ans	8 780

5°) Un bon d'achat de Noël dont le montant peut varier chaque année sans excéder 10 000 francs, distribué au bénéfice des mineurs de moins de 15 ans.

Article 33 : Dispositions transitoires

La présente délibération entre en vigueur le premier jour du troisième mois suivant sa publication.

Les dossiers de demande d'agrément déposés antérieurement à cette date d'entrée en vigueur sont instruits dans les conditions fixées par la présente délibération. Le président de l'assemblée de province a la possibilité de solliciter, de tout demandeur, la production d'éléments complémentaires pour compléter son dossier.

Les agréments délivrés antérieurement à cette date d'entrée en vigueur conservent leur validité jusqu'à leur terme si leurs titulaires ont moins de 70 ans à la date d'entrée en vigueur et qu'ils se conforment aux conditions de la présente délibération dans un délai maximal d'un an.

Article 34 : Habilitation du bureau de l'assemblée de province

Le bureau de l'assemblée de province est habilité à modifier la présente délibération après avis de la commission de la santé et de l'action sociale.

Article 35 : Abrogation

La délibération n° 03-2003/APS du 2 avril 2003 relative à l'organisation des placements familiaux des mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance est abrogée.

Article 36 : Article de transmission

La présente délibération sera transmise à M. le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le président,
PHILIPPE MICHEL

Vœu n° 4-2017/APS du 31 mars 2017 sollicitant l'homologation législative des peines d'emprisonnement instituées par le code de l'environnement de la province Sud

L'assemblée de la province Sud,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le code de l'environnement de la province Sud ;

Vu le règlement intérieur de l'assemblée de la province Sud ;

Vu le vœu n° 4-2016 du 1^{er} avril 2016 sollicitant l'homologation législative des peines d'emprisonnement instituées par le code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie et par le code de l'environnement de la province Sud ;

Vu l'avis de la commission de l'environnement réunie le 8 mars 2017 ;

Vu le rapport n° 7689-2017/APS/DENV du 27 février 2017,

A adopté en sa séance publique du 31 mars 2017 les dispositions dont la teneur suit :

Article 1^{er} : En application des articles 87 et 157 de la loi organique du 19 mars 1999 susvisée, l'assemblée de la province Sud sollicite, auprès de l'État, l'homologation législative des peines d'emprisonnement prévues par les articles 341-41 et 416-16 du code susvisé.

Article 2 : Le présent vœu sera transmis à M. le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le président,
PHILIPPE MICHEL

ARRÊTÉS ET DÉCISIONS

Arrêté n° 768-2017/ARR/DPASS du 14 mars 2017 modifiant l'arrêté n° 1156-2016/ARR/DPASS du 14 juin 2016 relatif à l'agrément de Mme Chikli Sylvia en qualité de famille d'accueil de mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance de la province Sud

Le président de l'assemblée de la province Sud,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi du pays modifiée n° 2001-016 du 11 janvier 2002 relative à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 3-2003/APS du 2 avril 2003 relative à l'organisation des placements familiaux des mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance ;

Vu l'arrêté n° 1156-2016/ARR/DPASS du 14 juin 2016 relatif à l'agrément de Mme Chikli Sylvia en qualité de famille d'accueil de mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance de la province Sud ;

Vu la demande d'agrément en date du 10 février 2017 ;

Vu les pièces constitutives du dossier ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'aide sociale à l'enfance, réunie le 10 mars 2017 ;

Vu le rapport n° 8478-2017/1-ACTS en date du 10 mars 2017,

A r r ê t e :

Article 1^{er} : A l'article 1 de l'arrêté du 14 juin 2016 susvisé, les termes « deux mineurs » sont remplacés par les termes « trois mineurs ».

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à M. le commissaire délégué de la République, publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifié à l'intéressée.

Pour le président
et par délégation :
Le secrétaire général,
ROGER KERJOUAN

Arrêté n° 762-2017/ARR/DPASS du 17 mars 2017 relatif au renouvellement de l'agrément de Mme Mermoud France-Line en qualité de famille d'accueil de mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance

Le président de l'assemblée de la province Sud,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi du pays modifiée n° 2001-016 du 11 janvier 2002 relative à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 3-2003/APS du 2 avril 2003 relative à l'organisation des placements familiaux des mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance ;

Vu la demande de renouvellement en date du 8 décembre 2016 ;

Vu les pièces constitutives du dossier ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'aide sociale à l'enfance, réunie le 10 mars 2017 ;

Vu le rapport n° 8424-2017/1-ACTS, en date du 10 mars 2017,

A r r ê t e :

Article 1^{er} : Mme Mermoud France-Line, née le 16 février 1951 à Nouméa, domiciliée village RT 1 – lieu-dit « Dallas 3 » sur la commune de Thio, bénéficie du renouvellement d'agrément au titre de l'aide sociale à l'enfance pour l'accueil de trois (3) personnes, quatre (4) si fratrie, pour des séjours permanents et séquentiels, à l'exception des séjours de rupture.

Article 2 : Le renouvellement d'agrément est accordé pour une durée de trois (3) ans et peut être à nouveau renouvelé. La demande de renouvellement doit être déposée dans un délai de cinq (5) mois avant la fin de l'échéance.

Article 3 : L'intéressée dispose d'un délai de deux (2) mois à compter de la date de notification du présent arrêté pour former un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie.

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis à M. le commissaire délégué de la République, publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifié à l'intéressée.

Pour le président
et par délégation :
Le troisième vice-président,
DOMINIQUE MOLE

Arrêté n° 763-2017/ARR/DPASS du 17 mars 2017 relatif au renouvellement de l'agrément de Mme Toutikian Marie-Bernard en qualité de famille d'accueil de mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance

Le président de l'assemblée de la province Sud,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi du pays modifiée n° 2001-016 du 11 janvier 2002 relative à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 3-2003/APS du 2 avril 2003 relative à l'organisation des placements familiaux des mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance ;

Vu la demande de renouvellement en date du 12 janvier 2017 ;

Vu les pièces constitutives du dossier ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'aide sociale à l'enfance, réunie le 10 mars 2017 ;

Vu le rapport n° 8439-2017/1-ACTS, en date du 10 mars 2017,

Arrête :

Article 1^{er} : Mme Toutikian Marie-Bernard, née le 5 août 1963 à Poindimié, domiciliée au 304 rue des Jameloniers – lot Bonneaud Rolland sur la commune de Mont-Dore, bénéficie du renouvellement de son agrément pour l'accueil au titre de l'aide sociale à l'enfance, de trois (3) personnes, quatre (4) si fratrie, en accueil permanent ou séquentiel au titre des séjours temporaires.

Article 2 : Le renouvellement d'agrément est accordé pour une durée de trois (3) ans et peut être à nouveau renouvelé. La demande de renouvellement doit être déposée dans un délai de cinq (5) mois avant la fin de l'échéance.

Article 3 : L'intéressée dispose d'un délai de deux (2) mois à compter de la date de notification du présent arrêté pour former un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie.

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis à M. le commissaire délégué de la République, publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifié à l'intéressée.

Pour le président
et par délégation :
Le troisième vice-président,
DOMINIQUE MOLE

Arrêté n° 765-2017/ARR/DPASS du 17 mars 2017 relatif au renouvellement de l'agrément de M. Damour Vincent en qualité de famille d'accueil de mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance

Le président de l'assemblée de la province Sud,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi du pays modifiée n° 2001-016 du 11 janvier 2002 relative à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 3-2003/APS du 2 avril 2003 relative à l'organisation des placements familiaux des mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance ;

Vu la demande de renouvellement en date du 4 mars 2016 ;

Vu les pièces constitutives du dossier ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'aide sociale à l'enfance, réunie le 10 mars 2017 ;

Vu le rapport n° 8447-2017/1-ACTS, en date du 10 mars 2017,

Arrête :

Article 1^{er} : M. Damour Vincent, né le 14 février 1975 à Nîmes, domicilié 3 Boulevard extérieur – centre ville sur la commune de Nouméa, bénéficie du renouvellement de son agrément au titre de l'aide sociale à l'enfance pour l'accueil de deux (2) personnes, de façon permanente ou séquentielle au titre des séjours temporaires.

Article 2 : Le renouvellement d'agrément est accordé pour une durée de trois (3) ans et peut être à nouveau renouvelé. La demande de renouvellement doit être déposée dans un délai de cinq (5) mois avant la fin de l'échéance.

Article 3 : L'intéressé dispose d'un délai de deux (2) mois à compter de la date de notification du présent arrêté pour former un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie.

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis à M. le commissaire délégué de la République, publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifié à l'intéressé.

Pour le président
et par délégation :
Le troisième vice-président,
DOMINIQUE MOLE

Arrêté n° 767-2017/ARR/DPASS du 20 mars 2017 relatif à l'agrément de M. Waheo Wabaroï en qualité de famille d'accueil de mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance

Le président de l'assemblée de la province Sud,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi du pays modifiée n° 2001-016 du 11 janvier 2002 relative à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 3-2003/APS du 2 avril 2003 relative à l'organisation des placements familiaux des mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance ;

Vu la demande d'agrément en date du 3 février 2017 ;

Vu les pièces constitutives du dossier ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'aide sociale à l'enfance, réunie le 10 mars 2017 ;

Vu le rapport n° 8468-2017/1-ACTS en date du 10 mars 2017,

Arrête :

Article 1^{er} : M. Waheo Wabaroï, né le 27 mars 1976 à Ouvéa, domicilié à la tribu de Wabao sur l'île de Maré est agréé pour l'accueil au titre de l'aide sociale à l'enfance de trois (3) mineurs ou jeunes majeurs, quatre (4) en cas de fratrie pour des séjours permanents ou séquentiels.

Article 2 : L'agrément est accordé pour une durée de trois (3) ans. La demande de renouvellement doit être déposée dans un délai de cinq (5) mois avant la fin de l'échéance.

Article 3 : L'intéressé dispose d'un délai de deux (2) mois à compter de la date de notification du présent arrêté pour former un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à M. le commissaire délégué de la République, publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifié à l'intéressé.

Pour le président
et par délégation :
Le troisième vice-président,
DOMINIQUE MOLE

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

DECLARATION DE MODIFICATION D'UNE ASSOCIATION

Titre : **ASSOCIATION SPORTIVE HNYIMEHE**

Siège social : au domicile du président en exercice – Vallée du Tir – immeuble Tourand – 2^e étage – 6 rue Paul Bert – porte 14 – 98800 Nouméa

Récépissé de déclaration de modification n° W9N1002741 du 11 avril 2017 (dirigeants, statuts, siège)

Ancienne référence de l'association : 2736

DECLARATION DE CREATION D'UNE ASSOCIATION

Titre : **ASSOCIATION LA MÈZ VERTE**

Siège social : au domicile du président en exercice – Rivière Salée – 3^e secteur – 62 rue Révérend Père Mijola – 98800 Nouméa

Récépissé de déclaration de création n° W9N1005586 du 9 novembre 2016

DECLARATION DE CREATION D'UNE ASSOCIATION

Titre : **DONS ET PARTAGE**

Siège social : lotissement "Pointe à La Dorade" – 40 avenue de Normandie – BP 4183 – Koutio – 98830 Dumbéa

Récépissé de déclaration de création n° W9N1005685 du 7 avril 2017

DECLARATION DE DISSOLUTION D'UNE ASSOCIATION

Titre : **ASSOCIATION DES JEUNES SPORTIFS DE KOINDÉ**

Siège social : chez M. Georges Assao – tribu de Koindé – 98880 La Foa

Récépissé de déclaration de dissolution n° W9N2000596 du 14 avril 2017

DECLARATION DE CREATION D'UNE ASSOCIATION

Titre : **CÂ MÊ AO**

Siège social : tribu d'Ometteux – BP 860 – 98822 Poindimié

Récépissé de déclaration de création n° W9N3001855 du 21 mars 2017

DECLARATION DE CREATION D'UNE ASSOCIATION

Titre : **ASSOCIATION DES JEUNES DE KOH KOUAOUA**

Siège social : tribu de Koh – 98818 Kouaoua

Récépissé de déclaration de création n° W9N3001859 du 23 mars 2017

PUBLICATIONS LEGALES

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 28 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941370
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 5750
Identification :
Dénomination sociale : IMMO NC INVEST 3
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 336 676 -
n° de gestion 2016 D 385
Date d'immatriculation : 28 novembre 2016
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile
Capital : 200 000 XPF
Adresse du siège : 14, rue de l'observatoire - Motor Pool -
98800 Nouméa
Administration :
Gérant, associé : LADM (SARLh)
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Journal d'annonces légales : Actu.NC en date du 24 novembre
2016
Activité : gestion administrative de biens à usage locatif
d'habitations
Adresse : 14, rue de l'observatoire - Motor Pool - 98800 Nouméa
Date de début d'exploitation : 18 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 28 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941371
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 5751
Identification :
Dénomination sociale : IMMO NC INVEST 2
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 336 668 -
n° de gestion 2016 D 386
Date d'immatriculation : 28 novembre 2016
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile
Capital : 200 000 XPF
Adresse du siège : 14, rue de l'observatoire - Motor Pool -
98800 Nouméa
Administration :
Gérant, associé : LADM (SARLh)
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Journal d'annonces légales : Actu.NC en date du 24 novembre
2016

Activité : gestion administrative de biens à usage locatif
d'habitation
Adresse : 14, rue de l'observatoire - Motor Pool - 98800 Nouméa
Date de début d'exploitation : 18 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 28 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941372
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 5752
Identification :
Dénomination sociale : IMMO NC INVEST 1
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 336 635 -
n° de gestion 2016 D 387
Date d'immatriculation : 28 novembre 2016
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile
Capital : 200 000 XPF
Adresse du siège : 14, rue de l'observatoire - Motor Pool -
98800 Nouméa
Administration :
Associé, gérant : LADM (SARLh)
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Journal d'annonces légales : Actu.NC en date du 24 novembre
2016
Activité : administration et gestion de biens à usage locatif
d'habitation
Adresse : 14, rue de l'observatoire - Motor Pool - 98800 Nouméa
Date de début d'exploitation : 18 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 28 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941373
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 5753
Identification :
Dénomination sociale : IMMO NC 4
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 336 692 -
n° de gestion 2016 D 388
Date d'immatriculation : 28 novembre 2016
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile
Capital : 200 000 XPF
Adresse du siège : 14, rue de l'Observatoire - Motor Pool -
98800 Nouméa

Administration :
 Gérant, associé : LADM (SARLh)
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Journal d'annonces légales : Actu.NC en date du 24 novembre 2016
 Activité : administration et gestion de biens immobiliers à usage d'habitation
 Adresse : 14, rue de l'Observatoire - Motor Pool - 98800 Nouméa
 Date de début d'exploitation : 18 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
 Publicité éditée le 28 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941374
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal
 Numéro chrono : 5754
 Identification :
 Dénomination sociale : IMMO NC 3
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 336 627 - n° de gestion 2016 D 389
 Date d'immatriculation : 28 novembre 2016
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile
 Capital : 200 000 XPF
 Adresse du siège : 14, rue de l'observatoire - Motor Pool - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant : RIEU Emmanuel, Charles, René
 Gérant, associé : LADM (SARLh)
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Journal d'annonces légales : Actu.NC en date du 24 novembre 2016
 Activité : administration et gestion de biens immobiliers à usage d'habitation
 Adresse : 14, rue de l'observatoire - Motor Pool - 98800 Nouméa
 Date de début d'exploitation : 18 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
 Publicité éditée le 28 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941375
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal
 Numéro chrono : 5755
 Identification :
 Dénomination sociale : IMMO NC 2
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 336 650 - n° de gestion 2016 D 390
 Date d'immatriculation : 28 novembre 2016
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile
 Capital : 200 000 XPF
 Adresse du siège : 14, rue de l'observatoire - Motor Pool - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant, Associé ; LADM (SARLh)

Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Journal d'annonces légales : Actu.NC en date du 24 novembre 2016
 Activité : administration et gestion de biens immobiliers à usage d'habitation
 Adresse 14, rue de l'observatoire - Motor Pool - 98800 Nouméa
 Date de début d'exploitation : 18 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
 Publicité éditée le 28 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941376
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal
 Numéro chrono : 5756
 Identification :
 Dénomination sociale : IMMO NC 1
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 336 643 - n° de gestion 2016 D 391
 Date d'immatriculation : 28 novembre 2016
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile
 Capital : 200 000 XPF
 Adresse du siège : 14, rue de l'observatoire - Motor Pool - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant, associé : LADM (SARLh)
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Journal d'annonces légales : Actu.NC en date du 24 novembre 2016
 Activité : administration et gestion de biens immobiliers à usage d'habitation
 Adresse 14, rue de l'observatoire - Motor Pool - 98800 Nouméa
 Date de début d'exploitation : 18 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
 Publicité éditée le 28 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941377
 Immatriculation suite à création d'un établissement principal
 Numéro chrono : 5757
 Identification :
 Dénomination sociale : IMMO NC INVEST 4
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 336 700 - n° de gestion 2016 D 392
 Date d'immatriculation : 28 novembre 2016
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile
 Capital : 200 000 XPF
 Adresse du siège : 14, rue de l'observatoire - Motor Pool - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant, associé : LADM (SARLh)
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Journal d'annonces légales : Actu.NC en date du 24 novembre 2016

Activité : gestion administration de biens à usage locatif d'habitation

Adresse : 14, rue de l'observatoire - Motor Pool - 98800 Nouméa
Date de début d'exploitation : 18 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 28 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941378

Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 5758

Identification :

Dénomination sociale : SOCIETE D'IMPORTATION FRIGORIFIQUE DE NOUVELLE CALEDONIE abréviation SIF NC

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 335 967 - n° de gestion 2016 B 707

Date d'immatriculation : 28 novembre 2016

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Capital : 100 000 XPF

Adresse du siège : 12, rue Georges Clémenceau - Ducos - 98800 Nouméa

Administration :

Gérant : MORELLI Jean-Yves, Marcel

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Journal d'annonces légales : Actu.NC en date du 17 novembre 2016

Activité : importation et distribution de marchandises alimentaires

Adresse : 12, rue Georges Clémenceau - Ducos - 98800 Nouméa

Nom commercial : SIF NC

Date de début d'exploitation : 10 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 29 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941383

Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 5763

Identification :

Dénomination sociale : HODEX

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 331 032 - n° de gestion 2016 B 708

Date d'immatriculation : 29 novembre 2016

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Capital : 150 000 XPF

Adresse du siège : 24, rue de l'Alma - centre ville - 98800 Nouméa

Administration :

Gérant : DUBOSQ Eric, Paul, Albert

Gérant : DUBOSQ Isabelle, Pascale né(e) DURIEZ

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Journal d'annonces légales : Télé 7 Jours N.C. en date du 28 septembre 2016

Activité : Holding

Adresse : 24, rue de l'Alma - centre ville - 98800 Nouméa

Date de début d'exploitation : 21 septembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 29 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941384

Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 5764

Identification :

Dénomination sociale : MALESCOT

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 336 965 - n° de gestion 2016 D 393

Date d'immatriculation : 29 novembre 2016

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile immobilière

Capital : 120 000 XPF

Adresse du siège : 58, rue Taragnat - Vallée des Colons - 98800 Nouméa

Administration :

Associé, gérant : MOSSARD Lionel, Xavier

Associé, gérant : MOSSARD Audrey, Dominique né(e) DUPONT

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes en date du 24 novembre 2016

Activité : gestion et administration de biens immobiliers

Adresse : 58, rue Taragnat - Vallée des Colons - 98800 Nouméa

Date de début d'exploitation : 15 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 29 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941385

Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 5765

Identification :

Dénomination sociale : ATOM

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 336 759 - n° de gestion 2016 D 394

Date d'immatriculation : 29 novembre 2016

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile

Capital : 120 000 XPF

Adresse du siège : 3, lotissement Jean Duval "Chanteclair" - 98890 Païta

Administration :

Associé, gérant : THEVENIN Morgane, Magali, My Duyen

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes en date du 24 novembre 2016

Activité : acquisition, gestion, administration de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Adresse : 3, lotissement Jean Duval "Chanteclair" - 98890 Païta

Date de début d'exploitation : 15 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 29 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941386
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 5766
Identification :
Dénomination sociale : DESIGN PATRIMOINE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 335 132 -
n° de gestion 2016 D 395
Date d'immatriculation : 29 novembre 2016
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile
Capital : 160 000 XPF
Adresse du siège : 16, rue Emile Zola - résidence Eclipse -
Appartement n° 2 - Orphelinat - 98800 Nouméa
Administration :
Gérant : DEBANT Jean-Pierre
Gérant : RIEU Catherine, Isabelle, Pascale né(e) VERNIER
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Journal d'annonces légales : Télé 7 Jours N.C. en date du
16 novembre 2016
Activité : administration et gestion de biens immobiliers à
usage d'habitation et commercial
Adresse : 16, rue Emile Zola - résidence Eclipse - appartement
n° 2 - Orphelinat - 98800 Nouméa
Date de début d'exploitation : 7 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 29 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941388
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 5768
Identification :
Dénomination sociale : SCA ALISEE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 336 999 -
n° de gestion 2016 D 396
Date d'immatriculation : 29 novembre 2016
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile agricole
Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : rue du Banian - (BP 8801 - 98807 Nouméa
Cedex) - 98890 Païta
Administration :
Associé, gérant : HUGLO Jean-François, Gilbert, Michel
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes en
date du 17 novembre 2016
Activité : élevage bovins
Adresse : lot 92, Section Naïouni - 98890 Païta
Date de début d'exploitation : 1^{er} janvier 2017

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 29 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941389
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 5769
Identification :
Dénomination sociale : P-CUBE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 336 148 -
n° de gestion 2016 B 710
Date d'immatriculation : 29 novembre 2016
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 150 000 XPF
Adresse du siège : 15/17, route immeuble "Cap Normandie" -
98800 Nouméa
Administration :
Gérant : MAURY Pierrick, Yves, Roland
Gérant : BALLENGUEZ Patrick, Guy, Albert
Gérant : CHRISTIAN Patrick, Paul, Charles
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Journal d'annonces légales : Télé 7 Jours NC en date du
9 novembre 2016
Activité : acquisition, installation de tout matériel productif
d'énergie entrant dans le secteur des énergies renouvelables,
l'exploitation de ce matériel et la production
Adresse : 15/17, route immeuble « Cap Normandie » -
98800 Nouméa
Nom commercial : SUN HEAT/ WATER ABONNEMENT
Date de début d'exploitation : 1^{er} janvier 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS
Publicité éditée le 30 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941387
Immatriculation suite à création d'un établissement principal
Numéro chrono : 5767
Identification :
Dénomination sociale : NEODIS
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 336 981 -
n° de gestion 2016 B 709
Date d'immatriculation : 29 novembre 2016
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Capital : 100 000 XPF
Adresse du siège : 43, rue Gabriel Laroque - Val Plaisance -
(BP 32683 - 98897 Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa
Administration :
Gérant : DOPPLER Yoann
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Journal d'annonces légales : Télé 7 Jours N.C. en date du
23 novembre 2016

Activité : commerce de gros, demi-gros et détail de toutes marchandises.

Adresse : 43, rue Gabriel Laroque - Val Plaisance - (BP 32683 - 98897 Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa

Nom commercial : NEODIS

Date de début d'exploitation : 17 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

IMMATRICULATION AU RCS

Publicité éditée le 30 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941390

Immatriculation suite à création d'un établissement principal

Numéro chrono : 5770

Identification :

Dénomination sociale : SCA ILOHA

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 336 890 - n° de gestion 2016 D 397

Date d'immatriculation : 29 novembre 2016

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile agricole

Capital : 100 000 XPF

Adresse du siège : 6, rue de la Frégate Nivoise - (BP 2287 - 98846 Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa

Administration :

Associé, gérant : GODET Gérard, Jacques

Associé, gérant : TAILLET Céline

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes en date du 17 novembre 2016

Activité : élevage Bovin

Adresse : lot 92, section Niaouni - 98890 Païta

Date de début d'exploitation : 1^{er} janvier 2017

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940932

Numéro chrono : 4942

Identification :

Dénomination sociale : DECORACTIF

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 98 B 528 601 - n° de gestion 98 B 528604

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : LANCHON veuve BERNARD Cécile, Magali

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 26 août 2016 :

Partant : BERNARD Philippe, Claude, Jean, gérant

Nouveau : LANCHON veuve BERNARD Cécile, Magali, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940933

Numéro chrono : 4943

Identification :

Dénomination sociale : SO TRA DEV

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2000 B 582 114 - n° de gestion 2000 B 111

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 3 septembre 2016 :

Modifié : DEVILLERS David, Luc, Georges, gérant

Modifié : DEVILLERS Mickael, Stéphane, Rudolphe, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940934

Numéro chrono : 4944

Identification :

Dénomination sociale : LGNC

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 D 1 195 445 - n° de gestion 2013 D 413

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile immobilière

Administration :

Associé, gérant : LE GAFFRIC François

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 18 octobre 2016 :

Nouveau : LE GAFFRIC Hugo, associé

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940935

Numéro chrono : 4945

Identification :

Dénomination sociale : BOUGAULT - société en liquidation

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 B 997 106 - n° de gestion 2010 B 162

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Adresse du siège : 7 & 8, lotissement Altitude - 66, rue Georges Lèques - Tina Sur Mer - 98800 Nouméa

Administration :

Liquidateur : BOUGAULT Olivier, Nicolas

Objet de la formalité :

Dissolution amiable de la société à compter du 19 septembre 2016

Liquidateur : BOUGAULT Olivier, Nicolas
 Le siège de la liquidation est fixé au : 16, rue Eiffel - Ducos -
 98800 Nouméa - (BP 12497 - 98802 Nouméa Cedex)
 Journal d'annonces légales : Ecran+Magazine du 18 octobre
 2016.

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940936
 Numéro chrono : 4946
 Identification :
 Dénomination sociale : LABORATOIRE DE CONTROLE DE
 DUMBEA
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2007 B 847 798 -
 n° de gestion 2007 B 238
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société par actions simplifiée
 Administration :
 Président : LABISSY Bruno, Bernard
 Commissaire aux comptes titulaire : FORGUES Bernard
 Commissaire aux comptes suppléant : GUASCH Franck
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 26 septembre 2016 :
 Nouveau : FORGUES Bernard, commissaire aux comptes
 titulaire
 Nouveau : GUASCH Franck, commissaire aux comptes suppléant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940938
 Numéro chrono : 4948
 Identification :
 Dénomination sociale : POLYFAB
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 B 1 000 116 -
 n° de gestion 2010 B 234
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 1, avenue de la Baie de Koutio - ZI Ducos -
 BP 27818 - 98863 Nouméa Cedex
 Objet de la formalité :
 Dissolution de la société suite à réunion de toutes les parts en
 une seule main à compter du 1^{er} janvier 2016
 Décision de l'associé unique en date du 31 mars 2016.
 Dénomination de l'associé unique : la SARL PDN LA
 PLOMBERIE DE NOUMEA.
 Journal d'annonces légales : Ecran+Magazine du 25 mai 2016.

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940940
 Numéro chrono : 4950

Identification :
 Dénomination sociale : CABEX 2
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 272 126 -
 n° de gestion 2015 B 384
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 57, rue de la Riviera - Ouémo - BP 4363 -
 98847 Nouméa Cedex - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant, associé : MERILLON Willy, Paul
 Objet de la formalité :
 Transfert de l'établissement principal à compter du 15 août
 2016 :
 Ancienne adresse : 26 rue Gabriel Laroque - Val Plaisance -
 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 57 rue de la Riviera - Ouémo - BP 4363 -
 98847 Nouméa Cedex - 98800 Nouméa
 Transfert du siège social à compter du 15 août 2016 :
 Ancienne adresse : 26 rue Gabriel Laroque - Val Plaisance -
 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 57 rue de la Riviera - Ouémo - BP 4363 -
 98847 Nouméa Cedex - 98800 Nouméa
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 15 août 2016 :
 Modifié : MERILLON Willy, Paul, gérant, associé, demeurant
 57 rue de la Riviera - résidence Rocamare - Ouémo - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940941
 Numéro chrono : 4951
 Identification :
 Dénomination sociale : CABEX
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2000 B 604 074 -
 n° de gestion 2000 B 402
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 57, rue de la Riviera - Ouémo - 98800 Nouméa -
 BP 4363 - 98847 Nouméa Cedex - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant : MERILLON Willy, Paul
 Objet de la formalité :
 Transfert de l'établissement principal à compter du 15 août
 2016 :
 Ancienne adresse : 26 rue Gabriel Laroque - Val Plaisance -
 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 57 rue de la Riviera - Ouémo - 98800 Nouméa -
 BP 4363 - 98847 Nouméa Cedex
 Transfert du siège social à compter du 15 août 2016 :
 Ancienne adresse : 26 rue Gabriel Laroque - Val Plaisance -
 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 57 rue de la Riviera - Ouémo - 98800 Nouméa -
 BP 4363 - 98847 Nouméa Cedex
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 15 août 2016 :
 Modifié : MERILLON Willy, Paul, gérant, demeurant 57 rue
 de la Riviera - résidence Rocamare - Ouémo - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940942
Numéro chrono : 4952
Identification :
Dénomination sociale : PAMAKO
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 300 060 -
n° de gestion 2016 B 61
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérant : FAGES épouse VAUTHIER Marie-Claude
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 28 septembre 2016 :
Partant : VAUTHIER Patrick, Jean, Maurice, gérant
Nouveau : FAGES épouse VAUTHIER Marie-Claude, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940943
Numéro chrono : 4953
Identification :
Dénomination sociale : NOUMEA POIDS LOURDS
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 244 607 -
n° de gestion 2014 B 709
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de la société, après constat que ses
capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital
social à compter du 12 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940944
Numéro chrono : 4954
Identification :
Dénomination sociale : SATCAR
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 91 B 310 235 -
n° de gestion 91 B 310235
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de la société, après constat que ses
capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital
social à compter du 14 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940945
Numéro chrono : 4955
Identification :
Dénomination sociale : RAPIDO
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 058 742 -
n° de gestion 2011 B 1234
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de la société, après constat que ses
capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital
social à compter du 12 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940946
Numéro chrono : 4956
Identification :
Dénomination sociale : SODAUTO SA
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 88 B 194 464 -
n° de gestion 88 B 194461
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société par actions simplifiée
Objet de la formalité :
Ouverture de l'établissement secondaire situé 9 lotissement
Artisanal - section Pouembout Rive Droite - 98825 Pouembout à
compter du 22 septembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940947
Autre achat, apport, attribution
Numéro chrono : 4957
Identification :
Nom, prénom(s) : Mme NAUKA Geneviève, Marianne né(e)
SOEPARTO
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2005 A 769 786 -
n° de gestion 2005 A 228
Date d'immatriculation : 27 juin 2005
Renseignements relatifs à la personne physique :
Nationalité : française
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : transport routier de personnes.
Adresse : 72, rue Clemen PK7 - Nouméa - 98800 Nouméa
Date de début d'exploitation : 1^{er} décembre 2005
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Origine de l'activité ou de l'établissement : création
Activité : transport routier de personnes.

Adresse : 72, rue Clémén PK7 - Nouméa - 98800 Nouméa
 Date de début d'exploitation : 1^{er} décembre 2005
 Objet de la formalité :
 Modification de l'enseigne à compter du 24 octobre 2016 :
 Ancienne(S) : GATEAWAY Tours and Transfers
 Nouvelle(S) : GATEAWAY TOURS AND TRANSFERS/GATEAWAY TOURS/GATEAWAY TRANSFERS/GATEAWAY AIRPORT TRANSFERS/GATEAWAY SHORE TOURS/GATEAWAY NOUMEA SHORE TOURS AND TRANSFERS/GATEAWAY TOUR AGENCY/GATEAWAY NEW CALEDONIA/GATEAWAY NEW CALEDONIA SHORE TOURS AND TRANSFERS/NOUMEA SHORE TOURS/NOUMEA SHORE TOUR AGENCY/NOUMEA SHORE PRIVATE TOURS/NOUMEA SHORE TOURS-GATEAWAY

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940948
 Numéro chrono : 4958
 Identification :
 Dénomination sociale : CEGELEC NOUVELLE-CALEDONIE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 87 B 186 981 - n° de gestion 87 B 186981
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société par actions simplifiée
 Objet de la formalité :
 Modification de l'enseigne à compter du 24 octobre 2016
 Ancienne(S) : CEGELEC NOUVELLE-CALEDONIE
 Nouvelle(S) : CEGELEC/AXIANS/ACTEMIUM/CITEOS/OMEXOM

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940951
 Numéro chrono : 4961
 Identification :
 Dénomination sociale : SOCIETE DE PREFABRICATION EN BETON
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 95 B 438 671 - n° de gestion 95 B 438671
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Sigle : S.P.B.
 Forme juridique : société par actions simplifiée
 Administration :
 Président : LABISSY Bruno, Bernard
 Commissaire aux comptes titulaire : MCA AUDIT (SARLh)
 Commissaire aux comptes suppléant : SOFICAU AUDIT (SARLh)
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 18 mai 2016 :
 Partant : MARECHALLE Philippe, commissaire aux comptes suppléant

Partant : FORGUES Bernard, commissaire aux comptes titulaire
 Nouveau : MCA AUDIT (SARL), commissaire aux comptes titulaire
 Nouveau : SOFICAU AUDIT (SARL), commissaire aux comptes suppléant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940953
 Autre achat, apport, attribution
 Numéro chrono : 4963
 Identification :
 Nom, prénom(s) : M. SAUVAGER Bruno, Bertrand, François
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 A 722 090 - n° de gestion 2012 A 569
 Date d'immatriculation : 6 décembre 2012
 Renseignements relatifs à la personne physique :
 Nationalité : française
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Origine de l'activité ou de l'établissement : création
 Activité : commerce en gros et en détail de remorques, outillage de chantier, véhicules, motos, jet ski
 Adresse : 183, Allée du Grand Bleu - 98809 Mont-Dore
 Nom commercial : ENTREPRISE SAUVAGER BATIMENT/REMORQUE IMPORTNC
 Date de début d'exploitation : 1^{er} novembre 2012
 Objet de la formalité :
 Adoption d'une enseigne à compter du 25 octobre 2016 :

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 2 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940954
 Numéro chrono : 4964
 Identification :
 Dénomination sociale : ACTION CALEDONIENNE DE CHANTIER
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 043 744 - n° de gestion 2011 B 1002
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Sigle : A.C.C.
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : lot 54 - zone industrielle de Païta - (BP 4336 - 98847 Nouméa Cedex) - 98890 Païta
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Activité : construction de maisons
 Adresse : lot 54 - zone industrielle de Païta - (BP 4336 - 98847 Nouméa Cedex) - 98890 Païta
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Activité : construction de maisons individuelles - marchand de biens immobiliers - promoteur - lotisseur - commerce au détail de marchandises non spécialisées, bazar
 Adresse : lot 54 - zone industrielle de Païta - (BP 4336 - 98847 Nouméa Cedex) - 98890 Païta
 Nom commercial : A.C.C.

Objet de la formalité :

Transfert de l'établissement principal à compter du 12 octobre 2016 :

Ancienne adresse : 3 rue du Poitou - Sainte-Marie - BP 4336 - 98847 Nouméa Cedex

Nouvelle adresse : lot 54 - zone industrielle de Païta - (BP 4336 - 98847 Nouméa Cedex) - 98890 Païta

Transfert du siège social à compter du 12 octobre 2016 :

Ancienne adresse : 3 rue du Poitou - Sainte-Marie - BP 4336 - 98847 Nouméa Cedex

Nouvelle adresse : lot 54 - zone industrielle de Païta - (BP 4336 - 98847 Nouméa Cedex) - 98890 Païta

Adjonction d'activité de l'établissement principal situé lot 54 - zone industrielle de Païta - (BP 4336 - 98847 Nouméa Cedex) - 98890 Païta à compter du 12 octobre 2016

Ancienne : construction de maisons individuelles - marchand de biens immobiliers - promoteur - lotisseur

Nouvelle : construction de maisons individuelles - marchand de biens immobiliers - promoteur - lotisseur - commerce au détail de marchandises non spécialisées, bazar.

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940956

Numéro chrono : 4966

Identification :

Nom, prénom(s) : Mme ARDIMANNI Mireille, France né(e) VIALATEL

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 A 088 146 - n° de gestion 2016 A 172

Renseignements relatifs à la personne physique :

Adresse : 9, rue de la Mangrove - Tina Golf - 98800 Nouméa

Objet de la formalité :

Modification de l'enseigne à compter du 27 octobre 2016 :

Ancienne(S) : "LES ROUTES DE LA SOIE"

Nouvelle(S) : VINTAGE & DESIGN

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940957

Numéro chrono : 4967

Identification :

Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE D'ATTRIBUTION MEDISUD par abréviation SCA MEDISUD

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 D 1 260 827 - n° de gestion 2015 D 100

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile d'attribution

Capital : 1 201 896 000 XPF

Objet de la formalité :

Augmentation de capital à compter du 10 août 2016 :

Ancien : 100 000 XPF

Nouveau : 1 201 896 000 XPF

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940958

Numéro chrono : 4968

Identification :

Dénomination sociale : SCI PAKA

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 D 1 174 945 - n° de gestion 2013 D 194

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile immobilière

Administration :

Gérant, associé unique : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE STOLIDA (SCIh)

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 6 octobre 2016 :

Partant : CARE Joël, Jean-Marie, associé

Partant : VERCOI (SARL), associé

Partant : TROPIC INVESTISSEMENTS (SARL), gérant

Nouveau : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE STOLIDA (SCI), gérant, associé unique

Modification de l'objet social à compter du 6 octobre 2016 :

Ancien : l'acquisition de terrains...annexes et dépendances

Nouveau : (voir statuts)

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940959

Numéro chrono : 4969

Identification :

Dénomination sociale : XENON

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2008 D 888 750 - n° de gestion 2008 D 59

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile immobilière

Adresse du siège : 29, rue Rabelais - Portes de Fer - 98800 Nouméa

Administration :

Gérant : XENON INVEST (SCIh)

Objet de la formalité :

Transfert du siège social à compter du 29/09/2016 :

Ancienne adresse : 12 rue de Tourville - Quartier Latin - C/° Tropic Investissements - BP 8104 - 98807 Nouméa Cedex

Nouvelle adresse : 29 rue Rabelais - Portes de Fer - 98800 Nouméa

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 29 septembre 2016 :

Partant : TROPIC INVESTISSEMENTS (SARL), gérant

Nouveau : XENON INVEST (SCI), gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940960

Numéro chrono : 4970

Identification :
 Dénomination sociale : PROJECTION DE POLYMERES DE NOUVELLE CALEDONIE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 297 035 - n° de gestion 2016 B 13
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 4, rue du Réverend P. Goujon - lot 241 - 19, résidence SANTAL - Vallée des Colons - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant : PARDIN Jean-Claude
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} octobre 2016 :
 Partant : DUVIGNEAU Xavier, Raymond, André, gérant
 Nouveau : PARDIN Jean-Claude, gérant
 Transfert du siège social à compter du 1^{er} octobre 2016 :
 Ancienne adresse : 19 lotissement Brun - Port Laguerre - 98890 Païta
 Nouvelle adresse : 4 rue du Réverend P. Goujon - lot 241 - 19, résidence SANTAL - Vallée des Colons - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940961
 Numéro chrono : 4971
 Identification :
 Dénomination sociale : CALEDONIE CHIMIE 2
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 B 1 170 869 - n° de gestion 2013 B 340
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 50, rue Forest - Ducos - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant : BABEY Romain
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 31 août 2016 :
 Partant : LANGLET Frédéric, Georges, gérant
 Nouveau : BABEY Romain, gérant
 Transfert du siège social à compter du 31 août 2016 :
 Ancienne adresse : 5 rue Isaac Newton - zone industrielle de Ducos - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 50 rue Forest - Ducos 98800 Nouméa
 Transfert de l'établissement principal à compter du 31 août 2016 :
 Ancienne adresse : 5 rue Isaac Newton - zone industrielle de Ducos - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 50 rue Forest - Ducos - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940962
 Numéro chrono : 4972
 Identification :
 Dénomination sociale : PSP

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2009 B 962 183 - n° de gestion 2009 B 558
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant, associé : VERGOZ Eric, Joseph, Paul
 Gérant, associé : JAROSSAY Maïck, Georges-Henri
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Activité : enlèvement et traitement des ordures ménagères et déchets industriels - nettoyage des voiries et de tout espace public et privé - location de bacs poubelles et de bennes
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} octobre 2016 :
 Partant : JAROSSAY Iléana, Edith, Simone, gérant, associé
 Partant : JAROSSAY Michèle, Hei Moana, gérant, associé
 Modifié : JAROSSAY Maïck, Georges-Henri, gérant, associé
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 13 octobre 2016 :
 Modifié : JAROSSAY Maïck, Georges-Henri, gérant, associé, demeurant 275 lotissement Savannah - 98890 Païta
 Modification d'activité de l'établissement principal situé lot 425 Partage Familial Vergoz - Mont-mou - 98890 Païta à compter du 13 octobre 2016
 Ancienne : enlèvement et traitement des ordures ménagères et déchets industriels et tous types de déchets, nettoyage des voiries et de tout espace public et privé
 Nouvelle : enlèvement et traitement des ordures ménagères et déchets industriels - nettoyage des voiries et de tout espace public et privé - location de bacs poubelles et de bennes

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940963
 Numéro chrono : 4973
 Identification :
 Dénomination sociale : SAVE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 239 680 - n° de gestion 2014 B 638
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 3, rue Kauma - N'Géa - (BP 18150 - 98807 Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Activité : maintenance de matériel électromécanique - importation et commercialisation de matériel électromécanique
 Adresse : 3, rue Kauma - N'Géa - (BP 18150 - 98807 Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa
 Nom commercial : SAVE
 Objet de la formalité :
 Adjonction d'activité de l'établissement principal situé 3 rue Kauma - N'Géa - (BP 18150 - 98807 Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa à compter du 26 octobre 2016
 Ancienne : maintenance de matériel électromécanique
 Nouvelle : maintenance de matériel électromécanique - importation et commercialisation de matériel électromécanique
 Modification dans l'intitulé de l'adresse à compter du 26 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940964
 Numéro chrono : 4974
 Identification :
 Dénomination sociale : OUTOTEC (NEW CALEDONIA)
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 203 439 -
 n° de gestion 2014 B 33
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société par actions simplifiée
 Administration :
 Président : OUTOTEC (NETHERLANDS) (SDEh) représenté
 par MANNER Antti-Olli
 Directeur général : SNEYD Stuart, William
 Directeur général : SIVERS Dominique, Von
 Directeur général : HAKALA Markku, Sakari
 Commissaire aux comptes titulaire :
 PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT CALEDONIE
 (SELARLh)
 Commissaire aux comptes suppléant : TEYSSIER Daniel
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 25 octobre 2016 :
 Modifié : HAKALA Markku, Sakari, directeur général,
 demeurant 2305/18 Thomas Street - Chatswood - NSW 2067

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940965
 Numéro chrono : 4975
 Identification :
 Dénomination sociale : SARL NEAVIE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 217 157 -
 n° de gestion 2014 B 267
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée à associé
 unique
 Adresse du siège : appt. 6 - résidence CRISTAL - 9 chemin
 Jean Perrier - Trianon - 98800 Nouméa
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 1^{er} octobre 2016 :
 Ancienne adresse : 6 rue André Rolly - Magenta chez
 M. BONNEAUD - (BP 2483 - 98846 Nouméa Cedex) -
 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : appt. 6 - résidence CRISTAL - 9 chemin
 Jean Perrier - Trianon 98800 Nouméa
 Transfert de l'établissement principal à compter du 1^{er} octobre
 2016 :
 Ancienne adresse : 6 rue André Rolly - Magenta chez
 M. BONNEAUD - (BP 2483 - 98846 Nouméa Cedex) -
 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : appt. 6 - Résidence CRISTAL - 9 chemin
 Jean Perrier - Trianon - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940966
 Numéro chrono : 4976
 Identification :
 Dénomination sociale : LES INFIRMIERS DE LA
 CORNICHE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 94 B 395 053 -
 n° de gestion 94 B 395053
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 3101, route de la Corniche - Espace Santé -
 Mont Dore Sud - (BP 7301 - 98876 La Coulée) - 98809 Mont-Dore
 Administration :
 Gérant : DELVALLEZ Jerome, Jean-Charles
 Gérant : GUELAÏLIA Fatima
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Adresse : 3101, route de la Corniche - Espace Santé - Mont
 Dore Sud - (BP 7301 - 98876 La Coulée) - 98809 Mont-Dore
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 12 octobre 2016 :
 Ancienne adresse : 53 rue des Grives - lotissement
 Preud'Homme - Mont Dore - 98810 Mont Dore
 Nouvelle adresse : 3101 route de la Corniche - Espace Santé -
 Mont Dore Sud - (BP 7301 - 98876 La Coulée) - 98809 Mont-Dore
 Transfert de l'établissement principal à compter du 12 octobre
 2016 :
 Ancienne adresse : villa ZC5 - lotissement Shangri-La -
 Boulari - 98810 Mont Dore
 Nouvelle adresse : 3101 route de la Corniche - Espace Santé -
 Mont Dore Sud - (BP 7301 - 98876 La Coulée) - 98809 Mont-Dore
 Changement de dénomination à compter du 12 octobre 2016 :
 Ancienne : DEMARIA
 Nouvelle : LES INFIRMIERS DE LA CORNICHE
 Modification de l'enseigne à compter du 12 octobre 2016 :
 Nouvelle : LES INFIRMIERS DE LA CORNICHE
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 12 octobre 2016 :
 Partant : DEMARIA Colette Marie-Antoinette, gérant
 Partant : DEMARIA Christian, gérant
 Nouveau : DELVALLEZ Jerome, Jean-Charles, gérant
 Nouveau : GUELAÏLIA Fatima, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940967
 Numéro chrono : 4977
 Identification :
 Dénomination sociale : CONSEILYS
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 274 539 -
 n° de gestion 2015 B 419
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : appt. 17 - résidence Monté-Cristo - 26 rue
 du Rhône - PK4 - 98800 Nouméa

Administration :
 Gérant : GUEGUEN Romaric
 Gérant : MOAL Chrystel né(e) DAVID
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 10 août 2016 :
 Ancienne adresse : 12 rue de la Baie d'Huigié - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : appt. 17 - résidence Monté-Cristo - 26 rue du Rhône - PK4 - 98800 Nouméa
 Transfert de l'établissement principal à compter du 10 août 2016 :
 Ancienne adresse : 12 rue de la Baie d'Huigié - résidence Golf de Tina - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : appt 17 - résidence Monté-Cristo - 26 rue du Rhône - PK4 - 98800 Nouméa
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 10 août 2016 :
 Nouveau : MOAL Chrystel, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940969
 Numéro chrono : 4979
 Identification :
 Dénomination sociale : ALITALY
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 202 456 - n° de gestion 2014 B 12
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : HENRIOT Aline
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 21 octobre 2016 :
 Partant : CHANLOUP Nathalie, Louise, Claude, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940970
 Numéro chrono : 4980
 Identification :
 Dénomination sociale : EKEKO
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 291 020 - n° de gestion 2015 B 705
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société par actions simplifiée
 Administration :
 Président : MANTOVANI Mireille, Louise, Marcelle né(e) RISSO
 Commissaire aux comptes titulaire : FINANCIAL AUDIT (SARLh)
 Commissaire aux comptes suppléant : FINANCIAL SAMEC (SARLh)

Sans correspondance / non repris : MANTOVANI Jean-Marc
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 16 septembre 2016 :
 Nouveau : FINANCIAL AUDIT (SARL), commissaire aux comptes titulaire
 Nouveau : FINANCIAL SAMEC (SARL), commissaire aux comptes suppléant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940971
 Numéro chrono : 4981
 Identification :
 Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE HEYMANN
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2004 D 721 936 - n° de gestion 2004 D 94
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile
 Administration :
 Gérant : HEYMANN Louis, Georges
 Gérant : HEYMANN Eric
 Gérant : FRANCESCHINI Joëlle, Marie-Louise né(e) HEYMANN
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 18 juillet 2016 :
 Partant : HEYMANN Yvonne, Emilie, gérant
 Nouveau : HEYMANN Eric, gérant
 Nouveau : FRANCESCHINI Joëlle, Marie-Louise, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940972
 Numéro chrono : 4982
 Identification :
 Dénomination sociale : MANA DEMENE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 322 486 - n° de gestion 2016 B 484
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société en nom collectif
 Administration :
 Gérant : REMOISSONNET Sébastien, Bernard
 Associé : MH PROMOTION,(SARLh)
 Associé : ALZC (SARLh)
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 19 octobre 2016 :
 Partant : HAZAN Marcel, Thierry, Jean, Yves, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940973

Numéro chrono : 4983

Identification :

Dénomination sociale : SARL ART' TERRASSE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 093 418 -
n° de gestion 2011 B 1783

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : JOUSSELIN Matthieu

Gérant : LE TROQUER Kévin, Erwan

Gérant : DELEVAUX Eric

Gérant : DELEVAUX Vaïk, Grégory, Ryan

Gérant : GARCIA Daniel

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 5 octobre 2016 :

Nouveau : GARCIA Daniel, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940974

Numéro chrono : 4984

Identification :

Dénomination sociale : SAVANNAH VISION

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 D 1 269 964 -
n° de gestion 2015 D 150

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société d'exercice libéral à responsabilité
limitée

Administration :

Gérant : CONAN Loeiz

Gérant : CONAN Peggy, Françoise, Gisèle né(e) GABORIAU

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 7 octobre 2016 :

Nouveau : CONAN Peggy, Françoise, Gisèle, gérant

Transfert de l'établissement principal à compter du 7 octobre
2016 :Ancienne adresse : 37-39 rue Jules Garnier - immeuble Le
Catalan - 98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 18 bis rue Austerlitz - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940975

Numéro chrono : 4985

Identification :

Dénomination sociale : CHRONO PNEU

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2002 B 642 615 -
n° de gestion 2002 B 9

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : TERIIPAIA Edna

Gérant : AGULLO Jean, Manuel

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 28 octobre 2016Modifié : TERIIPAIA Edna, gérant, demeurant 19 rue Jules
Ferry - 98800 Nouméa**DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES****MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940976

Numéro chrono : 4986

Identification :

Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE AGRICOLE DE
OUATEGNIERNuméro d'identification : R.C.S. NOUMEA 87 D 174 037 -
n° de gestion 87 D 174037

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : SCA DE OUATEGNIER

Forme juridique : société civile agricole

Adresse du siège : 10, route de Sainte-Marie - Vallée des
Colons - 98800 Nouméa

Administration :

Gérant, associé : BIREAU Didier.

Gérant, associé : BIREAU Isabelle, Suzanne, Adrienne né(e)
DONON

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Activité : verger, élevage de bovins.

Objet de la formalité :

Modification relative aux associés à compter du 30 septembre
2016 :

Partant : CASSOU-PERROUDE Auguste, Jean-Marie, gérant

Nouveau : BIREAU Didier, gérant, associé

Nouveau : BIREAU Isabelle, Suzanne, Adrienne, gérant,
associé

Nouveau : BIREAU Julie, Isabelle, associé

Nouveau : BIREAU Margaux, Manon, associé

Nouveau : BIREAU Charlotte, Paulette, associé

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 30 septembre 2016 :

Partant : CASSOU-PERROUDE Auguste, Jean-Marie, gérant

Nouveau : BIREAU Didier, gérant, associé

Nouveau : BIREAU Isabelle, Suzanne, Adrienne, gérant,
associé

Nouveau : BIREAU Julie, Isabelle, associé

Nouveau : BIREAU Margaux, Manon, associé

Nouveau : BIREAU Charlotte, Paulette, associé

Transfert du siège social à compter du 30 septembre 2016 :

Ancienne adresse : 28 rue Auer - BP 7006 - 98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 10 route de Sainte-Marie - Vallée des
Colons - 98800 NouméaModification d'activité de l'établissement principal situé La
Ouaménie - 98880 La Foa à compter du 30 septembre 2016Ancienne : propriété, administration, mise en valeur et
exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis

Nouvelle : verger, élevage de bovins

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940977
Numéro chrono : 4987
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE FERMIERE PORCINE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 87 B 171 884 -
n° de gestion 87 B 171884
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société par actions simplifiée
Capital : 46 852 000 XPF
Objet de la formalité :
Augmentation de capital à compter du 12 octobre 2016
Ancien : 42 852 000 XPF
Nouveau : 46 852 000 XPF

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940978
Numéro chrono : 4988
Identification :
Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE AGRICOLE LA
TARAUDIÈRE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 88 D 214 510 -
n° de gestion 88 D 214510
Renseignements relatifs à la personne morale :
Sigle : S.C.I. A.T.A.
Forme juridique : société civile agricole
Capital : 18 420 000 XPF
Objet de la formalité :
Augmentation de capital à compter du 12 octobre 2016
Ancien : 17 000 000 XPF
Nouveau : 18 420 000 XPF

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940979
Numéro chrono : 4989
Identification :
Dénomination sociale : SEACOAST
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2007 B 846 493 -
n° de gestion 2007 B 294
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Suppression d'un nom commercial à compter du 27 octobre
2016 : CAPSE NORD
Adoption d'une enseigne à compter du 27 octobre 2016 : SEA
COAST

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940980
Numéro chrono : 4990
Identification :
Dénomination sociale : EMERGENCES - société en
liquidation
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2004 B 745 224 -
n° de gestion 2009 B 599
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Adresse du siège : immeuble Henriot - village - 98860 Koné
Administration :
Liquidateur : DE GUIRAN Emmanuel, Hubert
Objet de la formalité :
Dissolution amiable de la société à compter du 21 septembre
2016
Liquidateur : DE GUIRAN Emmanuel, Hubert
Le siège de la liquidation est fixé à : 16 rue du Vélodrome -
BP 8277 - 98807 Nouméa Cedex
Journal d'annonces légales : Tél 7 Jours N.C. du 5 octobre
2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940982
Numéro chrono : 4992
Identification :
Dénomination sociale : BRIVANTHYS
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 220 078 -
n° de gestion 2014 B 309
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Activité : vente en gros, demi-gros de boissons alcoolisées ou
fermentées - vente en gros de tous produits alimentaires - vente
en gros de produits accessoires et produits de bazar
Objet de la formalité :
Modification d'activité de l'établissement principal situé 8 rue
Louis Revercé - immeuble Carole A13 - Vallée des Colons -
98800 Nouméa à compter du 12 septembre 2016
Ancienne : vente en gros, demi-gros, détail de boissons
alcoolisées ou fermentées et de tous produits alimentaires
Nouvelle : vente en gros, demi-gros de boissons alcoolisées ou
fermentées - vente en gros de tous produits alimentaires - vente
en gros de produits accessoires et produits de bazar

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940983
Numéro chrono : 4993

Identification :
 Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TABU
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 93 D 345 645 - n° de gestion 93 D 315645
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile immobilière
 Adresse du siège : 3, rue Tabou - Anse Vata - 98800 Nouméa
 Objet de la formalité :
 Dissolution de la société suite à réunion de toutes les parts en une seule main à compter du 1^{er} août 2016
 Décision de l'associé unique en date du 10 août 2016.
 Dénomination de l'associé unique : la SCA MEDISUD (RCS 2015 D 1 260 827).
 Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes du 9 août 2016.

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 3 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940984
 Numéro chrono : 4994
 Identification :
 Dénomination sociale : KCC
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 321 128 - n° de gestion 2016 8 492
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Objet de la formalité :
 Ouverture de l'établissement principal à compter du 30 septembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 4 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940952
 Numéro chrono : 4962
 Identification :
 Dénomination sociale : COTE MER
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2007 B 874 461 - n° de gestion 2007 B 715
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 230 bis, rue Jacques Iékawé - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant : NGUYEN DUC Michel
 Gérant : N' GUYEN Karl
 Objet de la formalité :
 Modification de l'objet social et de l'activité de l'établissement principal à compter du 21 octobre 2016 :
 Ancien : la transformation des produits de la mer et leur commercialisation ainsi que toutes activités annexes ou connexes pouvant se rapporter à cet objet
 Nouveau : voir statuts
 Transfert de l'établissement à compter du 21 octobre 2016 :
 Ancienne adresse : avenue James Cook - Nouville - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 230 bis rue Jacques Iékawé - 98800 Nouméa

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 21 octobre 2016 :
 Nouveau : N' GUYEN Karl, gérant
 Modifié : NGUYEN DUC Michel, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 4 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940992
 Numéro chrono : 5002
 Identification :
 Dénomination sociale : OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE NOUVELLE-CALÉDONIE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2002 B 132 720 - n° de gestion 2002 B 60
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Sigle : OPT - NC
 Forme juridique : établissement public à caractère industriel et commercial
 Objet de la formalité :
 Ouverture de l'établissement complémentaire situé 7 rue Eugène Porcheron - 98800 Nouméa à compter du 12 novembre 2008

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 4 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940993
 Numéro chrono : 5003
 Identification :
 Dénomination sociale : OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE NOUVELLE-CALÉDONIE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2002 B 132 720 - n° de gestion 2002 B 60
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Sigle : OPT - NC
 Forme juridique : établissement public à caractère industriel et commercial
 Objet de la formalité :
 Ouverture de l'établissement complémentaire situé district de Saint Joseph - 98814 Ouvéa à compter du 1^{er} mars 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 4 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940994
 Numéro chrono : 5004
 Identification :
 Dénomination sociale : OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE NOUVELLE-CALÉDONIE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2002 B 132 720 - n° de gestion 2002 B 60
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Sigle : OPT - NC

Forme juridique : établissement public à caractère industriel et commercial

Objet de la formalité :

Ouverture de l'établissement complémentaire situé 15 route du Vallon Dore - 98809 Mont-Dore à compter du 1^{er} novembre 2014

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 4 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940995

Numéro chrono : 5005

Identification :

Dénomination sociale : OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2002 B 132 720 - n° de gestion 2002 B 50

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : OPT NC

Forme juridique : établissement public à caractère industriel et commercial

Objet de la formalité :

Ouverture de l'établissement complémentaire à compter du 1^{er} août 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 4 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940996

Numéro chrono : 5006

Identification :

Dénomination sociale : OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2002 8 132 720 - n° de gestion 2002 B 60

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : OPT - NC

Forme juridique : établissement public à caractère industriel et commercial

Objet de la formalité :

Ouverture de l'établissement complémentaire situé 43 rue de Arpenteurs - 98835 Dumbéa à compter du 1^{er} mars 2015

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 4 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941005

Numéro chrono : 5015

Identification :

Dénomination sociale : QUERE'NOV

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 323 666 - n° de gestion 2016 B 487

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : QUERE Philippe, Jean, Marie

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 16 août 2016 :

Partant : GUYEN Rose-Marie, gérant

Modification de la date de clôture de l'exercice social à compter du 16 août 2016

Ancienne : 31 décembre

Nouvelle : 30 septembre

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941066

Numéro chrono : 5312

Identification :

Dénomination sociale : KESYMAEL - société en liquidation

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2009 B 963 918 - n° de gestion 2009 B 587

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Liquidateur : KOTRA épouse GOAOUALLA Annie, Zélouée

Objet de la formalité :

Dissolution anticipée de la société à compter du 1^{er} décembre 2013

Liquidateur : Mme KOTRA épouse GOUAOUALLA Annie, Zélouée

Le siège de la liquidation est fixé à Témala village - BP 4019 - 98833 Voh

Journal d'annonces légales : Ecran+Magazine du 5 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941067

Numéro chrono : 5313

Identification :

Dénomination sociale : LA ROULOTTE BOULBABA - société en liquidation

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 284 330 - n° de gestion 2015 B 575

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Adresse du siège : tribu de Tibarama - (BP 438 - 98822 Poindimié) - 98822 Poindimié

Administration :

Liquidateur : SOUKNI Imane

Objet de la formalité :

Dissolution amiable de la société à compter du 11 juin 2016

Liquidateur : SOUKNI Imane

Le siège de la liquidation est fixé à : BP 438 - 98822 Poindimié

Journal d'annonces légales : Télé Sept Jours du 7 septembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 15 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988940495

Numéro chrono : 4552

Identification :

Dénomination sociale : SILOE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 B 1 176 791 -
n° de gestion 2013 B 453

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée à associé
uniqueAdresse du siège : 65, route des forêts - Les Koghis - 98835
Dumbéa

Objet de la formalité :

Modification de l'objet social à compter du 28 juillet 2016 :

Ancien : Surveillance et gardiennage

Nouveau : (voir statuts)

Transfert du siège social à compter du 28 juillet 2016 :

Ancienne adresse : 44 rue Evenor de Greslan - Koutio 98835
DumbéaNouvelle adresse : 65 route des forêts - Les Koghis - Lot
Mayet de Casteljau - 98835 DumbéaTransfert de l'établissement principal à compter du 28 juillet
2016 :Ancienne adresse : 44 rue Evenor de Greslan - Koutio 98835
DumbéaNouvelle adresse : 65 route des forêts - Les Koghis Lot Mayet
de Casteljau - 98835 Dumbéa**DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES****MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941052

Autre achat, apport, attribution

Numéro chrono : 5298

Identification :

Dénomination sociale : PHILYANE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 D 1 234 533 -
n° de gestion 2014 D 324

Date d'immatriculation : 11 septembre 2014

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile

Capital : 100 000 XPF

Adresse du siège : 14, route de Sainte-Marie - 98800 Nouméa
Administration :

Associé, gérant : BROUTIN Philippe, Jean-Louis

Associé, gérant : DESCHAMPS Josiane, Gertrude, Hélène

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Journal d'annonces légales : Télé 7 Jours N.C. en date du 20
août 2014

Activité : activité agricole, gîte rural

Adresse : Lot 110 - Route du charbonnage - 98819 Moindou

Nom commercial : SCA PHILYANE

Date de début d'exploitation : 15 octobre 2014

Objet de la formalité :

Transfert de l'établissement principal à compter du 29 octobre
2016 :

Ancienne adresse : Haute Fawhary n° 45 - 98880 Sarraméa

Nouvelle adresse : Lot 110 - Route du charbonnage - 98819
Moindou**DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES****MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941053

Autre achat, apport, attribution

Numéro chrono : 5299

Identification :

Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
GUILLAUMENuméro d'identification : R.C.S. NOUMEA 87 D 183 301 -
n° de gestion 87 D 183301

Date d'immatriculation : 19 octobre 1987

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : SCI GUILLAUME

Forme juridique : société civile immobilière

Capital : 100 000 XPF

Adresse du siège : Lotissement Industriel Ducos - 98800
Nouméa

Administration

Gérant : GIMET Christian

Gérant : ANTONGIORGI Laurine

Gérant : GIMET Guillaume, Romain

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 7 octobre 2016 :

Nouveau : GIMET Guillaume, Romain, gérant

Modifié : GIMET Christian, gérant

Modifié : ANTONGIORGI Laurine, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941054

Autre achat, apport, attribution

Numéro chrono : 5300

Identification :

Dénomination sociale : SCI YOYOV

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 D 1 138 767 -
n° de gestion 2012 D 352

Date d'immatriculation : 3 octobre 2012

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile immobilière

Capital : 100 000 XPF

Adresse du siège : 44, rue Le Prédour - BP 2959 - 98846
Nouméa

Administration :

Gérant : MITTON Pierre

Gérant : MITTON Lionel

Gérant : ROSTAING André, Max, Noël

Objet de la formalité :
 Changement de dénomination à compter du 20 septembre 2016 :
 Ancienne : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE GUERRIER, L'AIGLE ET LE LION
 Nouvelle : SCI YOYOV
 Modification relative aux associés à compter du 20 septembre 2016 :
 Nouveau : SOCIETE CIVILE LE LION ROUGE (SC), associé
 Nouveau : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES ISOLES (SCI), associé

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941055
 Numéro chrono : 5301
 Identification :
 Dénomination sociale : CABINET JURIDIQUE ET FISCAL
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 073 204 - n° de gestion 2011 B 1491
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Sigle : C.J.F
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant non associé : BOUYE Viviane, Graziella né(e) BLOMME
 Gérant, associé : MUAVAKA Eliane
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 17 septembre 2016 :
 Partant : QUEMPER Jean-Yves, Pierre, gérant, associé

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941056
 Numéro chrono : 5302
 Identification :
 Dénomination sociale : ROTOMOULAGE DE CALEDONIE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 95 B 430 645 - n° de gestion 95 B 430645
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Sigle : ROTOCAL
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Capital : 46 980 000 XPF
 Objet de la formalité :
 Augmentation de capital à compter du 18 octobre 2016 :
 Ancien : 46 980 000 XPF
 Nouveau : 46 980 000 XPF
 Réduction de capital à compter du 18 octobre 2016 :
 Ancien : 46 980 000 XPF
 Nouveau : 46 980 000 XPF

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941057
 Numéro chrono : 5303
 Identification :
 Dénomination sociale : SCI KAKOUKOU
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 D 1 140 136 - n° de gestion 2012 D 366
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile immobilière
 Administration :
 Gérant : MITTON Pierre
 Gérant : ROSTAING André, Marc, Noël
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux associés à compter du 20 septembre 2016 :
 Nouveau : SOCIETE CIVILE L'AIGLE BLEU (SC), associé
 Nouveau : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ACTARUS (SCI), associé
 Changement de dénomination à compter du 20 septembre 2016 :
 Ancienne : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AIGLE ET LE GUERRIER
 Nouvelle : SCI KAKOUKOU

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941058
 Autre achat, apport, attribution
 Numéro chrono : 5304
 Identification :
 Dénomination sociale : CANAL + CALEDONIE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 94 B 397 430 - n° de gestion 94 B 397430
 Date d'immatriculation : 1^{er} juin 1994
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société par actions simplifiée
 Capital : 50 000 000 XPF
 Adresse du siège : 30bis, rue de la Somme - Immeuble le City Bay - 98800 Nouméa
 Administration :
 Président du conseil de direction : Du PUY Jacques, Claude, Henri, Jean
 Membre du conseil de direction : CANAL + OVERSEAS (SAh) représenté par GLIPPA Laurence, Corinne né(e) TEYNIE
 Membre du conseil de direction : FAUX Fabrice, Jean-François
 Membre du conseil de direction : BROCHARD Frédéric, Dominique, Bernard
 Commissaire aux comptes titulaire : KPMG AUDIT IS (SASh)
 Commissaire aux comptes suppléant : KPMG AUDIT ID (SASh)

Renseignements relatifs à l'établissement principal complémentaire :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Activité : Service de télévision à péage

Adresse : 128 SCI KENU'IN - Galerie Immeuble SCI KENU IN GALERIE - 98835 Dumbéa

Date de début d'exploitation : 20 octobre 2003

Objet de la formalité :

Ouverture de l'établissement complémentaire situé 128 SCI KENU'IN - Galerie Immeuble SCI KENU IN GALERIE 98835 DUMBEA à compter du 20 octobre 2003

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941059

Numéro chrono : 5305

Identification :

Dénomination sociale : CHAMALLO

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2009 B 980 789 - n° de gestion 2009 B 901

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : HUAUX Laurent, Luc, François

Gérant : HUAUX Ingrid, Corinne né(e) ENRICO

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} septembre 2016 :

Partant : HUAUX Mallorie, France, Bernadette, gérant

Nouveau : HUAUX Ingrid, Corinne, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941061

Numéro chrono : 5307

Identification :

Dénomination sociale : ECO-LOGIS SARL - société en liquidation

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 B 009 455 - n° de gestion 2010 B 406

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Adresse du siège : 15, rue Arnold Daly - Magenta - 98800 Nouméa

Administration :

Liquidateur : DINET Gérard

Objet de la formalité :

Dissolution amiable de la société à compter du 24 octobre 2016 :

Liquidateur : DINET Gérard

Le siège de la liquidation est fixé au : 74, rue Baudelaire - Haut-Magenta - 98800 Nouméa

Journal d'annonces légales : Actu.NC du 27 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941062

Numéro chrono : 5308

Identification :

Dénomination sociale : TENDANCES SUD - société en liquidation

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2006 B 796 052 - n° de gestion 2006 B 66

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Adresse du siège : lot 86, lotissement Colardeau - Plum - 98810 Mont-Dore

Administration :

Liquidateur : HUVON Jean-Pierre

Objet de la formalité :

Dissolution amiable de la société à compter du 24 octobre 2016 :

Liquidateur : HUVON Jean-Pierre

Le siège de la liquidation est fixé au : 74, rue Baudelaire - Haut-Magenta - 98800 Nouméa

Journal d'annonces légales : Actu.NC du 27 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941063

Numéro chrono : 5309

Identification :

Dénomination sociale : LP KONE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2004 B 730 200 - n° de gestion 2004 B 326

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société en nom collectif

Administration :

Gérant : MEES Michel, Roger, Marie

Associé : MAISON GUY COURTOT (SASH)

Associé : POLYANNA (SASH)

Objet de la formalité :

Modification de l'enseigne à compter du 3 octobre 2016 :

Ancienne(S) : LEADER PRICE POUEMBOUT

Nouvelle(S) : LEADER PRICE KONE

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 3 octobre 2016 :

Modifié : MAISON GUY COURTOT (SAS), associé, demeurant 30 rue Georges Clémenceau - Centre Ville - BP L4 - Nouméa - 98849 Nouméa Cedex

Modifié : POLYANNA (SAS), associé, demeurant 30 rue Georges Clémenceau - Centre Ville - BP L4 - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941064

Numéro chrono : 5310

Identification :

Dénomination sociale : CAILLARD ET KADDOUR

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 54 B 014 316 - n° de gestion 54 B 14316

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : CAILLARD Géraldine, Yvonne, Françoise

Gérant non associé : BABEY Romain, Roger, Henry, Hector

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 30 septembre 2016 :

Partant : CAILLARD Philippe, Edmond, Jacques, gérant, associé

Nouveau : CAILLARD Géraldine, Yvonne, Françoise, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941065

Numéro chrono : 5311

Identification :

Dénomination sociale : UAM SCI

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2008 D 914 101 - n° de gestion 2008 D 361

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile immobilière

Adresse du siège : 48, rue Victorin Boewa - Robinson - BP 1695 - 98809 Mont-Dore

Administration :

Gérant, associé : ESTIENNE Philippe, Lucien

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 6 octobre 2016 :

Partant : BALLARIN Stéphane, gérant

Nouveau : ESTIENNE Philippe, Lucien, gérant, associé

Nouveau : CAVAGNAL Agnès, Louise, Gisèle, associé

Transfert du siège social à compter du 6 octobre 2016 :

Ancienne adresse : BP 1695 - 98874 Mont-Dore

Nouvelle adresse : 48 rue Victorin Boewa - Robinson - BP 1695 - 98809 Mont-Dore

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941068

Numéro chrono : 5314

Identification :

Dénomination sociale : NORDEVLPT

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 249 051 - n° de gestion 2014 B 776

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société par actions simplifiée

Administration :

Gérant, président : MAILLARD Thierry, Yves, Emile

Directeur général : ZUCCATO Alfio, Pasquale

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 10 août 2016 :

Nouveau : ZUCCATO Alfio, Pasquale, directeur général

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941073

Numéro chrono : 5319

Identification :

Dénomination sociale : VOLLO

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 D 1 253 509 - n° de gestion 2015 D 42

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile immobilière

Administration :

Gérant, associé : GAUTHIER Michèle né(e) TRUJILLO

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} juillet 2016 :

Partant : VAUTHIER Patrick, Jean, Maurice, gérant, associé

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941075

Numéro chrono : 5321

Identification :

Dénomination sociale : ERY'S GROUP

Numéro d'identification : R.C.S. PARIS 1 040 294

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société par actions simplifiée

Objet de la formalité :

Changement de dénomination à compter du 29 août 2016 :

Ancienne : ERY'S CONSEIL

Nouvelle : ERY'S GROUP

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 7 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941076

Numéro chrono : 5322

Identification :

Dénomination sociale : LA HUCHE A SOINS

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2009 B 984 526 - n° de gestion 2009 B 972

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Adresse du siège : 142, rue de la Caféirie - Yahoué - 98809
Mont-Dore

Administration :

Gérant : BARNEAUD Sandra, Maryline

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 26 octobre 2016 :

Partant : CLEMENT Virginie, Annie, Suzanne, Marie, gérant

Nouveau : BARNEAUD Sandra, Maryline, gérant

Transfert du siège social à compter du 26 octobre 2016 :

Ancienne adresse : 26 rue de la Luzerne, Robinson - (BP
32754 - 98897 Nouméa Cedex) 98809 Mont-Dore

Nouvelle adresse : 142 rue de la Caféirie - Yahoué 98809
Mont-Dore

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 8 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941105

Numéro chrono : 5485

Identification :

Dénomination sociale : BODY CAR

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 1999 B 540 252 -
n° de gestion 1999 B 540252

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration

Gérant : PALAU Daniel, Serge, Michel

Gérant : PALAU Yohan, Kévin, Christophe

Gérant : PALAU Alvin, Murphy, Andy

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 30 septembre 2016 :

Partant : VANIN Ludovic, Georges, gérant

Modifié : PALAU Daniel, Serge, Michel, gérant

Modifié : PALAU Alvin, Murphy, Andy, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 9 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941106

Numéro chrono : 5486

Identification :

Dénomination sociale : ACNM DISTRIBUTION

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 323 062 -
n° de gestion 2016 B 481

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : MOTTON Nicolas, André, Jacques

Gérant : CAUQUIL Alice, Odette

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 26 octobre 2016 :

Nouveau : CAUQUIL Alice, Odette, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 9 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941107

Numéro chrono : 5487

Identification :

Dénomination sociale : PILOMAT

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 269 950 -
n° de gestion 2015 B 344

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Objet de la formalité :

Mise en sommeil de la société à compter du 1^{er} octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 9 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941109

Numéro chrono : 5489

Identification :

Dénomination sociale : WILAN TP - société en liquidation

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2001 B 624 981 -
n° de gestion 2001 B 213

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société en nom collectif

Adresse du siège : Teganpaik - village de Touho - B.P. 45 -
98831 Touho

Objet de la formalité :

Dissolution de la société suite à réunion de toutes les parts en
une seule main à compter du 30 juin 2016 :

Décision de l'associé unique en date du 30 juin 2016

Dénomination de l'associé unique : WILAN TP

Journal d'annonces légales : Actu.NC du 3 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 10 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941126

Numéro chrono : 5506

Identification :

Dénomination sociale : TARIFA

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2007 D 873 430 -
n° de gestion 2007 D 508

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile

Capital : 3 600 000 XPF

Objet de la formalité :

Réduction de capital à compter du 4 octobre 2016 :

Ancien : 232 500 000 XPF

Nouveau : 3 600 000 XPF

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 15 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941149
 Numéro chrono : 5529
 Identification :
 Dénomination sociale : LES DELICES D'ALIZEE - société en liquidation
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 074 855 - n° de gestion 2011 B 1522
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : local n° 19 - centre commercial de TAKUTEA 1 - Dumbéa sur Mer - 98835 Dumbéa - BP 9682 - 98807 Nouméa Cédex
 Administration :
 Liquidateur : TRANTOUL Brigitte, Bich-Hanh né(e) NGUYEN
 Objet de la formalité :
 Dissolution amiable de la société à compter du 6 octobre 2014 :
 Liquidateur : TRANTOUL Brigitte, Bich-Hanh
 Le siège de la liquidation est fixé à : centre commerciale de Takuté 1 - Dumbéa sur Mer - 98835 Dumbéa - BP 9682 - 98807 Nouméa Cédex
 Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes du 3 août 2015

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 15 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941150
 Numéro chrono : 5530
 Identification :
 Dénomination sociale : BEST HOLDING
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 B 1 001 551 - n° de gestion 2010 B 280
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : DO Maurice
 Gérant : TRAN Caroline
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Activité : holding
 Adresse : centre commercial de Savannah - 98890 Païta
 Date de début d'exploitation : 30 juin 2010
 Objet de la formalité :
 Modification de l'objet social à compter du 25 octobre 2016 :
 Ancien :
 Nouveau : (Voir statuts)
 Changement de dénomination à compter du 25 octobre 2016 :
 Ancienne : CHRISTLORIE
 Nouvelle : BEST HOLDING
 Modification de l'enseigne à compter du 25 octobre 2016 :
 Modification du nom commercial à compter du 25 octobre 2016 :
 Ancien :
 Nouveau :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 25 octobre 2016 :
 Nouveau : TRAN Caroline, gérant

Modification d'activité de l'établissement principal situé centre commercial 98890 Païta, à compter du 25 octobre 2016 :
 Ancienne : commerce de détail de marchandises diverses (bazar)
 Nouvelle : holding

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 15 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941151
 Numéro chrono : 5531
 Identification :
 Dénomination sociale : TRANSAMINE TRADING SA
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 318 716 - n° de gestion 2016 B 384
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société de droit étranger
 Objet de la formalité :
 Transfert de l'établissement principal à compter du 1^{er} octobre 2016 :
 Ancienne adresse : 29 rue de la Pointe Lasalle - PK6 - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 7 route du Vélodrome - Bâtiment la Petite Potinière - 2^e étage - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 15 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941152
 Numéro chrono : 5532
 Identification :
 Dénomination sociale : LES DELICES DE TAKUTEA 1 - société en liquidation
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 074 848 - n° de gestion 2011 B 1523
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Liquidateur : TRANTOUL Brigitte, Bich-Hanh né(e) NGUYEN
 Objet de la formalité :
 Dissolution anticipée de la société à compter du 6 octobre 2014
 Liquidateur :
 Le siège de la liquidation est fixé à
 Journal d'annonces légales :

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 15 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941153
 Numéro chrono : 5533
 Identification :
 Dénomination sociale : VIALIN - TRANSPORT - LOCATION - TERRASSEMENT

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 98 B 537 019 -
n° de gestion 98 B 537019

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : VIALIN - T.L.T

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : SALIGA Naser

Gérant : SALIGA Léon

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 30 septembre 2016 :

Partant : SALIGA Jean-Bernard, gérant

Partant : LUTOVIKA DIT SAUGA Maria, Isabella, gérant

Partant : TEREBO Mireille, Samoa, gérant

Partant : SALIGA Georges, Nelson, Esaii, gérant

Partant : SALIGA Linsay, Varinka, Florida, gérant

Partant : SALIGA Willyam, Serge, Adriano, gérant

Partant : SUVE Meitoga, Myriam, gérant

Partant : TIMO Yolina, Ramone, gérant

Partant : SALIGA Viola, Kilisina, Asinoe, gérant

Partant : SALIGA Louisa, gérant

Modifié : SALIGA Léon, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 15 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941155

Numéro chrono : 5535

Identification :

Dénomination sociale : ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
NAJEBE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 86 B 146 985 -
n° de gestion 86 B 146985

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : NAJEBE

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : SALIGA Naser

Gérant : SALIGA Léone

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 30 septembre 2016 :

Partant : TIMO Yolina, Ramone, gérant

Partant : SUVE Meitoga Myriam, gérant

Partant : TIMO Yolina, Ramone, gérant

Partant : SALIGA Viola, Kilisina, Asinoe, gérant

Partant : SALIGA Linsay, Varinka, Florida, gérant

Partant : SALIGA Georges Nelson Esail, gérant

Partant : LUTOVIKA DIT SAUGA Maria, Isabella, gérant

Partant : SALIGA Jean-Bernard, gérant

Partant : SALIGA Louisa, gérant

Partant : SALIGA Mireille, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 15 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941159

Numéro chrono : 5539

Identification :

Dénomination sociale : WIMIYO PREFA

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 95 B 437 806 -
n° de gestion 95 B 437806

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : SALIGA Naser

Gérant : SALIGA Léon

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 30 septembre 2016 :

Partant : SALIGA Georges, Nelson, Esaii, gérant

Partant : SUVE Meitoga, Myriam, gérant

Partant : TIMO Yolina, Ramone, gérant

Partant : SALIGA Viola, Kilisina, Asinoe, gérant

Partant : SALIGA Linsay, Varinka, Florida, gérant

Partant : TEREBO Mireille, Samoa, gérant

Partant : LUTOVIKA DIT SAUGA Maria, Isabella, gérant

Partant : SALIGA Willyam, Serge, Adriano, gérant

Partant : SALIGA Louisa, gérant

Partant : SALIGA Jean-Bernard, gérant

Partant : SALIGA Georges, Nelson, Esaii, gérant

Modifié : SALIGA Léon, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 16 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941163

Numéro chrono : 5543

Identification :

Dénomination sociale : LE P'TIT EN K

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 271 725 -
n° de gestion 2015 B 373

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration

Gérant, associé : GIL Ana, Isabel né(e) FITAS DE DIOS
VAZQUEZ

Gérant, associé : DA SILVA Audrey, Brigitte né(e) BLAT

Gérant : MENDONCA CRISTOVÃO Claudio, Joao

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 19 septembre 2016 :

Nouveau : MENDONCA CRISTOVAO Claudio, Joao, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 17 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988441177

Numéro chrono : 5557

Identification :

Dénomination sociale : TROPIC INVEST

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2006 B 805 382 -
n° de gestion 2006 B 236

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Capital : 100 000 XPF

Nom commercial : TROPIC INVEST
 Objet de la formalité :
 Fusion - L236-1 à compter du 1^{er} octobre 2016 :
 Personne(s) morale(s) ayant participé à l'opération :
 TROPIC, société à responsabilité limitée (SARL), 17 route de
 Yahoué - 98809 Mont-Dore (RCS)
 Modification de l'enseigne à compter du 1^{er} octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 17 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941178
 Numéro chrono : 5558
 Identification :
 Dénomination sociale : ALEX BOUTIQUE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 279 306 -
 n° de gestion 2015 B 508
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Objet de la formalité :
 Modification de la date de clôture de l'exercice social à
 compter du 15 juin 2016 :
 Ancienne : 30 juin
 Nouvelle : 30 juin 2017

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 17 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941179
 Numéro chrono : 5559
 Identification :
 Dénomination sociale : KARINE BOUTIQUE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 279 330 -
 n° de gestion 2015 B 511
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Objet de la formalité :
 Modification de la date de clôture de l'exercice social à
 compter du 15 juin 2016 :
 Ancienne : 30 juin 2016
 Nouvelle : 30 juin 2017

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941240
 Numéro chrono : 5620
 Identification :
 Dénomination sociale : PSP
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2009 B 962 183 -
 n° de gestion 2009 B 558
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée

Adresse du siège : lot, 35 de la Zico de Païta - 98890 Païta
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 13 octobre 2016 :
 Ancienne adresse : lot 425 Partage Familial Vergoz - Mont-
 mou - 98890 Païta
 Nouvelle adresse : lot 35 de la Zico de Païta - 98890 Païta
 Transfert de l'établissement principal à compter du 13 octobre
 2016 :
 Ancienne adresse : lot 425 Partage Familial Vergoz - Mont-
 mou - 98890 Païta
 Nouvelle adresse : lot 35 de la Zico de Païta - 98890 Païta

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941241
 Numéro chrono : 5621
 Identification :
 Dénomination sociale : CHARCUTERIE LE NIAOULI
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2009 B 954 826 -
 n° de gestion 2009 B 442
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 3172, route de la Corniche - Mont Dore Sud -
 98809 Mont-Dore
 Administration :
 Gérant : HOUREZ Michaël, Raoul J
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 21 octobre 2016 :
 Ancienne adresse : 347 avenue Alamandas - lotissement Mille -
 Mont Dore - BP 970 - 98845 Nouméa
 Nouvelle adresse : 3172 route de la Corniche - Mont Dore Sud -
 98809 Mont-Dore
 Transfert de l'établissement principal à compter du 21 octobre
 2016 :
 Ancienne adresse : 3172 route de la Corniche - Mont Dore Sud -
 BP 970 - 98845 Nouméa
 Nouvelle adresse : 3172 route de la Corniche - Mont Dore Sud -
 98809 Mont-Dore
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 21 octobre 2016 :
 Partant : ADMETE Marie, Jeanne, gérant
 Partant : CARPENTIER Jean-Pierre, gérant
 Nouveau : HOUREZ Michaël, Raoul J, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941244
 Numéro chrono : 5624
 Identification :
 Dénomination sociale : SHAMBHALA
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2006 B 821 116 -
 n° de gestion 2006 B 561
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée

Objet de la formalité :
 Modification de la date de clôture de l'exercice social à
 compter du 30 septembre 2016 :
 Ancienne : 31 décembre
 Nouvelle : 30 septembre

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941245
 Numéro chrono : 5625
 Identification :
 Dénomination sociale : MEILLEUR PRET
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 225 168 -
 n° de gestion 2014 B 397
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Objet de la formalité :
 Ouverture de l'établissement secondaire situé 41-43 rue de
 Sébastopol - Immeuble Le Surcouf - 2^e étage - bureau n°37 -
 98800 Nouméa, à compter du 11 juin 2014

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941246
 Numéro chrono : 5626
 Identification :
 Dénomination sociale : COGITO
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 285 212 -
 n° de gestion 2015 B 588
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : CARASSUS Valérie né(e) LENOIR
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 31 août 2016 :
 Partant : PIEDNOEL Thomas, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941247
 Numéro chrono : 5627
 Identification :
 Dénomination sociale : NAUTIC IMPORT SARL - société en
 liquidation
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 B 1 176 817 -
 n° de gestion 2013 B 450
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 10, rue Paddon Baie de l'Orphelinat - 98800
 Nouméa

Administration
 Liquidateur : ROBINO José, Yves, Marie
 Objet de la formalité :
 Dissolution amiable de la société à compter du 2 novembre
 2016 :
 Liquidateur : ROBINO José, Yves, Marie
 Le siège de la liquidation est fixé à : 10 rue Paddon - 98800
 Noumea
 Journal d'annonces légales : Ecran + magazine 9 novembre
 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941248
 Numéro chrono : 5628
 Identification :
 Dénomination sociale : EXPLORER
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 97 B 497 016 -
 n° de gestion 97 B 497016
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Objet de la formalité :
 Décision de non dissolution de la société, après constat que ses
 capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital
 social à compter du 4 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941249
 Numéro chrono : 5629
 Identification :
 Dénomination sociale : DERMA DIFFUSION
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 097 823 -
 n° de gestion 2011 B 1864
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant, associé : JORE Alexandra, Marie-Anne né(e)
 SAMMARTANO
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 1^{er} novembre 2016 :
 Partant : MARQUES RODRIGUES Flavie, Paulette, Juliette,
 gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941250
 Numéro chrono : 5630
 Identification :
 Dénomination sociale : SARL PASTA COMMANDE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 269 703 -
n° de gestion 2015 B 339

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : LUNG Joanne, Louise né(e) TREYVAUD

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 8 août 2016 :

Partant : BOUTEILLER Claire, Emmanuelle, gérant

Nouveau : LUNG Joanne, Louise, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941251

Numéro chrono : 5631

Identification :

Dénomination sociale : PANASONIC AVIONICS
CORPORATION

Numéro d'identification : R.C.S. (ETRANGER) 675 165

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : MAS

Forme juridique : société de droit étranger

Administration :

Personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel la société :
BARNARD Léon

Personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel la société :
GAVIN Sean

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 4 octobre 2016 :

Partant : ROBERT Selwyn, Peter, personne ayant le pouvoir
d'engager à titre habituel la société

Nouveau : GAVIN Sean, personne ayant le pouvoir d'engager
à titre habituel la société

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941252

Numéro chrono : 5632

Identification :

Dénomination sociale : SOUTH PACIFIC ON LINE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 98 B 534 586 -
n° de gestion 98 B 534586

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : SPO CONSULTANTS

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : SZYMANSKI Jean-Luc

Gérant : SZYMANSKI Pascal, François

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 28 octobre 2016 :

Partant : FERACCI Philippe, Jean, Mathieu, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941253

Numéro chrono : 5633

Identification :

Dénomination sociale : 98 IMMO SARL

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 310 002 -
n° de gestion 2016 B 233

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant, associé : GOURIOU Yann

Gérant : LEGER Charly

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 27 octobre 2016 :

Nouveau : LEGER Charly, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941254

Numéro chrono : 5634

Identification :

Dénomination sociale : FIPOSTE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 270 818 -
n° de gestion 2015 B 391

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société par actions simplifiée

Administration :

Président : DUNOYER Philippe, François, Ernest, Edmond

Administrateur : GERVOLINO Philippe, Marcel, Henri, René,
Marie

Administrateur : LECOURIEUX Yoann, René, France

Membre : ESCHENBRENNER Eric, Léon, Albert

Membre : D'ANGLEBERMES Jean-Louis

Membre : WAMALO Jacques, Aïzik

Membre : MAILLET Philippe, Albert, Georges

Membre : DURET Pierre, Colin, Henri

Commissaire aux comptes titulaire :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT CALEDONIE
(SELARLh)

Commissaire aux comptes suppléant : TEYSSIER Daniel

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 31 mai 2016 :

Partant : NEWLAND Serge, Jacques, Joël, Marie, membre

Partant : DE GRESLAN Frédéric, Jean, Michel, membre

Partant : CORNAILLE Thierry, Roger, président

Nouveau : DUNOYER Philippe, François, Ernest, Edmond,
président

Nouveau : GERVOLINO Philippe, Marcel, Henri, René,
Marie, administrateur

Nouveau : LECOURIEUX Yoann, René, France,
administrateur

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941255
 Numéro chrono : 5635
 Identification :
 Dénomination sociale : CABINET MEDICAL DU DOCTEUR TRUSSANT
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 036 367 - n° de gestion 2011 B 1048
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société d'exercice libéral à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 1, allée du Professeur Ducros - Haut de Villa - Val Plaisance - 98800 Nouméa
 Administration :
 Gérant : LAMEYSE Alice, Sophie-Louise né(e) TRUSSANT
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 9 novembre 2016 :
 Ancienne adresse : 16 rue Bichat - Immeuble LE FUJI - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 1 allée du Professeur Ducros - Haut de Villa - Val Plaisance - 98800 Nouméa
 Transfert de l'établissement principal à compter du 9 novembre 2016 :
 Ancienne adresse : 16 rue Bichat - Immeuble LE FUJI - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 1 allée du Professeur Ducros - Haut de Villa - Val Plaisance - 98800 Nouméa
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 9 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941256
 Numéro chrono : 5636
 Identification :
 Dénomination sociale : GYM BAR
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 B 1 149 210 - n° de gestion 2012 B 824
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Nom commercial : GYM BAR
 Objet de la formalité :
 Fermeture de l'établissement principal situé 3 rue Lorient de Rouvray - Baie des Citrons - 98800 Nouméa, à compter du 7 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941257
 Numéro chrono : 5637
 Identification :
 Dénomination sociale : BEST SUPERMARKET

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 086 305 - n° de gestion 2011 B 1680
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : centre commercial de Savannah - 98890 Païta
 Administration :
 Gérant : DO Maurice
 Gérant : TRAN Caroline
 Objet de la formalité :
 Changement de dénomination à compter du 28 octobre 2016 :
 Ancienne : GILBERTA'S
 Nouvelle : BEST SUPERMARKET
 Transfert du siège social à compter du 28 octobre 2016 :
 Ancienne adresse : centre commercial les Hauts de Gadji - 98890 Païta
 Nouvelle adresse : centre commercial de Savannah - 98890 Païta
 Transfert de l'établissement principal à compter du 28 octobre 2016 :
 Ancienne adresse : centre commercial les Hauts de Gadji - 98890 Païta
 Nouvelle adresse : centre commercial de Savannah - 98890 Païta
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 28 octobre 2016 :
 Partant : GEHIN Sébastien, Alain, gérant, associé
 Partant : NG Puay, Kim, Lorna, Gilberta, gérant, associé
 Nouveau : DO Maurice, gérant
 Nouveau : TRAN Caroline, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941258
 Numéro chrono : 5638
 Identification :
 Dénomination sociale : ALCYONE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 81 B 079 517 - n° de gestion 81 B 79517
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Activité : Toutes opérations se rapportant au conseil en informatique de gestion, ressources humaine, juridiques, finances et management
 Nom commercial : ALCYONE
 Objet de la formalité :
 Changement de dénomination à compter du 3 octobre 2016 :
 Ancienne : COMPUTER SERVICE
 Nouvelle : ALCYONE
 Modification de l'enseigne à compter du 3 octobre 2016 :
 Ancienne(S) : COMPUTER SERVICE
 Nouvelle(S) : ALCYONE
 Modification du nom commercial à compter du 3 octobre 2016 :
 Ancien : COMPUTER SERVICE
 Nouveau : ALCYONE
 Modification de l'objet social à compter du 3 octobre 2016 :
 Ancien : Toutes opérations se rapportant au conseil en informatique de gestion

Nouveau : (voir statuts)

Modification d'activité de l'établissement principal situé
Complexe Pentecost - PK 5 - Nouméa Nouméa à compter du 3
octobre 2016

Ancienne : Toutes opérations se rapportant au conseil en
informatique de gestion

Nouvelle : Toutes opérations se rapportant au conseil en
informatique de gestion, ressources humaine, juridiques,
finances et management

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941262

Numéro chrono : 5642

Identification :

Dénomination sociale : SCI RABELE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 D 1 058 882 -
n° de gestion 2011 D 625

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile immobilière

Adresse du siège : Route Territoriale - Village - (BP 205 -
98833 Voh) - 98833 Voh

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 4 octobre 2016 :

Nouveau : ELE-HMAEA Jierre, Dominique, associé

Changement de qualité : RABOT Richard, Gaston, gérant
devient gérant, associé

Transfert d'un établissement complémentaire à compter du 4
octobre 2016 :

Ancienne adresse :

Nouvelle adresse :

Transfert du siège social à compter du 4 octobre 2016 :

Ancienne adresse : RM 19 - BP 947 - 98870 Bourail

Nouvelle adresse : Route Territoriale - Village - (BP 205 -
98833 Voh) 98833 Voh

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941188

Numéro chrono : 5568

Identification :

Dénomination sociale : IMMO 83

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2009 D 953 257 -
n° de gestion 2009 D 167

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile

Adresse du siège : 1508, avenue de Lapita - (BP 244- 98830
Dumbéa - 98860 Koné

Objet de la formalité :

Modification dans l'intitulé de l'adresse à compter du
1^{er} novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941189

Numéro chrono : 5569

Identification :

Nom, prénom(s) : M. LEVY Marc, André, Joseph

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2008 A 888 016 -
n° de gestion 2008 A 78

Renseignements relatifs à la personne physique :

Adresse : Lot n° 149, Karenga - BP 329 - 98840 Païta

Objet de la formalité : ouverture de l'établissement secondaire
situé 342 avenue de Port Ouenghi - 98812 Bouloupari à compter
du 1^{er} novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941190

Numéro chrono : 5570

Identification :

Dénomination sociale : MKB

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 273 374 -
n° de gestion 2015 B 400

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : KARMAN Marie-Josée, Edna

Gérant : BELPADRONE Karèle né(e) ZINNI

Objet de la formalité :

Décision de non dissolution de la société, après constat que ses
capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital
social à compter du 4 mai 2016

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 19 septembre 2016 :

Partant : BELPADRONE Karyl, Eric, associé, gérant

Nouveau : BELPADRONE Karèle, gérant

Changement de qualité : KARMAN Marie-Josée, Edna,
associé, gérant devient gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941191

Numéro chrono : 5571

Identification :

Dénomination sociale : BIG IMPORT

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2008 B 915 058 -
n° de gestion 2008 B 658

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : BIGAUD Olivier

Gérant : BIGAUD Valérie né(e) LOISELET

Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 1^{er} avril 2016 :
 Nouveau : BIGAUD Valérie, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941192
 Numéro chrono : 5572
 Identification :
 Dénomination sociale : VALEM
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 D 1 296 441 -
 n° de gestion 2016 D 2
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile
 Administration :
 Gérant, associé : LAMBLIN Emmanuel, Jean Pierre
 Gérant : PETIT Valérie
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 14 octobre 2016 :
 Nouveau : PETIT Valérie, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941193
 Numéro chrono : 5573
 Identification :
 Dénomination sociale : MILLENIUM PRESTATIONS
 Numéro d'identification : R.C.S NOUMEA 2016 B 1 328 921 -
 n° de gestion 2016 B 606
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : DECHAMPS Mathieu, Dominique
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 17 octobre 2016 :
 Partant : RAUFLET épouse DECHAMPS Angélique, Sainte,
 gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941194
 Numéro chrono : 5574
 Identification :
 Dénomination sociale : LES FAISEURS DE MEUBLES
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2009 B 951 186 -
 n° de gestion 2009 B 371
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant, associé : PEYS Jérôme, Gérard

Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 31 octobre 2016 :
 Partant : LAITIER Tristan, gérant, associé

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941195
 Numéro chrono : 5575
 Identification :
 Dénomination sociale : BROUSS NIAOULI
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2009 B 971 317 -
 n° de gestion 2009 B 733
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : PAGENAUD Yohann, Tahiroa
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 12 octobre 2016 :
 Partant : PAGENAUD Didier, gérant, associé

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941196
 Numéro chrono : 5576
 Identification :
 Dénomination sociale : CP Holding
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 B 1 042 712 -
 n° de gestion 2010 B 965
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société par actions simplifiée
 Administration :
 Président, administrateur : HIRSCHFELD Marc, Charles
 Directeur général : MOREL Christophe, Roland, Maurice ,
 Administrateur, président du conseil d'administration :
 PENTECOST Frédérique, Emily
 Administrateur : NOSMAS Julie, Rosine, Maria né(e)
 BERTHO
 Administrateur : LE COUEDIC Laurent, Yves, Paul
 Administrateur : BIELLE Richard
 Commissaire aux comptes titulaire : KPMG AUDIT (SARLh)
 Commissaire aux comptes titulaire :
 PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT & EXPERTS
 (SELARLh)
 Commissaire aux comptes suppléant : GRANIER Thierry,
 Roger
 Commissaire aux comptes suppléant : KLOTZ Anne-Marie
 né(e) CLEMENS
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 19 avril 2016 :
 Partant : THIEBAUT Bertrand, Pierre, Bernard, président,
 administrateur
 Nouveau : BIELLE Richard, administrateur

Changement de qualité : HIRSCHFELD Marc, Charles, directeur général devient président, administrateur

Changement de qualité : MOREL Christophe, Roland, Maurice, directeur général délégué devient directeur général

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941197

Numéro chrono : 5577

Identification :

Dénomination sociale : AGILESOFT.NC

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 057 942 - n° de gestion 2011 B 1204

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : LE LEANNEC Pascal, Ludovic

Gérant : LEMAIRE Thomas

Gérant : PEYRON Josselin, Bernard, Vincent

Gérant : DANIAU Antonin

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} novembre 2016 :

Nouveau : DANIAU Antonin, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941198

Numéro chrono : 5578

Identification :

Dénomination sociale : NC SOLUTIONS

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 319 391 - n° de gestion 2016 B 398

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société par actions simplifiée

Administration :

Président : PETIT Daniel, Michel, Emile

Directeur général : DELPECH Jean

Commissaire aux comptes titulaire : FINANCIAL AUDIT (SARLUh)

Commissaire aux comptes suppléant : FINANCIAL SAMEC (SARLh)

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 18 octobre 2016 :

Nouveau : DELPECH Jean, directeur général

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941199

Numéro chrono : 5579

Identification :

Dénomination sociale : AVENTURE PULSION KAYAK

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 B 1 164 169 - n° de gestion 2013 B 224

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : A.P.K

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant, associé : ANGLEROT Cyril, Hervé, Alexandre

Gérant : CANO Mickaël, Olivier

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} octobre 2016 :

Partant : BOENNEC Julien, gérant, associé

Nouveau : CANO Mickaël, Olivier, gérant

Adoption d'une enseigne à compter du 13 octobre 2016 : AVENTURE PULSION KAYAK / AVENTURE PULSION

Adoption d'un sigle à compter du 13 octobre 2016 :

Ancien : Néant

Nouveau : A.P.K

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941200

Numéro chrono : 5580

Identification :

Dénomination sociale : PACIFIC RECYCLAGE - société en liquidation

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 B 1 030 873 - n° de gestion 2010 B 785

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Adresse du siège : 31, rue du Commandant Rougy Vallée des colons - 98800 Nouméa

Administration :

Liquidateur : BUIGUES Pascal, Jean, Robert

Objet de la formalité :

Dissolution amiable de la société à compter du 28 octobre 2016

Liquidateur : BUIGUES Pascal, Jean, Robert

Le siège de la liquidation est fixé à : 31 rue du Commandant Rougy, Vallée des Colons - 98800 Nouméa

Journal d'annonces légales : Actu.NC du 3 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941201

Numéro chrono : 5581

Identification :

Dénomination sociale : AA SOIN INFIRMIER

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 B 1 119 163 - n° de gestion 2012 B 318

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : AASI

Forme juridique : société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Adresse du siège : 23, rue de Bretagne - Vallée des Colons - 98800 Nouméa

Objet de la formalité :

Transfert du siège social à compter du 27 octobre 2016 :

Ancienne adresse : 144 rue Auguste Bénébig Magenta - 98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 23 rue de Bretagne - Vallée des Colons - 98800 Nouméa

Transfert de l'établissement principal à compter du 27 octobre 2016 :

Ancienne adresse : 144 rue Auguste Bénébig Magenta - 98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 23 rue de Bretagne - Vallée des Colons - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941202

Numéro chrono : 5582

Identification :

Dénomination sociale : STF

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 96 B 463 059 - n° de gestion 96 B 463059

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société nom collectif

Adresse du siège : 24, rue Charleroi Immeuble Esbela - Vallée des Colons - 98800 Nouméa

Administration :

Gérant : GUILLAUME Pascal, Robert, André, René, Franck

Associé : S 3 P (SARLh)

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 28 octobre 2016 :

Partant : BINET DE BOISGIROULT DE SAINTE-PREUVE Caroline, Jeanne, Marie, Marguerite, gérant

Partant : PASCAUD Gilles, Alain, Paul, gérant

Partant : CG HOLDING (SARL), associé

Nouveau : GUILLAUME Pascal, Robert, André, René, Franck, gérant

Transfert du siège social à compter du 28 octobre 2016 :

Ancienne adresse : 15 rue JP Lapous, ZI Doniambo - BP 417 - 98845 Nouméa

Nouvelle adresse : 24 rue Charleroi Immeuble Esbela - Vallée des Colons - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941203

Numéro chrono : 5583

Identification :

Dénomination sociale : AMBRE ET LUMIERE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 243 062 - n° de gestion 2014 B 688

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : VOLLE Thérèse né(e) FANDOUX

Gérant : FABRE Xavier, Richard

Gérant : FABRE Maxime, Gilbert

Gérant : TOJIB Rodolphe, Judicaël

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Nom commercial : AMBRE ET LUMIERE et ROD Coiffure & Esthétique

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} octobre 2016 :

Nouveau : TOJIB Rodolphe, Judicaël, gérant

Modification du nom commercial à compter du 28 octobre 2016 :

Ancien : AMBRE ET LUMIERE

Nouveau : AMBRE ET LUMIERE et ROD Coiffure & Esthétique

Modification de l'enseigne à compter du 28 octobre 2016 :

Ancienne(s) : AMBRE ET LUMIERE

Nouvelle(s) : AMBRE ET LUMIERE et ROD Coiffure & Esthétique

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941204

Numéro chrono : 5584

Identification :

Dénomination sociale : LA COM DU NORD

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 B 1 129 873 - n° de gestion 2012 B 548

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : CDN

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Adresse du siège : 5, Al Rue Lapérouse, Faubourg Blanchot - (BP 238 - 98845 Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa Cedex

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Activité : publicité sous toutes ses formes, PAO, régie publicitaire

Adresse : 5, Al Rue Lapérouse, Faubourg Blanchot - (BP 238 - 98845 Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa Cedex

Objet de la formalité :

Modification de l'objet social à compter du 17 octobre 2016 :

Ancien : (voir statuts)

Nouveau : (voir statuts)

Transfert du siège social à compter du 17 octobre 2016 :

Ancienne adresse : lot n° 6 lotissement BEL AIR - 98860 Koné - BP 238 - 98845 Nouméa

Nouvelle adresse : 5 Al Rue Lapérouse, Faubourg Blanchot - (BP 238 - 98845 Nouméa Cedex) 98800 Nouméa Cedex

Transfert de l'établissement principal à compter du 17 octobre 2016 :

Ancienne adresse : lot n° 6 lotissement BEL AIR - 98860 Koné - BP 238 - 98845 Nouméa Cedex

Nouvelle adresse : 5 Al Rue Lapérouse, Faubourg Blanchot - (BP 238 - 98845 Nouméa Cedex) 98800 Nouméa Cedex

Modification de l'enseigne à compter du 17 octobre 2016 :

Ancienne(s) : BLEU SEPIA

Nouvelle(s) : C.D.N
 Modification de la date de clôture de l'exercice social à compter du 17 octobre 2016 :
 Ancienne : 31/12
 Nouvelle : 31/03
 Modification d'activité de l'établissement principal situé 5 A1 rue Lapérouse, Faubourg Blanchot - (BP 238 - 98845 Nouméa Cedex) 98800 Nouméa Cedex à compter du 17 octobre 2016
 Ancienne : reprographie, PAO
 Nouvelle : publicité sous toutes ses formes, PAO, régie publicitaire

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941205
 Numéro chrono : 5584
 Identification :
 Dénomination sociale : WILLIAM THERON IMMOBILIER - société en liquidation
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2003 B 711 655 - n° de gestion 2003 B 499
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 35, rue de Bretagne - Faubourg Blanchot - BP 14514 - 98800 Nouméa
 Administration :
 Liquidateur : THERON William
 Objet de la formalité :
 Dissolution amiable de la société à compter du 30 septembre 2016
 Liquidateur : THERON William
 Le siège de la liquidation est fixé à : 35, rue de Bretagne, Faubourg Blanchot, BP 14514, 98803 Nouméa
 Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes du 28 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941206
 Numéro chrono : 5586
 Identification :
 Dénomination sociale : SOCIETE D'EXPERTISES ET DE CONSEILS TECHNIQUES - société en liquidation
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2006 B 812 073 - n° de gestion 2006 B 370
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 59, rue Georges Clémenceau - Résidence Le Copernic - Appt. 34 - BP 15804 - 98845 Nouméa
 Administration :
 Liquidateur : SIGONNEZ Christiane, Rose né(e) LOPEZ
 Objet de la formalité :
 Dissolution amiable de la société à compter du 22 décembre 2016

Liquidateur : SIGONNEZ Christiane, Rose
 Le siège de la liquidation est fixé à : 50 Lot Savannah - (BP 18932 - 98890 Païta) 98857 Nouméa
 Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes du 28 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941207
 Numéro chrono : 5587
 Identification :
 Dénomination sociale : SCI M & R - société en liquidation
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2002 D 644 476 - n° de gestion 2002 D 15
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile immobilière
 Adresse du siège : 26, rue Claude Bernard - Ducos - 98800 Nouméa
 Administration :
 Liquidateur : MARCHUETA Carlos
 Objet de la formalité :
 Dissolution amiable de la société à compter du 20 octobre 2016
 Liquidateur : MARCHUETA Carlos
 Le siège de la liquidation est fixé à : Lot 9 Secal, 2 rue Louis Pelatan (BP 7653 - 98801 Nouméa Cedex) Ducos
 Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes du 29 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941208
 Numéro chrono : 5588
 Identification :
 Dénomination sociale : CATERING INTERNATIONAL & SERVICES - PACIFIC (CIS-PACIFIC) - société en liquidation
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 B 1 177 690 - n° de gestion 2013 B 481
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société par actions simplifiée
 Adresse du siège : 56, rue Auer - 30 Complexe le Rond Point - Ducos - (BP 101 - 98815 Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa
 Administration :
 Liquidateur : SALAS Julien
 Objet de la formalité :
 Dissolution amiable de la société à compter du 30 juin 2016
 Liquidateur : SALAS Julien
 Le siège de la liquidation est fixé à : 40 avenue de Hambourg, 13008 Marseille
 Journal d'annonces légales : Ecran + magazine du 3 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941209
Numéro chrono : 5589
Identification :
Dénomination sociale : AU FIL DU TEMPS - société en liquidation
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2006 B 827 873 - n° de gestion 2006 B 672
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Adresse du siège : 15, rue Laguimiville - 98800 Nouméa
Administration :
Liquidateur : ARTES Patrick
Objet de la formalité :
Dissolution amiable de la société à compter du 26 septembre 2016
Liquidateur : ARTES Patrick
Le siège de la liquidation est fixé à : 23 Bis route du Port Despointes - BP 2274 - 98846 Nouméa Cedex
Journal d'annonces légales : Ecran + magazine du 12 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941210
Numéro chrono : 5590
Identification :
Dénomination sociale : NCNZ CONTRACTORS
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 B 1 112 721 - n° de gestion 2012 B 205
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Mise en sommeil de la société à compter du 7 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941211
Numéro chrono : 5591
Identification :
Dénomination sociale : A L'OMBRE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 260 058 - n° de gestion 2015 B 196
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de la société, après constat que ses capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social à compter du 2 juillet 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941212
Numéro chrono : 5592
Identification :
Dénomination sociale : PSCMM
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 326 214 - n° de gestion 2016 B 540
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Administration :
Gérant : OUDIN Mikaël
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 27 octobre 2016 :
Partant : BRIDEL Hugues, Denis, Marcel, gérant
Nouveau : OUDIN Mikaël, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941213
Numéro chrono : 5593
Identification :
Dénomination sociale : MAYU-B
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2008 B 903 526 - n° de gestion 2008 B 426
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée à associé unique
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de la société, après constat que ses capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social à compter du 10 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941214
Numéro chrono : 5594
Identification :
Dénomination sociale : JMGC
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 284 041 - n° de gestion 2015 B 570
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Objet de la formalité :
Décision de non dissolution de ta société, après constat que ses capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social à compter du 2 juillet 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941215
 Numéro chrono : 5595
 Identification :
 Dénomination sociale : L'AUBERGE DU PASSAGE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2003 B 709 576 -
 n° de gestion 2003 B 466
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Objet de la formalité :
 Résiliation de la location-gérance du fonds principal situé
 Nepoui Poya à compter du 12 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941216
 Numéro chrono : 5596
 Identification :
 Dénomination sociale : LOUFIAT
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 225 911 -
 n° de gestion 2014 B 433
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Objet de la formalité :
 Ouverture de l'établissement secondaire situé 29 arc d'Auteil -
 Complexe sportif "CLUB HOUSE" - 98835 Dumbéa à compter
 du 1^{er} novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941219
 Numéro chrono : 5599
 Identification :
 Dénomination sociale : TUPASPORTS LA FOA
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 209 220 -
 n° de gestion 2014 B 139
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 7, lotissement des Lilas - Méaré - (BP 105
 - 98880 La Foa) - 98880 La Foa
 Administration :
 Gérant : LEBEGIN Didier
 Gérant : LEBEGIN Pascaline, Solange né(e) SOMMER
 Gérant : PINSAT Rudy, Alain, Adolph
 Renseignements relatifs à l'établissement principal :
 Adresse : 7, lotissement des Lilas - Méaré - (BP 105 - 98880
 La Foa) - 98880 La Foa
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 12 septembre 2016 :
 Partant : BARBIER Béatrice, Suzanne, Yvonne, gérant
 Nouveau : LEBEGIN Pascaline, Solange, gérant

Nouveau : PINSAT Rudy, Alain, Adolph, gérant
 Transfert du siège social à compter du 20 juillet 2015 :
 Ancienne adresse : Immeuble Tessier - Route Territoriale 1 -
 (BP 105 - 98880 La Foa) - 98870 Bourail
 Nouvelle adresse : 7 lotissement des Lilas - Méaré - (BP 105 -
 98880 La Foa) 98880 La Foa
 Transfert de l'établissement principal à compter du 20 juillet
 2015 :
 Ancienne adresse : Immeuble Tessier - Route Territoriale 1 -
 (BP 105 - 98880 La Foa) - 98870 Bourail
 Nouvelle adresse : 7 lotissement des Lilas - Méaré - (BP 105 -
 98880 La Foa) 98880 La Foa
 Changement de dénomination à compter du 12 septembre
 2016
 Ancienne : TUPASPORTS BOURAIL
 Nouvelle : TUPASPORTS LA FOA

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941220
 Numéro chrono : 5600
 Identification :
 Dénomination sociale : REPLAY
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 87 B 161 638 -
 n° de gestion 87 B 161638
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant, associé : MIQUEL Cédric, Jean, Louis
 Gérant : MANRY Steven, Michel, Hervé
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 1^{er} septembre 2016 :
 Partant : MIQUEL José, Jean, gérant, associé
 Nouveau : MANRY Steven, Michel, Hervé, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941221
 Numéro chrono : 5601
 Identification :
 Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
 D'ATTRIBUTION FARA
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 D 1 096 221 -
 n° de gestion 2011 D 1106
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Sigle : SCIA FARA
 Forme juridique : société civile
 Administration :
 Gérant : CALEDONIENNE D'INGÉNIERIE (SARLh)
 Gérant : CALINVEST (SARLh)
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 9 août 2016 :
 Nouveau : CALINVEST (SARL), gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941222

Numéro chrono : 5602

Identification :

Dénomination sociale : SOCIETE DE ROULAGE DE THIEVAHY

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2004 B 736 793 - n° de gestion 2004 B 439

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : S.R.Th.

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : ARNON Patrick

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} août 2016 :

Partant : PIMPIN Guy, gérant

Nouveau : ARNON Patrick, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941223

Numéro chrono : 5603

Identification :

Nom, prénom(s) : M. CHEVALIER André

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 A 035 972 - n° de gestion 2010 A 465

Renseignements relatifs à la personne physique :

Adresse : 176, rue Georges Lègues Petite Normandie - 98800 Nouméa

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Activité : - dépôt - vente - librairie biblique

Objet de la formalité :

Modification d'activité de l'établissement principal situé 176 rue Georges Lègues Petite Normandie - 98800 Nouméa à compter du 2 novembre 2016

Ancienne : - commerce détail ambulant de livres divers - librairie biblique

Nouvelle : - dépôt - vente - librairie biblique

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941224

Numéro chrono : 5604

Identification :

Dénomination sociale : KIM MINH

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 87 B 179 036 - n° de gestion 87 B 179036

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Objet de la formalité :

Fermeture de l'établissement principal situé angle des rues du Colonel Driant et d'Austerlitz - 98800 Nouméa à compter du 21 octobre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941225

Numéro chrono : 5605

Identification :

Dénomination sociale : US AUTOMOBILE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2004 B 748 293 - n° de gestion 2004 B 655

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société par actions simplifiée

Capital : 7 030 000 XPF

Objet de la formalité :

Fusion - L236-1 à compter du 31 octobre 2016 :

Personne(s) morale(s) ayant participé à l'opération :

SOCIETE DE DISTRIBUTION AUTOMOBILES, société par actions simplifiée (SAS), 218 rue A. Ohlen, Portes de Fer (BP 91 - 98845 Nouméa Cedex) - Nouméa - 98800 Nouméa (RCS Nouméa (9812) 738 161)

Augmentation de capital à compter du 31 octobre 2016

Ancien : 5 000 000 XPF

Nouveau : 7 030 000 XPF

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941228

Numéro chrono : 5608

Identification :

Dénomination sociale : SOCIETE CIVILE D'INVESTISSEMENTS CALEDONIENS

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 79 D 069 690 - n° de gestion 79 D 69690

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile

Adresse du siège : 17, rue Voltaire - BP 138 - 98845 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941229

Numéro chrono : 5609

Identification :

Dénomination sociale : DOMICILE SERVICES

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 252 337 - n° de gestion 2015 B 46

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Renseignements relatifs l'établissement principal :

Activité : - aide à domicile et services aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées - service à la vie quotidienne et à la famille - services aux entreprises, (entretien de locaux et de jardin, bricolage - transport de personnes

Nom commercial : DOMICILE SERVICES

Objet de la formalité :

Adjonction d'activité de l'établissement principal situé 41 rue du 18 Juin - Magenta - 98800 Nouméa à compter du 7 novembre 2016

Ancienne : - aide à domicile et services aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées - service à la vie quotidienne et à la famille - services aux entreprises (entretien de locaux et de jardins, bricolage

Nouvelle : - aide à domicile et services aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées - service à la vie quotidienne et à la famille - services aux entreprises (entretien de locaux et de jardins, bricolage - transport de personnes

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941230

Numéro chrono : 5610

Identification :

Dénomination sociale : DISTILLERIE DU SOLEIL

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 253 483 - n° de gestion 2015 B 78

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Objet de la formalité :

Modification de la date de clôture de l'exercice social à compter du 18 octobre 2016

Ancienne : 31/12

Nouvelle : 31/03

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941231

Numéro chrono : 5611

Identification :

Dénomination sociale : ANALYSES ET SYSTEMES

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 87 B 180 208 - n° de gestion 87 B 180208

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : A.S PAIE

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : MUAVAKA Eliane

Gérant : NOBLE Marielle, Gilberte, Reine né(e) SURGET

Gérant : GRUBER Laetitia Catherine né(e) EVAÏN

Gérant : MUGNIER Sylviane, Michèle né(e) TAPON

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 17 septembre 2016 :

Partant : QUEMPEL Jean-Yves, Pierre, gérant

Nouveau : MUGNIER Sylviane, Michèle, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941232

Numéro chrono : 5612

Identification :

Dénomination sociale : NUMBO BOAT PARKING

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2008 B 897 025 - n° de gestion 2008 B 299

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : NBP SARL

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : BABILLIOT Bernard

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 17 septembre 2016 :

Partant : MAUFRAND Catherine, Michelle, Marthe, gérant

Nouveau : BABILLIOT Bernard, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941233

Numéro chrono : 5613

Identification :

Dénomination sociale : ALTO MARINE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 95 B 444 927 - n° de gestion 95 B 444927

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : HOEHNE Thomas

Gérant : DEMARQUET Loïc

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 2 octobre 2016 :

Nouveau : DEMARQUET Loïc, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941234

Numéro chrono : 5614

Identification :

Dénomination sociale : IZI RENT

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 263 128 - n° de gestion 2015 B 232

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : BRAHIM Nicolas, Roger, Angel

Gérant : BRAHIM Marvrick, Taieb

Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 3 janvier 2016 :
 Nouveau : BRAHIM Marvrick, Taieb, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941235
 Numéro chrono : 5615
 Identification :
 Dénomination sociale : PHARMACOM
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 324 623 -
 n° de gestion 2016 B 512
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : CAVANIE Nicolas
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 12 octobre 2016 :
 Partant : THOBIE Angélique, Dominique, Isabelle, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941236
 Numéro chrono : 5616
 Identification :
 Dénomination sociale : PYL 2
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 D 1 144 328 -
 n° de gestion 2012 D 443
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile immobilière
 Adresse du siège : 39, rue Gérard de Nerval - Lot 247 du
 lotissement SECAL KOUTIO - 98830 Dumbéa
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 20 juin 2016 :
 Ancienne adresse : Lot 46 - 98817 Kaala-Gomen
 Nouvelle adresse : 39 rue Gérard de Nerval - Lot 247 du
 lotissement SECAL KOUTIO - 98830 Dumbéa
 Transfert de l'établissement principal à compter du 20 juin
 2016 :
 Ancienne adresse : Lot 46 - 98817 Kaala-Gomen
 Nouvelle adresse : 39 rue Gérard de Nerval - Lot 247 du
 lotissement SECAL KOUTIO - 98830 Dumbéa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941237
 Numéro chrono : 5617

Identification :
 Dénomination sociale : SC FORTUNA PARTICIPATIONS
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2007 D 852 004 -
 n° de gestion 2007 D 208
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société civile
 Adresse du siège : 3, rue Ernest Massoubre - Immeuble
 Koneva- Orphelinat - BP 8125 - 98807 Nouméa
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 24 octobre 2016 :
 Ancienne adresse : 28 rue Eugène Porcheron - Immeuble
 Roger Bérard - BP 232 - 98800 Nouméa
 Nouvelle adresse : 3 rue Ernest Massoubre - Immeuble
 Koneva - Orphelinat - BP 8125 - 98807 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941238
 Numéro chrono : 5618
 Identification :
 Dénomination sociale : NICKEL MINING COMPANY
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2006 B 813 980 -
 n° de gestion 2006 B 410
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société par actions simplifiée
 Objet de la formalité :
 Transfert de l'établissement secondaire à compter du
 1^{er} septembre 2016 :
 Ancienne adresse : 5 route du Port Despointes, Faubourg
 Blanchot, Nouméa
 Nouvelle adresse : 85 avenue du Général de Gaulle, Immeuble
 Carcopino 3000, 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 21 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941239
 Numéro chrono : 5619
 Identification :
 Dénomination sociale : DE FINANCEMENT ET
 D'INVESTISSEMENT DE LA PROVINCE NORD
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 90 B 274 274 -
 n° de gestion 90 B 274274
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Sigle : S.O.F.I.N.O.R.
 Forme juridique : société anonyme d'économie mixte
 Objet de la formalité :
 Transfert de l'établissement principal à compter du 24 octobre
 2016 :
 Ancienne adresse : Immeuble Carcopino - BP 66 - 98845
 Nouméa
 Nouvelle adresse : 9 rue d'Austerlitz - Immeuble SAM 3 -
 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941277

Numéro chrono : 5657

Identification :

Dénomination sociale : MAISON DU RONDIN

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 047 000 -
n° de gestion 2011 B 1077

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Capital : 45 000 000 XPF

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 14 novembre 2016 :

Partant : SAUGERE Christian, Henri, gérant

Nouveau : DELSAUX Edouard, André, Camille, gérant

Augmentation de capital à compter du 8 novembre 2016

Ancien : 4 000 000 XPF

Nouveau : 45 000 000 XPF

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941278

Numéro chrono : 5658

Identification :

Dénomination sociale : LABEL EXPLO

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2003 B 708 479 -
n° de gestion 2003 B 454

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant, associé : BIEGEL Rodolphe, Roger, René

Gérant : OUCKEWEN Max, Jean-Philippe

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 1^{er} juillet 0015 :Partant : SORRENTINO Isabelle, commissaire aux comptes
suppléantPartant : OCEA NOUVELLE CALEDONIE AUDIT (SARL),
commissaire aux comptes titulaire**DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES****MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941279

Numéro chrono : 5659

Identification :

Dénomination sociale : MY WAY

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 230 507 -
n° de gestion 2014 B 473

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : TONNELIER Patrick

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 21 octobre 2016 :

Partant : JARDIN Pascale, Juliette, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941284

Numéro chrono : 5664

Identification :

Dénomination sociale : MTC

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 224 328 -
n° de gestion 2014 B 398

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Objet de la formalité :

Mise en sommeil de la société à compter du 31 décembre 2014

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941267

Numéro chrono : 5647

Identification :

Dénomination sociale : PLP2

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 332 113 -
n° de gestion 2016 B 634

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Objet de la formalité :

Vente ou cession de fonds - L141-12 à compter du 4 octobre
2016 :

Adresse du fonds : 125, Promenade Roger Laroque - 98800 Nouméa

Acquéreur : la SARL PLP2 (RCS 2016 B 1 332 113).

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941268

Numéro chrono : 5648

Identification :

Dénomination sociale : MICADO

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 85 B 129 130 -
n° de gestion 85 B 129130

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Objet de la formalité :

Mise en sommeil de la société à compter du 30 juin 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941269

Numéro chrono : 5649

Identification :

Dénomination sociale : PROSPECAL

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 B 1 102 375 -
n° de gestion 2012 B 57

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Objet de la formalité :

Mise en sommeil de la société à compter du 30 juin 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941270

Autre achat, apport, attribution

Numéro chrono : 5650

Identification :

Dénomination sociale : H & B

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 B 1 188 416 -
n° de gestion 2013 B 690

Date d'immatriculation : 25 septembre 2013

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Capital : 100 000 XPF

Adresse du siège : 1, rue Marcel Creugnet - Motor Pool -
(BP 18039 - 98857 Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa

Administration :

Gérant : POUS Sylvain, Stéphane, Raymond, Louis

Gérant : POUS Mellie, Jeanne, Liliane

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Origine de l'activité ou de l'établissement : création

Activité : salon de coiffure, institut de beauté et vente de
produits y afférents

Adresse : 79, route de l'Anse Vata - Trianon - 98800 Nouméa

Nom commercial : R LOUNGE

Date de début d'exploitation : 1^{er} octobre 2013

Objet de la formalité :

Modification de l'enseigne à compter du 14 novembre 2016 :

Ancienne(S) : GIL ROUAN

Nouvelle(S) : R LOUNGE

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941271

Numéro chrono : 5651

Identification :

Dénomination sociale : I.F.T. PACIFIC

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2004 B 743 880 -
n° de gestion 2004 B 562

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : TABOUY-MONGES Alexandra, Karine, Juliette né(e)
TABOUY

Gérant : TABOUY Gauthier, Florian

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 1^{er} avril 2016 :

Partant : MONGES Jocelyne, Marie-Christiane, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941272

Numéro chrono : 5652

Identification :

Dénomination sociale : GEOCAL MINES

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 91 B 283 176 -
n° de gestion 91 B 283176

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Objet de la formalité :

Mise en sommeil de la société à compter du 30 juin 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941273

Numéro chrono : 5653

Identification :

Dénomination sociale : S.A.R.L. ROSSARD Réginald

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 094 606 -
n° de gestion 2011 B 1802

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Objet de la formalité :

Mise en sommeil de la société à compter du 30 juin 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941274

Numéro chrono : 5654

Identification :

Dénomination sociale : SOCIETE DE FINANCEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE SUDNuméro d'identification : R.C.S. NOUMEA 92 B 314 070 -
n° de gestion 92 B 314070

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : PROMO SUD

Forme juridique : société anonyme d'économie mixte

Administration :

Président, administrateur : LAGNEAU Martine, Christianne,
Marie

Directeur général : LASNIER Michel, Edmond, Serge

Administrateur : ANDREA-SONG Nicole, Marie-Louise, Jeanne

Administrateur : HMEUN Marie-Françoise
 Administrateur JANDOT Monique, Marthe, Anne né(e)
GASTAUD
 Administrateur : MAPOU Louis
 Administrateur : BLAISE Philippe, Raymond, Yves
 Administrateur : PORT AUTONOME DE NOUMEA ()
 représenté par TYUIENON Gilbert
 Administrateur : LA CHAMBRE DU COMMERCE ET
 D'INDUSTRIE DE NOUVELLE CALEDONIE () représenté par
 SEAGOE Jennifer
 Administrateur : SOCIETE GENERALE CALEDONIENNE
 DE BANQUE (SAh) représenté par WONG FAT Edouard
 Administrateur : BANQUE CALEDONIENNE
 D'INVESTISSEMENT (SAEMh) représenté par CHARRAS-
 GILLOT Thierry
 Administrateur : BNP PARIBAS NOUVELLE CALEDONIE
 (SAh) représenté par MASSON Jean-Luc
 Administrateur : BANQUE DE NOUVELLE-CALEDONIE
 (SAh) représenté par BRUGUET Didier, André, François
 Administrateur : MICHEL Philippe, Robert, Paul
 Commissaire aux comptes titulaire : PricewaterhouseCoopers
 Audit Calédonie (SELARLh)
 Commissaire aux comptes titulaire : KPMG AUDIT (SARLh)
 Commissaire aux comptes suppléant : KLOTZ Anne-Marie
 né(e) CLEMENS
 Commissaire aux comptes suppléant : GRANIER Thierry
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 19 août 2016 :
 Partant : GOMES Philippe, administrateur
 Nouveau : MICHEL Philippe, Robert, Paul, administrateur

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941275
 Numéro chrono : 5655
 Identification :
 Dénomination sociale : MADREPORE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2005 B 753 541 -
 n° de gestion 2005 B 75
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Adresse du siège : 7, rue Camille Girard - BP 32002 -
 98897 Nouméa Cedex - 98850 Koumac
 Administration :
 Gérant : FAIVRE Violaine né(e) SCHAEFFER
 Objet de la formalité :
 Transfert du siège social à compter du 14 novembre 2016 :
 Ancienne adresse : 17 rue Anatole France - BP 32002 -
 98897 Nouméa Cedex
 Nouvelle adresse : 7 rue Camille Girard - BP 32002 -
 98897 Nouméa Cedex - 98850 Koumac
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 14 novembre 2016 :
 Modifié : FAIVRE Violaine, gérant, demeurant 85 Promenade
 Roger Laroque - Anse-Vata - BP 32002 - 98897 Nouméa Cedex -
 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 22 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941276
 Numéro chrono : 5656
 Identification :
 Dénomination sociale : WHEIG NC
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 203 710 -
 n° de gestion 2014 B 30
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société par actions simplifiée
 Administration :
 Président : CASIMIR Alban, Karim, Claude, Gaston
 Commissaire aux comptes titulaire : FIDEC AUDIT (SARLh)
 Commissaire aux comptes suppléant : CASTEX Johnny,
 Roger, Michel
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 28 septembre 2016 :
 Nouveau : FIDEC AUDIT (SARL), commissaire aux comptes
 titulaire
 Nouveau : CASTEX Johnny, Roger, Michel, commissaire aux
 comptes suppléant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941300
 Numéro chrono : 5680
 Identification :
 Dénomination sociale : NC PREV
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 B 1 033 814 -
 n° de gestion 2010 B 822
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant, associé : LINOSSIER Chérifa né(e) BENYOUB
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 11 novembre 2016 :
 Partant : THEBERGE Genevieve, associé, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941301
 Numéro chrono : 5681
 Identification :
 Dénomination sociale : DEDE SERVICES
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 90 B 273 193 -
 n° de gestion 90 B 273193
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : VERONS Alain, Jean-Pierre

Gérant : VERONS Thérèse
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 21 septembre 2016 :
 Partant : VERONS René, Clotaire, Charles, gérant
 Nouveau : VERONS Thérèse, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941302
 Numéro chrono : 5682
 Identification :
 Dénomination sociale : A LA VIEILLE FRANCE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 91 B 282 632 -
 n° de gestion 91 B 282632
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : CLEMENT Virginie, Anne, Suzanne né(e) GARCIA
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 9 novembre 2016 :
 Partant : PERRICHET Philippe, Jean, gérant
 Partant : BIGARD Kay, Annie, gérant
 Nouveau : CLEMENT Virginie, Anne, Suzanne, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941303
 Numéro chrono : 5683
 Identification :
 Dénomination sociale : A LA PETITE FRANCE
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2007 B 875 161 -
 n° de gestion 2007 B 725
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : CLEMENT Virginie né(e) GARCIA
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 9 novembre 2016
 Partant : BIGARD Kay, Annie, gérant
 Partant : PERRICHET Philippe, Jean, gérant
 Nouveau : CLEMENT Virginie, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941304
 Numéro chrono : 5684
 Identification :
 Dénomination sociale : A LA CREMERIE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2000 B 595 561 -
 n° de gestion 2000 B 287
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : CLEMENT Virginie né(e) GARCIA
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 9 novembre 2016
 Partant : PERRICHET Philippe, Jean, gérant
 Partant : BIGARD Kay, Annie, gérant
 Nouveau : CLEMENT Virginie, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941305
 Numéro chrono : 5685
 Identification :
 Dénom/nation sociale : MO MAN
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2013 B 1 189 613 -
 n° de gestion 2013 B 625
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : HOANG Guy
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 21 octobre 2016 :
 Partant : LUVANT Félix, gérant
 Partant : NGUYEN Daniel, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941306
 Numéro chrono : 5686
 Identification :
 Dénomination sociale : L'OUZ'EAU
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2007 B 862 094 -
 n° de gestion 2007 B 512
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : NGUYEN Angèle
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 16 septembre 2016 :
 Partant : FAUFINGUE Benoît, gérant, associé
 Nouveau : NGUYEN Angèle, gérant
 Modification de l'enseigne à compter du 16 septembre 2016 :
 Ancienne(S) : IMPREUVU
 Nouvelle(S) : PUBLIC HOUSE

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941307

Numéro chrono : 5687

Identification :

Nom, prénom(s) : M. JUNQUA-POUTENT Julien, Robert, Claude

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 A 1 272 756 -

n° de gestion 2016 A 158

Renseignements relatifs à la personne physique :

Adresse : 12, rue de la Pointe Coulio - 98835 Dumbéa

Objet de la formalité :

Adoption d'une enseigne à compter du 14 novembre 2016 :
L'ÂGE DU FEU**DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES****MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941308

Numéro chrono : 5688

Identification :

Dénomination sociale : SELARL Raphaële CHARLIER

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 B 1 134 196 -

n° de gestion 2012 B 718

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société d'exercice libéral à responsabilité
limitée

Adresse du siège : 28, rue Porcheron - 98800 Nouméa

Objet de la formalité :

Transfert de l'établissement principal à compter du 1^{er} juillet
2016 :Ancienne adresse : 19 rue Dame Lechanteur - Baie de
l'Orphelinat - 98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 28 rue Porcheron - 98800 Nouméa

Transfert du siège social à compter du 1^{er} juillet 2016 :Ancienne adresse : 19 rue Dame Lechanteur - Baie de
l'Orphelinat - 98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 28 rue Porcheron - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941313

Numéro chrono : 5693

Identification :

Dénomination sociale : FLORANELLE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 278 266 -

n° de gestion 2015 B 484

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique Société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : BURGUIERE Nathalie, Josée, Patricia

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 4 novembre 2016 :Partant : BLANCHER (Veuve) Patricia, Marguerite, Jeanne,
associé, gérant

Nouveau : BURGUIERE Nathalie, Josée, Patricia, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941314

Numéro chrono : 5694

Identification :

Dénomination sociale : ALVA

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 95 B 434 340 -
n° de gestion 95 B 434340

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : CIONE Jean-Philippe

Gérant : CIONE Carole, Thérèse né(e) DELANGLE

Gérant : FROUX Catherine, Elise, Patricia

Gérant : GALINIE Elsy

Gérant : CIONE Julile

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 1^{er} novembre 2016 :

Nouveau : CIONE Julile, gérant

Modifié : CIONE Carole, Thérèse, gérant

Modifié : FROUX Catherine, Elise, Patricia, gérant

Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 1^{er} novembre 2016 :Modifié : CIONE Carole, Thérèse, gérant, demeurant 404 rue
du Creek Jack - lot Val Boisé - 98809 Mont-DoreModifié : FROUX Catherine, Elise, Patricia, gérant, demeurant
51 rue Kiolet Nea Gallet - 98835 Dumbéa**DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES****MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941315

Numéro chrono : 5695

Identification :

Nom, prénom(s) : Mme WILLIAMS Yvonne, Paloua

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 A 981 229 -
n° de gestion 2011 A 939

Renseignements relatifs à la personne physique :

Adresse : lieu-dit Noé - BP 57 - 98826 Poum

Objet de la formalité :

Modification du nom à compter du 18 août 2014 :

Ancien : GUILLAUME Yvonne

Nouveau : WILLIAMS Yvonne, Paloua

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941317

Numéro chrono : 5697

Identification :

Dénomination sociale : DES DOCTEURS BRUNO LAUNAI ET LALAO ANDREU

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 93 D 349 514 - n° de gestion 93 D 349514

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile de moyens

Administration :

Gérant : CABINET DENTAIRE DU DOCTEUR LAUNAI (SELARLh) représenté par LAUNAI Bruno, Sylvain, Michel

Gérant : CABINET DENTAIRE DE KOUTIO DU DR L. ANDREU (SELARLh) représenté par ANDREU Lalao

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 21 mars 2016 :

Partant : CABINET DENTAIRE DR E. CHOPIER-DUVILLIER (SELARL) représentée par CHOPIER Emmanuelle, Marie-Christine, gérant

Nouveau : CABINET DENTAIRE DE KOUTIO DU DR L. ANDREU (SELARL) représentée par ANDREU Lalao, gérant

Modifié : CABINET DENTAIRE DU DOCTEUR LAUNAI (SELARL) représentée par LAUNAI Bruno, Sylvain, Michel, gérant

Changement de dénomination à compter du 21 mars 2016

Ancienne : DES DOCTEURS BRUNO LAUNAI ET EMMANUELLE CHOPIER-DUVILLIER

Nouvelle : DES DOCTEURS BRUNO LAUNAI ET LALAO ANDREU

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941318

Numéro chrono : 5698

Identification :

Dénomination sociale : AERIA

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2016 B 1 318 559 - n° de gestion 2016 B 450

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant : LEDROIT Alicia, Rutha né(e) DELORD

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 22 octobre 2016 :

Partant : BERRA Ivan, Nicolas, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941319

Numéro chrono : 5699

Identification :

Dénomination sociale : SOCIETE DE NEGOCE & IMPORT

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 066 802 - n° de gestion 2011 B 1394

Renseignements relatifs à la personne morale :

Sigle : SN IMPORT

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Administration :

Gérant, associé : ESPALIEU Jérôme, Joël, Louis

Gérant, associé : ESPALIEU Jean-Marc, Alain, Francis

Gérant, associé : MOREAU Robert, Claude, Louis, Simon

Gérant, associé : SCHIRCK Nelly, Sandra

Gérant : DE ARAUJO SANTOS Pedro, Eurico

Commissaire aux comptes suppléant : KLOTZ Anne-Marie

Commissaire aux comptes :

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT & EXPERTS (SELARLh) représenté par TEYSSIER Daniel

Objet de la formalité :

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 17 octobre 2016 :

Nouveau : KLOTZ Anne-Marie, commissaire aux comptes suppléant

Nouveau : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT & EXPERTS (SELARL) représentée par TEYSSIER Daniel, commissaire aux comptes

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941320

Numéro chrono : 5700

Identification :

Dénomination sociale : GREEN WAY NC

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 B 1 276 344 - n° de gestion 2015 B 446

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Renseignements relatifs à l'établissement principal :

Nom commercial : GREEN WAY NC

Objet de la formalité :

Changement de dénomination à compter du 25 octobre 2016

Ancienne : GREEN IMPORT

Nouvelle : GREEN WAY NC

Modification de l'enseigne à compter du 25 octobre 2016 :

Ancienne(S) : GREEN IMPORT

Nouvelle(S) : GREEN WAY NC

Modification du nom commercial à compter du 25 octobre 2016 :

Ancien : GREEN IMPORT

Nouveau : GREEN WAY NC

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**MODIFICATION AU RCS**

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941321

Numéro chrono : 5701

Identification :

Dénomination sociale : ATILIO

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 D 1 240 092 -
n° de gestion 2014 D 427

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société civile immobilière

Adresse du siège : 56, rue des Camélias - PKP 6 - 98800 Nouméa

Administration :

Gérant, associé : BONFIGLIO Massimo

Objet de la formalité :

Transfert du siège social à compter du 4 novembre 2016 :

Ancienne adresse : 2 bis rue Jean Moulin - PK 7 - 98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 56 rue des Camélias - PKP 6 - 98800 Nouméa

Transfert de l'établissement principal à compter du 4 novembre 2016 :

Ancienne adresse : 2 bis rue Jean Moulin - PK 7 - 98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 56 rue des Camélias - PKP 6 - 98800 Nouméa

Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 4 novembre 2016 :

Modifié : BONFIGLIO Massimo, gérant, associé, demeurant
1 rue Clément Germain - Faubourg Blanchot - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941322

Numéro chrono : 5702

Identification :

Dénomination sociale : NOUVELLES TECHNOLOGIES
CONSULTANCE

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2014 B 1 227 594 -
n° de gestion 2014 B 441

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée à associé
unique

Adresse du siège : 3, rue Durmont d'Urville - BP 13065 -
98803 Nouméa Cedex

Objet de la formalité :

Transfert du siège social à compter du 2 novembre 2016 :

Ancienne adresse : 2 rue du Capitaine Desmier - bateau Winch -
pontons 3 CNC - Port Plaisance - Baie des Citrons - (BP 13065 -
98803 Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 3 rue Durmont d'Urville - BP 13065 -
98803 Nouméa Cedex

Transfert de l'établissement principal à compter du 2 novembre
2016 :

Ancienne adresse : 2 rue du Capitaine Desmier - bateau Winch -
pontons 3 CNC - Port Plaisance - Baie des Citrons - (BP 13065 -
Nouméa Cedex) - 98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 3 rue Durmont d'Urville - BP 13065 -
98803 Nouméa Cedex

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941323

Numéro chrono : 5703

Identification :

Dénomination sociale : MOBIL INTERNATIONAL
PETROLEUM CORPORATION

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 87 B 180 596 -
n° de gestion 87 B 180596

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société de droit étranger

Objet de la formalité :

Renouvellement de la location gérance à la SARL BAMS
n° ridet 1 176 205 pour une durée de 3 ans

Renouvellement de la location-gérance du fonds
complémentaire situé en bordure de la route provinciale n° 1 -
98880 La Foa à compter du 1^{er} juillet 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941324

Numéro chrono 5704

Identification :

Dénomination sociale : MOBIL INTERNATIONAL
PETROLEUM CORPORATION

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 87 B 180 596 -
n° de gestion 87 B 180596

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société de droit étranger

Objet de la formalité :

Renouvellement du contrat de location gérance à la EURL
BERKLE n° ridet 700 260 pour une durée de 2 ans

Renouvellement de la location-gérance à compter du 1^{er} juillet
2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS

Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941326

Numéro chrono : 5706

Identification :

Dénomination sociale : E P R D - société en liquidation

Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 B 989 087 -
n° de gestion 2010 B 68

Renseignements relatifs à la personne morale :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Adresse du siège : 8, route des Forêts - Mont Koghis -
98835 Dumbéa

Administration :

Liquidateur : ROUCH Daniel, Jean, Jacques

Objet de la formalité :

Dissolution amiable de la société à compter du 6 octobre 2016

Liquidateur : ROUCH Daniel, Jean, Jacques

Le siège de la liquidation est fixé à : 8 route des Forêts Mont
Koghis - Dumbéa - BP 782 - 98830 Dumbéa

Journal d'annonces légales : Ecran + Magazine du 19 octobre
2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941327
Numéro chrono : 5707
Identification :
Dénomination sociale : MOBIL INTERNATIONAL
PETROLEUM CORPORATION
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 87 B 180 596 -
n° de gestion 87 B 180596
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique Société de droit étranger
Objet de la formalité :
Fermeture de l'établissement complémentaire situé angle rues
Jean Jaurès Et Mangin - 98800 Nouméa à compter du 1^{er} juillet
2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941328
Numéro chrono : 5708
Identification :
Nom, prénom(s) : Mlle EKELMANS Brigitte, Jeanne, Michèle
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 A 234 591 -
n° de gestion 2010 A 658
Renseignements relatifs à la personne physique :
Adresse : 8, rue de Verneilh - 98800 Nouméa
Objet de la formalité :
Ouverture de l'établissement secondaire situé 27 bis avenue
Maréchal Foch 98800 Nouméa à compter du 15 novembre 2016

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 23 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941334
Numéro chrono : 5714
Identification :
Dénomination sociale : PARADIS D'OUVEA
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 98 B 534 370 -
n° de gestion 98 B 534370
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société par actions simplifiée
Administration :
Président : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET
D'INVESTISSEMENT DES ILES (SAEMh)
Commissaire aux comptes titulaire : K.P.M.G. AUDIT
(SARLh)
Commissaire aux comptes suppléant : GRANIER Thierry,
Roger
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 24 octobre 2016 :
Partant : SAOULO Melchior, président

Nouveau : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET
D'INVESTISSEMENT DES ILES (SAEM), président

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 24 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941335
Numéro chrono : 5715
Identification :
Nom, prénom(s) : Mme veuve HANOU Ginette né(e)
NINDUMA
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2015 A 0 493 825 -
n° de gestion 2015 A 253
Renseignements relatifs à la personne physique :
Adresse : tribu de petit Couli - 98880 Sarraméa
Renseignements relatifs à l'établissement principal :
Activité : snack et épicerie
Nom commercial : AU CAFE DE L'AMOUR
Objet de la formalité :
Adjonction d'activité de l'établissement principal situé tribu de
petit Couli - 98880 Sarraméa à compter du 1^{er} octobre 2016 :
Ancienne : snack
Nouvelle : snack et épicerie

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 24 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941336
Numéro chrono : 5716
Identification :
Dénomination sociale : SCI MILOUD
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2003 D 708 701 -
n° de gestion 2003 D 315
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Adresse du siège : 25, rue Jean Mariotti - Les Hauts de Val
Plaisance - 98800 Nouméa
Administration :
Gérant, associé : MILOUD Olivier, Jean-Christophe
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non
dirigeantes à compter du 1^{er} juillet 2016 :
Partant : MILOUD Nathalie, Marie-Annick, gérant
Nouveau : MILOUD Léa, associé
Changement de qualité : MILOUD Olivier, Jean-Christophe,
gérant devient gérant, associé
Transfert du siège social à compter du 1^{er} juillet 2016 :
Ancienne adresse : 15 rue Colnett - Motor Pool - Nouméa -
98800 Nouméa
Nouvelle adresse : 25 rue Jean Mariotti - Les Hauts de Val
Plaisance - 98800 Nouméa
Transfert de l'établissement principal à compter du 1^{er} juillet
2016 :
Ancienne adresse : 15 rue Colnett - Motor Pool - Nouméa -
98800 Nouméa

Nouvelle adresse : 25 rue Jean Mariotti - Les Hauts de Val Plaisance - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 24 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941337
Numéro chrono : 5717
Identification :
Dénomination sociale : LUCLEA
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2005 D 790 626 - n° de gestion 2005 D 530
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Adresse du siège : 25, rue Jean Mariotti - Les Hauts de Val Plaisance - 98800 Nouméa
Administration :
Gérant, associé : MILOUD Olivier, Jean-Christophe
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 1^{er} juillet 2016 :
Partant : MILOUD Nathalie, Marie, Annick, gérant, associé
Nouveau : MILOUD Lucas Hugo, associé
Transfert du siège social à compter du 1^{er} juillet 2016 :
Ancienne adresse : 15 rue Colnett - Val Plaisance - 98800 Nouméa
Nouvelle adresse : 25 rue Jean Mariotti - Les Hauts de Val Plaisance - 98800 Nouméa
Transfert de l'établissement principal à compter du 1^{er} juillet 2016 :
Ancienne adresse : 15 rue Colnett - Val Plaisance - 98800 Nouméa
Nouvelle adresse : 25 rue Jean Mariotti - Les Hauts de Val Plaisance - 98800 Nouméa

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 25 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941262
Numéro chrono : 5642
Identification :
Dénomination sociale : SCI RABELE
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 D 1 058 882 - n° de gestion 2011 D 625
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Adresse du siège : route territoriale - village - (BP 205 - 98833 Voh) - 98833 Voh
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 4 octobre 2016 :
Nouveau : ELE-HMAEA Jierre, Dominique, associé
Changement de qualité : RABOT Richard, Gaston, gérant devient gérant, associé
Transfert d'un établissement complémentaire à compter du 4 octobre 2016 :
Ancienne adresse :
Nouvelle adresse :
Transfert du siège social à compter du 4 octobre 2016 :
Ancienne adresse : RM 19 - BP 947 - 98870 Bourail

Nouvelle adresse : route territoriale - village - (BP 205 - 98833 Voh) - 98833 Voh

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 25 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941344
Numéro chrono : 5724
Identification :
Dénomination sociale : SCI PABECA
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 D 1 045 764 - n° de gestion 2011 D 543
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile immobilière
Administration :
Gérant, associé : DROUET Béatrice, Jeanne, Marcelle né(e) BOIXEL
Gérant, associé : BOIXEL Caroline, Juliette
Gérant : ALAUX Patricia, Claude, Renée né(e) BOIXEL
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 7 novembre 2016 :
Nouveau : SCI KERVILZIC (SCI) représentée par ALAUX Patricia, Claude, Renée, associé
Changement de qualité : ALAUX Patricia, Claude, Renée, gérant, associé devient gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 25 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941345
Numéro chrono : 5725
Identification :
Dénomination sociale : SCI DU PAPOUNET
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2012 D 1 133 131 - n° de gestion 2012 D 330
Renseignements relatifs à la personne morale :
Forme juridique : société civile
Administration :
Gérant, associé : BIANCHI Manuel, Wilfrid, Marcel
Gérant : BIANCHI Charles-Henri, Pierre, Yves
Gérant : BIANCHI Grégoire, Frédéric, Marcel
Gérant : BIANCHI Céline, Claudine, Jacqueline
Objet de la formalité :
Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter du 19 septembre 2016 :
Nouveau : BIANCHI Charles-Henri, Pierre, Yves, gérant
Nouveau : BIANCHI Grégoire, Frédéric, Marcel, gérant
Nouveau : BIANCHI Céline, Claudine, Jacqueline, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
Publicité éditée le 25 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941346
Numéro chrono : 5726

Identification :
 Dénomination sociale : SAN ROM
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 83 B 088 237 -
 n° de gestion 83 B 88237
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : EYRIES Jean-Charles
 Gérant : GUYOT Alexandre, Philippe, Christian
 Gérant : BLANCHARD Marie-Christine, Pierrette
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 9 novembre 2016 :
 Partant : QUINTARD Michel, Pierre, Robert, gérant
 Nouveau : BLANCHARD Marie-Christine, Pierrette, gérant

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 25 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941348
 Numéro chrono : 5728
 Identification :
 Dénomination sociale : PG ET ASSOCIES
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2011 B 1 030 493 -
 n° de gestion 2011 B 772
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : AUDIGIER Georges, Jean-Pierre, Lionel
 Gérant : GHILLEBAERT Philippe, Marcel
 Gérant : DUBOURG Lauriane, Angèle

Commissaire aux comptes titulaire : SOCIFTE FINANCIAL
 AUDIT (SARLh)
 Commissaire aux comptes suppléant : FINANCIAL SAMEC ()
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 24 octobre 2016 :
 Nouveau : DUBOURG Lauriane Angèle, Gérant

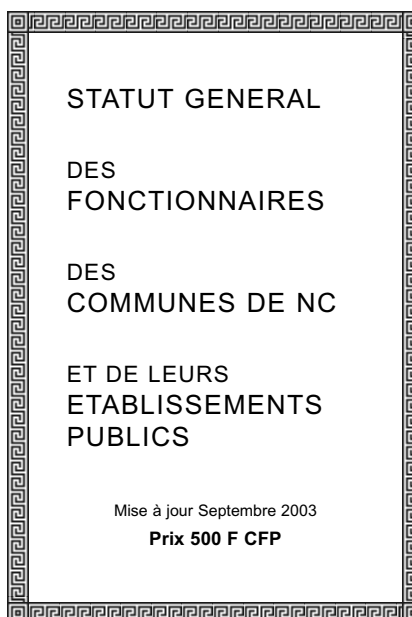
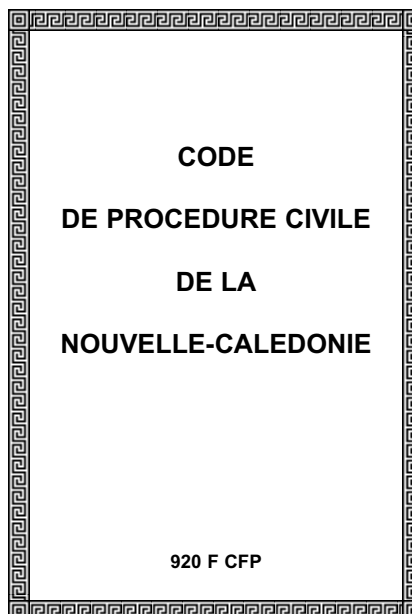
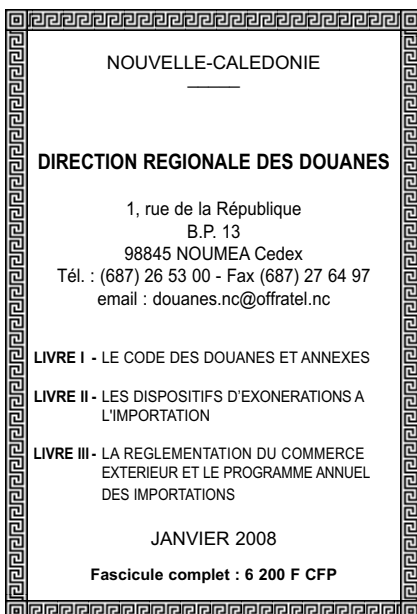
DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MODIFICATION AU RCS
 Publicité éditée le 25 novembre 2016

Référence de l'annonce : 988941350
 Numéro chrono : 5730
 Identification :
 Dénomination sociale : AGENCE CONCEPT
 Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 89 B 213 736 -
 n° de gestion 89 B 213736
 Renseignements relatifs à la personne morale :
 Forme juridique : société à responsabilité limitée
 Administration :
 Gérant : MEGE Bruno
 Gérant : MEGE Xavier, Lionel
 Gérant : REYGROBELLET Henri, Marc
 Gérant : MEGE Myriam, Corinne
 Gérant : WACHENHEIM Laure, Jacqueline
 Commissaire aux comptes titulaire : CHEVALIER Damien
 Commissaire aux comptes suppléant : WIPLIER Antoine
 Objet de la formalité :
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non
 dirigeantes à compter du 30 août 2016 :
 Partant : GASSER Patrick, Gilles, Guy, gérant

Pour le président du gouvernement
 et par délégation
 KARINE HARTMANN
 Chef du service de légistique et de diffusion du droit

**Ces ouvrages sont disponibles au service de l'imprimerie
Centre administratif Jacques Iékawé – 18 avenue Paul Doumer – 98800 Nouméa**



TARIF DES ABONNEMENTS

JONC

6 mois	1 an
10 900 F CFP	20 500 F CFP

JONC

“COMPTES RENDUS DES DEBATS DU CONGRES”

6 mois	1 an
2 000 F CFP	3 900 F CFP

INSERTIONS ET PUBLICATIONS

Insertion : 950 F CFP la ligne jusqu'à 10 lignes,
16 500 F CFP la demi page au-delà de 10 lignes,
33 500 F CFP la page au-delà d'une demi page.

Insertion de déclaration d'association : 9 500 F CFP.

Les abonnements et sommes dues à divers titres sont **payables d'avance** au Régisseur de la caisse de recettes de l'imprimerie administrative.

Les chèques postaux et bancaires doivent être libellés au nom du :

TRESOR PUBLIC
Compte CCP NOUMEA 201-07N

Téléphone : (687) 25 60 13
Fax : (687) 25 60 21
Adresse Internet : <http://www.juridoc.gouv.nc>
E-mail : jonc.sia@gouv.nc